

***Domus plumbea.* L'utilisation du plomb dans la construction à Tournai à l'époque préindustrielle**

Florian MARIAGE

Table des matières

1. Introduction	2
2. Matériau.....	4
2.1. Provenance et transport.....	4
2.2. Coût	5
2.3. Propriétés	8
2.4. Un matériau durable, mais dangereux ?	9
3. Fabrique	11
3.1. Une corporation	11
3.2. Des hommes.....	14
3.3. Un dossier bien documenté: la fonderie et les plombiers du chapitre cathédral	16
4. Utilisation	20
4.1. Maîtriser les eaux : couverture, canalisations et citernes	20
4.1.1. Bâtiments publics	21
4.1.2. Cathédrale et bâtiments capitulaires.....	24
4.1.3. Édifices privés.....	27
4.1.4. Fortifications.....	31
4.1.5. Petit patrimoine	31
4.2. Scellage d'éléments dans les maçonneries.....	32
4.4. Vitraux	32
4.5. Peinture.....	34
5. Conclusion.....	36
Bibliographie	37
Annexe 1. Édition de sources	41
Annexe 2. Glossaire.....	60
Annexe 3. Unités de mesure à Tournai	61

1. Introduction

En 2019, le démontage complet des échafaudages entourant le transept de la cathédrale Notre-Dame de Tournai dévoile les nouvelles couvertures en plomb des parties romanes de l'édifice ; pour beaucoup d'observateurs c'est une révélation (fig. 2-3). Ce choix de remplacer les toitures d'ardoises alors en place apparaissait cependant comme une évidence, au vu d'un faisceau d'arguments techniques, historiques et archéologiques, particulièrement bien documentés¹. Plus récemment encore, la mise en place en 2021 de trois tonnes de plomb pour assurer l'étanchéité de la partie sommitale de la tour du Bourdiel a fait l'objet de précautions techniques toutes particulières, qui participent à l'intérêt patrimonial de cet élément constitutif du Pont des Trous, ancienne porte d'eau médiévale sur l'Escaut (fig. 1)².

D'une manière générale, l'utilisation du métal dans la construction ancienne est un champ de recherche relativement récent, même si l'on connaît depuis longtemps l'importance jouée par les structures métalliques et singulièrement du fer (tirants, ancrages, chainages, crampons, clous) dans la construction, notamment des cathédrales³. Pour les bâtisseurs d'Ancien régime, le recours au métal était fréquent mais la plupart du temps ces éléments étaient cachés dans les maçonneries, les combles ou les toitures. Ce n'est qu'à la faveur de recherches spécifiques qu'archéologues, historiens de l'architecture et historiens ont pu



redécouvrir les multiples usages du plomb, au travers de sources anciennes ou de témoins matériels encore en place. Cet intérêt s'inscrit dans une dynamique plus générale et d'une attention renouvelée vis-à-vis des matériaux de construction anciens et de leur mise en œuvre⁴.

Fig. 1 : Etanchéité au plomb de la tour du Bourdiel, Pont des Trous, 2021 © AWAP – Jean-Christophe Scaillet

À côté du plomb, le fer, le zinc à partir du XIX^e siècle, dans une moindre mesure le cuivre, ont été des matériaux essentiels dans l'art de bâtir. Certes, la fin du régime des corporations, la révolution industrielle et l'évolution technique

¹ BRUNELLE 2016 ; DELEHOZEE 2016 ; MARIAGE et PYCKE 2016.

² SCAILLET et SOLINIS CARRERA 2021.

³ Voir notamment DAUSSY 2016 ; PROVOST 2018.

⁴ BUTTNER et PRIGENT 2010.

entamées au XIX^e siècle ont permis de libéraliser le marché et de diversifier l'usage des métaux dans les structures des bâtiments.

Cette contribution met l'accent sur l'utilisation du plomb dans la construction à Tournai, du Bas Moyen âge au début de la révolution industrielle, avec pour date buttoir, relativement arbitraire, la réglementation d'urbanisme de 1819, qui consacre la ville néoclassique. Cette période – la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle – correspond aussi à une évolution technique majeure, le laminage, qui concurrence puis supplante la technique traditionnelle de plomb coulé sur sable.

L'étude repose sur diverses archives encore disponibles, parfois des sources anciennes éditées mais disparues aujourd'hui. Le contenu de ces documents permet de répondre à certaines questions liées au matériau, son coût, sa provenance et ses propriétés (2), à la fabrication, au métier de plombier et à la corporation (3) et surtout aux différentes facettes d'utilisation du plomb (4). Cependant la couverture chronologique est très inégale – portant essentiellement sur la fin de l'Ancien Régime – et les sources ignorent de nombreux autres aspects – notamment techniques – que seule une approche archéologique⁵ ou comparative⁶ pourra éclaircir.

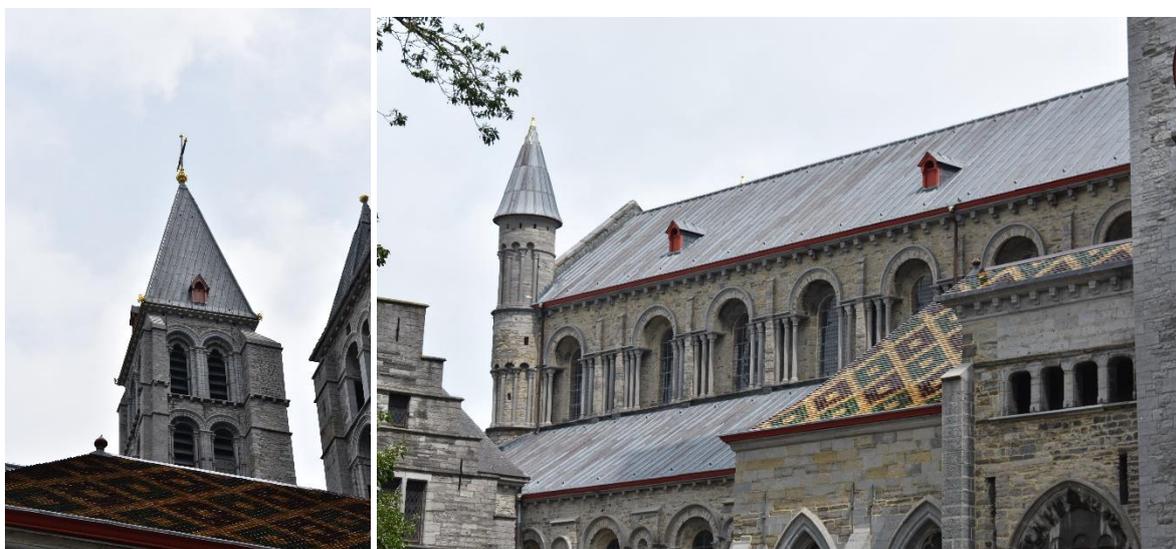


Fig. 2 et 3 : Nouvelle couverture en plomb des parties romanes de la cathédrale Notre-Dame, 2021 © Auteur

La contribution laisse aussi de côté d'autres champs d'application du plomb dans la vie quotidienne, qu'il s'agisse par exemple d'usages diplomatiques⁷, économiques⁸ ou encore

⁵ En termes d'archéologie du bâti, de témoins monumentaux encore en place, mais également d'archéologie plus traditionnelle ; dès lors que l'on connaît plus ou moins l'emplacement de la fonderie capitulaire, celle-ci a probablement laissé des traces dans le sous-sol. Voir l'exemple des officines de plomb de Pompéi et d'Herculanum, dont le crassier a pu être étudié : DUVAUCHELLE et MONTEIX 2013.

⁶ Pour le XVIII^e siècle, les manuels français de plomberie sont ici d'un très secours, notamment REMOND DE SAINTE-ALBINE 1747 et M*** 1773. Malgré les innovations apportées – essentiellement en termes de laminage –, les planches dessinées dans ce dernier ouvrage sont particulièrement éclairantes sur les outils et techniques traditionnels utilisés. Voir fig. 5, 8-10, 18-19.

⁷ Les sceaux en plomb des bulles papales.

⁸ Les plombs de ballots de draps, le plomb dans les monnaies, notamment les jetons ou méreaux (voir à Saint-Brice en 1417 : SOIL DE MORIAME 1908, p. 198 et 395).

militaires⁹. Dans le domaine funéraire, on sait par exemple que plusieurs évêques inhumés au Moyen âge et aux Temps modernes dans le chœur de la cathédrale l'étaient dans un cercueil de plomb, dont l'évêque Gilbert d'Oignies, enterré en 1574 au nord du sanctuaire¹⁰. Cela n'a pas échappé aux révolutionnaires français, lors du pillage du chœur de l'édifice, en avril 1799¹¹.

2. Matériau

2.1. Provenance et transport

Le plomb n'est pas une ressource disponible en suffisance et qualité dans le sous-sol des anciens Pays-Bas ou du nord du royaume de France au Moyen âge¹². Il s'agit donc d'un minerai d'importation, ce qui explique en partie son coût élevé. L'Angleterre était privilégiée pour la qualité du minerai, doux et malléable¹³. Pour la cathédrale, divers documents de 1591, 1709 et 1753¹⁴ attestent de l'origine anglaise du plomb, tout comme l'étain¹⁵, mais il est difficile de se prononcer pour les périodes antérieures malgré les multiples indices d'échanges économiques, politiques et culturels avec l'Angleterre¹⁶. Des relations particulières existaient en effet au moment de la construction de la cathédrale romane entre l'Angleterre et Tournai¹⁷.

Le plus ancien tarif des taxes prélevées par le chapitre sur les marchandises qui traversaient l'Escaut ou qui étaient vendues à Tournai, postérieur à 1153, ne mentionne pas encore le plomb en tant que tel, mais seulement le fer¹⁸. Par contre, le deuxième tarif conservé, des années 1281 à 1285, évoque ouvertement le plomb parmi les autres métaux transportés grâce à l'Escaut sur des « nef »¹⁹.

Le fleuve devait être le mode privilégié pour transporter cette matière particulièrement pondéreuse, à une époque où – avant l'aménagement de chaussées pavées à la fin du XVII^e et surtout au XVIII^e siècle – les voiries étaient peu adaptées. En 1616 cependant, le chapitre cathédral s'approvisionne en plomb à Lille, ce qui sous-entend un

⁹ Les boulets de canon (AGR, CC 39938, f° 18 v°).

¹⁰ L'évêque d'Oignies est cependant décédé de la peste, ce qui explique peut-être la précaution du cercueil en plomb. Plus loin encore, ne faut-il pas évoquer ici le fameux sarcophage en plomb de la fin du III^e siècle, à décor bachique, mis au jour en 1989 à la rue Perdue ?

¹¹ Le 7 avril 1799, on accuse « des individus prévenus d'avoir exhumé des cadavres dans le chœur de la ci-devant cathédrale de cette commune et de s'être emparé des cercueils de plomb qui les enfermoient (...) ». Le statut des défunts ne fait aucun doute : « (...) les ouvriers travaillant à démonter les pierres d'un autel (...) ont vu les restes d'un cadavre embaumé revêtu d'habits et d'un bonnet d'évêque (...) » (MILET 1971, p. 269).

¹² On note l'existence de mines de plomb dans la vallée de la Meuse ; celle de Vedrin n'a été découverte qu'en 1619. Au XVIII^e siècle, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas produisent du plomb (M*** 1773, p. 3).

¹³ FROIDEVEAUX 1986, p. 79.

¹⁴ Annexes 15, 24 et 29.

¹⁵ Cet étain sert aux soudures : voir comptes de 1756-1759 (annexe 32).

¹⁶ Sur cette partie, voir MARIAGE 2003, p. 67-79, avec toutes les références utiles.

¹⁷ Notamment entre le chapitre de Tournai et les diocèses de Bath et de Lincoln (VLEESCHOUWERS 1987).

¹⁸ « Se nef passe portant fer, chascune garbe doibt 1 denier ; mais se il est chi vendus, de chascune li venderes doibt une maille et li accateres une maille, se il ne sont serf de Sainte Marie » (PYCKE 2012b, p. 26, n° 9b/5).

¹⁹ « De metal, queuvre, estain, ploncq et telx semblables, se ilz sont vendus, de chascun cent, li venderes paye pour le thonnieu 1 denier tournois et li accateres 1, et de le moictié on paye le moictié » (PYCKE 2012b, p. 184, n° 149b/4).

transport par chariot jusque Tournai²⁰. Les plombiers tournaisiens pouvaient se fournir en lingots ou tables de plomb auprès de négociants ou d'intermédiaires, tels « Cambier » qui en 1677 est en affaires avec monsieur Surmont, marchand à Lille²¹ ou Jacques de Boever en 1757²². En 1765, le plombier Lillois Vanderaghen fait venir des « saumons » de Bruges pour les tables en plomb de la cathédrale²³.

2.2. Coût

On ne peut saisir pleinement les enjeux de l'utilisation du plomb sans aborder la question du prix de revient et de pose du plomb au regard d'autres matériaux utilisés dans la construction.

En ce qui concerne les matériaux de couverture, il faut comparer le plomb avec la tuile et l'ardoise, mais en négligeant le chaume, progressivement interdit en ville depuis le XIV^e siècle en raison des risques d'incendie²⁴. Les comparaisons sont cependant très loin d'être évidentes, car les coûts mentionnés dans les sources pour les matériaux de couverture concernent soit le prix unitaire des matériaux – c'est le cas de la tuile et de l'ardoise, mais il faut alors connaître les dimensions des tuiles/ardoises pour estimer le nombre nécessaire pour couvrir un m² de toiture –, soit, dans le cas du plomb, le prix au poids – et il faut alors avoir connaissance de l'épaisseur des tables de plomb pour arriver à une estimation satisfaisante²⁵. En ce qui concerne la main d'œuvre, si les sources sont assez loquaces sur les salaires journaliers des différents corps de métier impliqués, en revanche, sauf rares exceptions, il est pratiquement impossible d'estimer le temps de travail nécessaire par ces différents ouvriers pour une couverture de superficie équivalente.

Tableau 1 : Comparaison des coûts des matériaux de couverture en sous au m² (références : MARIAGE et PYCKE 2016)

Date	Coût des matériaux (sous) au m ²	
	Plomb	Tuile
1541/1542	150 /200	6,6 /9
1562/1563	337,5 /450	12,1 /17,25
1583/1584	525 /700	14,3 /19,5
1590/1592	390 /520	22 /30

Pour estimer le coût du plomb au m², il faut d'abord en connaître l'épaisseur approximative. Les fragments de plomb découverts sur les parties romanes de la cathédrale laissent supposer des tables de plomb originelles de 3,5 mm d'épaisseur, soit environ 40 kg au m² ²⁶, chiffre qui ne tient pas compte des raccords, chevauchements et soudures

²⁰ Annexe 20. Via la Deule et la Lys, le transport depuis Lille par voie d'eau était cependant possible mais beaucoup plus long.

²¹ ACT, *Fonds des Nouveaux bâtiments*, boîte 2.

²² Dans le cadre des travaux à la nouvelle bibliothèque, Jacques de Boever effectue des livraisons au chapitre cathédral « de plomb en blocq » (annexe 32).

²³ Annexe 34. Voir aussi M*** 1773, p. 3.

²⁴ Ce chapitre est en grande partie extrait de MARIAGE et PYCKE 2016.

²⁵ Ce problème avait déjà été exposé – et non résolu – par DE BOUARD 1965, p. 428-429.

²⁶ Une plaque de plomb de 1 m² pour 1 mm d'épaisseur pèse 11,37 kg (<http://www.fao.org/docrep/v5270f/v5270f0b.htm>). Généralement, l'épaisseur des tables de plomb des toitures anciennes oscille entre 2 et 4 mm (FROIDEVEAUX 1986, p. 79).

indispensables. À titre de comparaison, 140 tonnes de plomb ont été nécessaires pour couvrir la toiture de la nef actuelle de la cathédrale (1500 m²), soit environ 93 kg au m². Retenons, en comptant très large, une fourchette comprise entre 75 et 100 kg de plomb par m²²⁷. Or il faut grosso-modo entre 55 et 75 tuiles tournaisiennes pour couvrir un m² de toiture ; là où, donc, 75 à 100 kg de plomb seraient nécessaires. D'après les chiffres fournis par les comptes (tableau 1), on peut estimer au XVI^e siècle qu'à surface égale le plomb est entre 13 et 20 fois plus cher que la tuile, et au maximum entre 24 et 50 fois plus onéreux ! Ces écarts sont par ailleurs à revoir à la hausse si l'on épaissit les tables de plomb, ce que les sources du XVIII^e siècle laissent supposer²⁸.

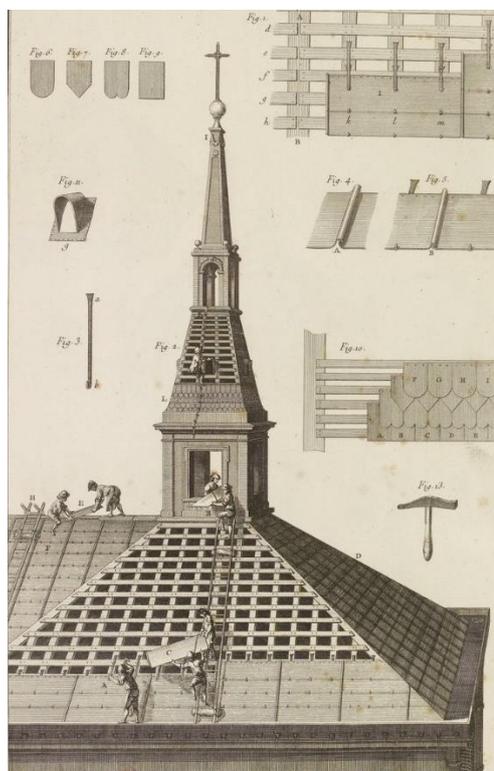
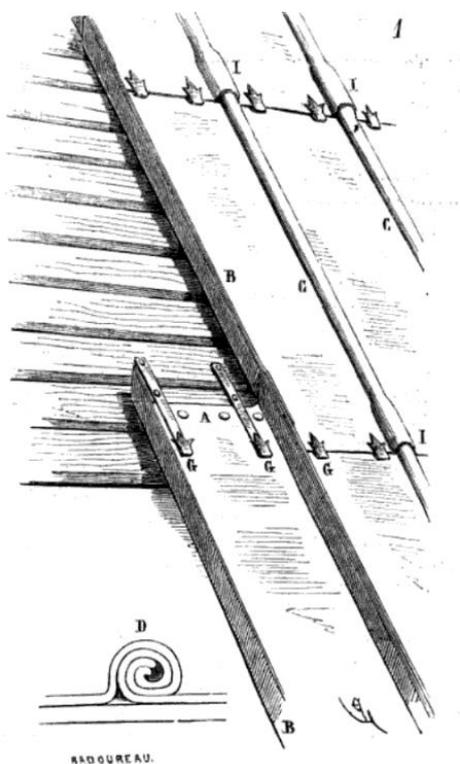


Fig. 4 et 5 : Mise en œuvre traditionnelle des tables de plomb d'après VIOLLET-LE-DUC 1869, p. 212 et M*** 1773

Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que le coût d'une toiture en plomb dépasse de très loin toutes les autres formes de matériaux. Autre indice : lorsqu'en 1803 le maître maçon Jean-Baptiste Renard est envoyé inspecter les *plombées* du déambulatoire du chœur, il stipule que la seule revente des 60000 lb. de plomb (environ 26 tonnes !) rapporterait 7800 florins à la fabrique, alors que le remplacement de la couverture par des tuiles ou des ardoises, jugées ici de prix équivalent, ne monterait qu'à 1200 florins pose comprise, soit un rapport de 1 à 6,5 : on pourrait sans peine faire grimper ce rapport s'il s'agissait de mettre en œuvre du nouveau plomb. Le vieux plomb a d'ailleurs une cote de revente très appréciable, mais dont

²⁷ Les tables de plomb posées sur la nef avoisinaient les 60 kg au m², auxquelles il faut ajouter les raccords, les recouvrements d'étanchéité, les solins, les éléments de faitage (environ 30 % du plomb total) ; une couverture en plomb moyenne demande donc entre 80-90 kg au m² (informations communiquées par Laurent Deléhouzée).

²⁸ Cf infra : les rares documents qui évoquent cette question sont tardifs (XVIII^e siècle) et donnent des épaisseurs bien supérieures à 3,5 mm.

les taux sont très variables comme le montre le tableau 2 ci-dessous. En 1752, un mémoire anonyme estime la revente du vieux plomb à la moitié du neuf²⁹.

Tableau 2 : Prix de la livre de plomb en deniers (références : sources annexes)

Date	Vieux plomb	Nouveau plomb				
		Plomb de table	Plomb pour chéneaux	Descentes d'eau	Soudure	Autres
1396/7			8			10
1399	5					10
1436/1444	2,5	8,5			3	
1527			4		54	
1542	12		13,8		48	
1546			15	43	48	
1560	23		27		60	24 (plomb à fondre)
1561						18
1572		18,8	60,5			24/27/29
1583	30	96	42/96	36/48	96	42
1591						31,2
1692/3	57,6	66	66		168	
1755			30		84	24 (scellement)
1756/66		39/72/79 (tiré)	30		140/156/168	39/72 (plomb de niveau pour maçons)
1788/90	3,5		3,5 / 4,5 (tiré)		8	
1804/5			9		96	9 (faïtières)

Dans cette problématique, les frais de transport et de main d'œuvre pour la transformation et la pose sont également à considérer car ils ont un impact sur la facture finale. Au vu du prix élevé du plomb, l'impact du coût de la main d'œuvre apparaît cependant assez limité mais il n'est pas toujours décelable car souvent intégré dans le prix des matériaux finis/livrés ou dans les frais de soudure. Ce rapport est forcément dépendant de la quantité de plomb utilisée et de la complexité de l'ouvrage. Les travaux réalisés par Jean Dauredoing en 1396 - qui doit installer un échafaudage (« hourder ») pour grimper sur la porte Saint-Martin, ôter l'enseigne, en remettre une nouvelle en plomb (11 lb. 5 s.) -, justifient, par leur complexité, les importants frais encourus (4 lb. 10 s.)³⁰. En 1436/1437, le plombier qui intervient sur la maison de Jeanne de Werchin utilise 45 s. de plomb pour les chéneaux et facture 8 s. pour sa journée de travail³¹. En 1583/1584, Pierre du Fresne fait travailler ses trois ouvriers durant quatre jours à la « plombinée » d'un corps de garde du château ; il met en œuvre 482 lb. de plomb et 83,5 lb. de soudure et apporte le charbon. Il ne facture cependant que 6 lb. de main d'œuvre sur un total de 67 lb. 1 s. 6 d.³². On pourrait multiplier les exemples de ce type. Le salaire des plombiers du chapitre cathédral est, on le verra plus loin, assez bien documenté.

²⁹ Annexe 29.

³⁰ Annexe 2.

³¹ Annexe 4.

³² Annexe 13.

La métallurgie du zinc n'apparaissant qu'au début du XIX^e siècle³³, on ne dispose pas de comparatif permettant d'évaluer la différence de cout entre ce matériau et le plomb sous l'Ancien régime, notamment pour les chéneaux et descentes d'eau. Ces dernières sont parfois signalées, à partir du XVIII^e siècle, en « fer blanc » - c'est-à-dire de fer recouvert d'une couche d'étain, grande spécialité anglaise³⁴ -, mais là non plus les sources comptables n'autorisent pas de comparaison précise.

Enfin, la comparaison du coût du plomb par rapport aux autres métaux utilisés dans la construction est difficile à cause du peu de sources disponibles, car le façonnage entre en ligne de compte dans la facture finale et biaise donc les calculs, mais aussi en raison de la grande variabilité de ces matériaux d'importation. Seul indice utilisable, le coût de la livre de fer qui, au milieu du XVI^e siècle, est vendue entre 8 et 30 deniers (tableau 3), soit dans une fourchette inférieure à celle du plomb à cette époque (13/60), mais assez éloignée des très grands écarts actuels³⁵.

Tableau 3 : Prix de la livre de fer en deniers

Date	Cout (en deniers)	Usage	Référence
1542	15	gonds ³⁶	ADN, B13068, f° 177 r°
1551/1552	8,9	barreaux ³⁷	ADN, B13075, f° 156 v°
1572	30	châines et barres ³⁸	ADN, B13087, f° 166 r°

2.3. Propriétés

Le plomb présente de nombreuses propriétés intéressantes qui le rendent précieux dans le domaine de la construction.

Une des plus remarquables est certainement sa longévité et sa durabilité car il résiste à la corrosion dans l'air et le sol ; il ne s'oxyde pas à l'eau, à la différence du fer³⁹. C'est pour cette raison que l'oxyde rouge de plomb (minium) a longtemps été utilisé comme revêtement anticorrosion dans les peintures ou que des tuyaux en plomb ont servi pour le système d'adduction d'eau.

Particulièrement malléable et ductile, il peut être fondu, modelé, battu, étiré ou laminé facilement ce qui le rend commode pour des ouvrages de toiture nécessitant découpes,

³³ PETERS 2012.

³⁴ La façon des objets en « fer blanc » était de la compétence exclusive du métier des *quincailliers*, comme le rappelle une ordonnance de 1621, notamment les « séaulx, bacq (...), buses de nogles » (SOIL DE MORIAMÉ 1905, p. 205).

³⁵ En septembre 2021, la tonne de fer se négocie autour de 182 euros, celle de plomb 1987 euros. Fin 2015, ces mêmes matériaux se vendaient respectivement 40 et 1700 euros ! ([Prix des métaux : les tarifs des métaux en septembre 2021 \(journaldunet.fr\)](http://www.journaldunet.fr))

³⁶ « pour deux grans gons pesant 9 lb. de fer à 15 d. la lb. ».

³⁷ « 31 barreaux de fer (...) pour faire des bendes pour ferrer ledict nouvel pont dormant (...) pesans ensamble 1071 lb. pour le pris de 74 gros le cent ».

³⁸ « sept longes barre de fer a treille servant a la raiere de la prison emprès la porte dudit chasteau desoubz les rampartz par dedens ladite prison pesant ensemble 99 lb. à 2 s. 6 d. la lb. ». Le même tarif est appliqué pour « cincq longe bare de fer ».

³⁹ En réalité, le plomb s'oxyde les premières années d'exposition ; la couche de protection créée est cependant assez stable sur le long terme, ce qui limite les rejets.

pliages, adaptations sur place à des hauteurs de travail importantes et peu confortables. Le plomb est aussi un des métaux qui présente le point de fusion le plus bas (327°C) ; des soudures peuvent être réalisées sur place au moyen de braséros (charbons). Récupéré, nettoyé, recyclé et refondu quasi à l'infini dans des fonderies, le plomb peut être aisément et rapidement remis en œuvre.



Fig. 6 et 7 : La mise en œuvre du plomb dans la restauration des bâtiments exige un savoir-faire éprouvé © AWAP – Jean-Christophe Scaillet

Naturellement, il présente les défauts de ses qualités. Il est souple et malléable ; sa résistance à la traction ou à la compression est très faible et il ne peut donc remplir des fonctions structurelles dans le bâtiment. Très sensible à la dilatation, le plomb a aussi tendance à se déchirer sous son propre poids s'il est disposé en tables de trop grande longueur, ou sur des couvertures trop pentues. Sa composition le rend enfin incompatible avec les bois acides (chêne, châtaigner) ; ceux-ci contiennent des tanins qui oxydent le métal. Sa mise en œuvre nécessite des compétences spécifiques (fig. 6-7). Enfin, son prix à la revente est aujourd'hui assez élevé, tournant autour de 1500 euros la tonne, assez proche du zinc ou de l'inox ; cette valeur suscite un intérêt certain lorsqu'il s'agit de démonter des éléments en place et de les remplacer par des éléments beaucoup moins lourds, notamment des feuilles de zinc. Les vols fréquents de plombs (couvre-murs, chéneaux) sont un autre indice de la valeur de ce métal.

2.4. Un matériau durable, mais dangereux ?

Le plomb a aujourd'hui, et depuis plus d'un siècle, très mauvaise presse. Potentiellement cancérigène, toxique et écotoxique, il constitue un contaminant important de l'environnement. Ingéré par l'homme, il attaque les cellules et peut se fixer durablement dans différentes parties du corps. Les maladies associées à des taux trop élevés de plomb dans le sang sont connues sous le nom générique de saturnisme.

L'intoxication au plomb cause des troubles divers : malformations et retard mental, difficultés neuromotrices, anémie, stérilité, troubles digestifs, hypertension... Les maladies inhérentes à cette toxicité sont connues depuis l'antiquité mais c'est surtout au XIX^e siècle qu'on a pu mesurer les effets du saturnisme et qu'on a commencé à prendre des mesures pour le combattre. À cette époque, le retour de l'artisanat du plomb en lien avec la mode

néogothique dans la construction (peintures, vitraux) cause cependant un regain d'empoisonnements. De même, à Tournai, la réglementation d'urbanisme obligeant la récupération des eaux de pluie à travers des tuyaux, mais également l'apparition de l'eau de distribution (1905) sont des facteurs aggravants de pollution de l'eau. Longtemps matériau unique pour les chéneaux, les descentes d'eau ou les citernes, il provoque la pollution des eaux destinées à la consommation ou l'arrosage du potager.

Progressivement la peinture à base de minium ou de siccatif de plomb est prohibée ; en Belgique, cette peinture commence à être réglementée en 1926⁴⁰ et l'interdiction définitive date de 1948. Les tuyauteries en plomb sont également bannies depuis 1990 ; depuis fin 2013, la concentration en plomb dans l'eau potable est limitée en Belgique à 10 microgrammes/litre⁴¹.

Le plomb utilisé aujourd'hui en restauration tente d'intégrer cet enjeu environnemental et de santé publique. Une journée d'étude récente révèle cependant la difficulté de concilier les objectifs de la conservation/restauration du patrimoine et la protection des travailleurs qui œuvrent sur les chantiers où le plomb est présent, notamment à cause des poussières générées par le décapage de peintures anciennes à base de céruse ou de minium⁴². Les couvertures d'édifices intégralement en plomb font toujours polémique, notamment le choix en 2020, suite à l'incendie des toitures de Notre-Dame de Paris, de restituer une couverture en plomb, alors que 400 tonnes de matériau avaient fondu et s'étaient disséminées partiellement en poussières⁴³. En 2018, l'ISSEP lançait un protocole d'analyse sur bancs d'essais de l'impact des rejets de plomb ; les résultats de cette étude devraient permettre de mieux comprendre les pollutions générées et, le cas échéant, de traiter à la sortie les eaux évacuées⁴⁴.

Pour une nouvelle mise en application de tables de plomb, les prescriptions recommandent aujourd'hui un matériau d'au moins 3 mm d'épaisseur, soit bien moins que la quantité mise en œuvre anciennement. Un feutre minéral ou un papier type kraft est placé entre le plomb et le support de manière à l'isoler des éventuels tanins des bois de voligeage et faciliter les mouvements de dilatation du métal ; une forme en plâtre peut être réalisée en fond de chéneau pour égaliser le support. Le plomb ne peut surtout pas être en contact avec le béton, le mortier de ciment ou le mortier de chaux, ni l'acier (non inoxydable) ou l'aluminium. Enfin, le plomb peut être revêtu d'une huile spéciale de patinage pour limiter l'oxydation et l'érosion du matériau. Son coefficient de dilatation important impose de ne pas entraver le plomb et de prévoir des joints de dilatation tous les 3/4 m au moins, là où le zinc autorise théoriquement des portées de 13 m et l'acier inoxydable 15 m⁴⁵.

⁴⁰ Interdiction de la céruse au plomb dans les peintures pour l'intérieur.

⁴¹ [Du plomb dans l'eau du robinet ? | SWDE](#)

⁴² COLLECTIF 2017.

⁴³ [Le Conseil de Paris demande que la couverture de Notre-Dame ne soit pas réalisée en plomb \(lefigaro.fr\)](#)

⁴⁴ *Le plomb en toiture. Evaluation des rejets de plomb à partir de bancs d'essais. Rapport n°2018*, ISSEP, Liège, 2018, inédit.

⁴⁵ Informations communiquées par J.C. Scaillet. Voir aussi : 33.11 *Revêtement d'étanchéité pour chéneaux* (www.alliancepatrimoineemploi.be) ; *Fiche d'aide à la rédaction de cahier des charges. Couvre mur et protection des maçonneries à l'aide des tables de plomb* (FARCC n° 03.0313.05.01).

3. Fabrique

Faute d'étude spécifique et de source sur le métier des « plombiers » tournaisiens, il faut se rabattre sur les documents de la pratique et les sources comptables pour connaître leur activité. Par le hasard de la conservation, le dossier des plombiers du chapitre cathédral aux Temps modernes est riche et permet de mieux appréhender la fonction⁴⁶.

3.1. Une corporation

L'organisation des métiers sous l'Ancien régime (du XIV^e au XVIII^e siècle) est très structurée et strictement règlementée. À Tournai comme dans de nombreuses autres villes, les plombiers ne sont pas associés aux métiers de la construction (maçons, couvreurs, tailleurs de pierre) mais aux artisans du métal, regroupés sous la grande bannière des orfèvres (*fèvres*). Celle-ci rassemble les ferronniers et serruriers, les fondeurs de laiton, les chaudronniers, les étainiers etc, chacun conservant le privilège exclusif du travail d'une sorte de métal⁴⁷. À la fin du XV^e siècle, la chapelle des orfèvres est située dans l'église Saint-Nicolas sur la rive droite, mais le lieu de leurs réunions est l'abbaye de Saint-Martin ; à la fin de l'Ancien régime la situation est plus confuse⁴⁸.

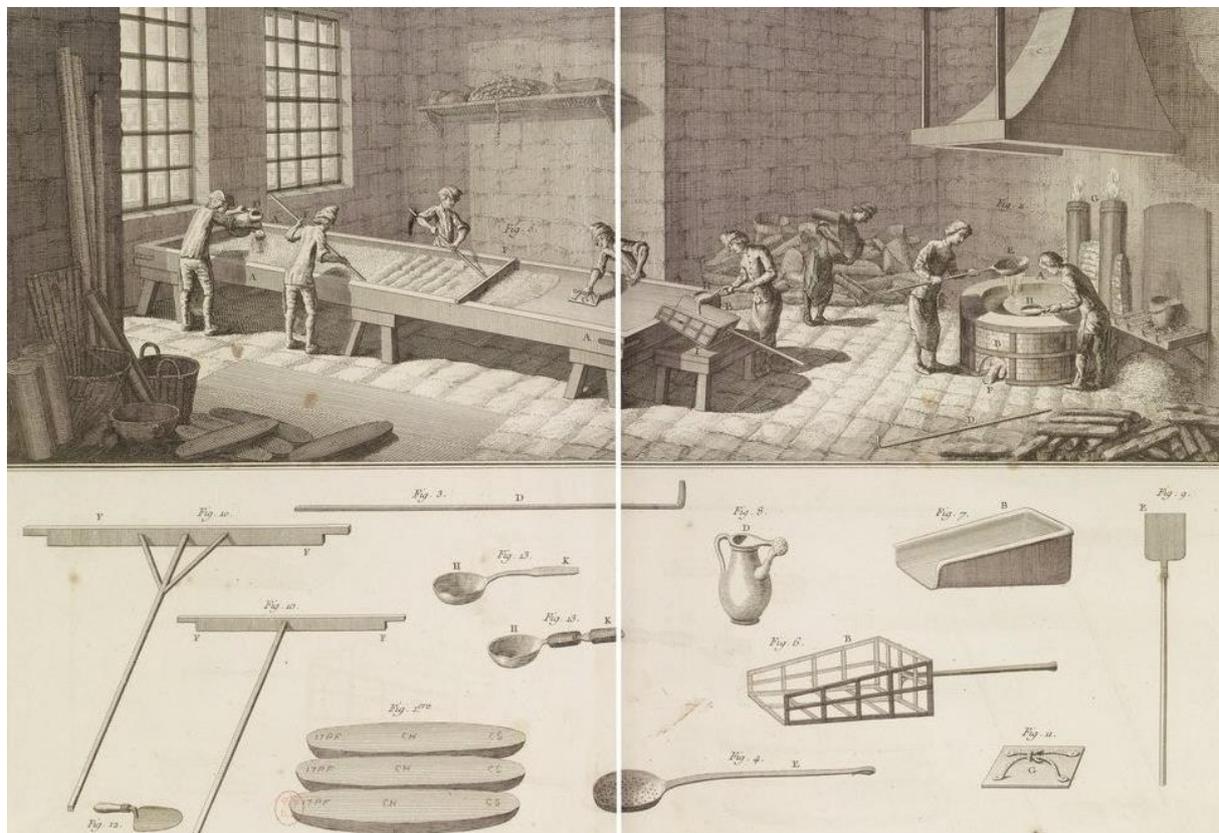


Fig. 8 : Une fonderie de plomb au XVIII^e siècle. Coulage des tables de plomb sur sable. En bas à gauche, « saumons » en attente de fonte. Extrait de M*** 1773 © BNF - Gallica

⁴⁶ Ce chapitre est en grande partie extrait de MARIAGE et PYCKE 2016.

⁴⁷ GOOVAERTS 1896, p. 144 ; SOIL DE MORIAMÉ 1905. D'une manière générale, sur les métiers et corporations tournaisiens rassemblés depuis le XV^e siècle en 36 bannières : THOMAS 2009.

⁴⁸ En 1682 et 1794, les chaudronniers se réunissent encore au cloître de l'abbaye de Saint-Martin (SOIL DE MORIAMÉ 1905, p. 194, 201, 230). À noter que d'après Cloquet, le corps des orfèvres, étainiers et plombiers, ayant pour patron Eloi, célèbre en 1785 en l'église Saint-Jacques son saint patron (CLOQUET 1881, p. 154).

La commune de Tournai dispose d'un « plommier » attitré, gagé avec une pension de dix livres de gros par an, « a condition qu'il livrera le plomb ». En mai 1609, certains membres des Consaux remettent en cause ce privilège et cette désignation, mais il est finalement décidé de conserver cette nomination et cette pension annuelle, au profit d'Etienne du Chasteau. Le mayeur des finances se plaint cependant de cette désignation qu'il juge de ses compétences exclusives⁴⁹.

Les tarifs journaliers des ouvriers du bâtiment sont, sous l'Ancien régime, dictés par les prix imposés par les corporations. On distingue, dans l'ordre décroissant, les salaires des maîtres, des ouvriers qualifiés et des plus modestes manouvriers.

Les pratiques professionnelles et la qualité du travail sont encadrées par la corporation. Aussi, lorsque le chapitre cathédral décide en 1766 de faire appel à un maître plombier de Lille, Pierre-Charles-Joseph Vanderhaghen, pour renouveler les couvertures en plomb de la cathédrale, et que des problèmes de conception apparaissent, le chapitre dépêche sur place les « juré, égard et maitres du stil et métier des plombiers de la ville de Tournay » pour une inspection⁵⁰.

Les sources permettent – entre les lignes – de comprendre certains aspects du métier de plombier. Ceux-ci sont tout d'abord payés au poids du métal livré, avec parfois des coûts supplémentaires liés à la dépose des anciens matériaux – le vieux plomb étant souvent déduit du coût total – et la pose des nouveaux. Le coût du plomb diffère selon sa forme et sa destination : plomb de table, plomb pour chéneaux ou pour tuyaux de descentes d'eau (tableau 2). Les frais de « soudure » sont par ailleurs bien distincts. Ces soudures sont réalisées avec un alliage spécial, en fondant le métal sur place au moyen de « carbon », parfois appelé « carbon d'(h)archon », livré en rasières⁵¹, c'est-à-dire de charbon incandescent⁵². Le poids du plomb est essentiel dans la facturation et la commune perçoit une taxe lorsque le métal est amené à la halle pour être pesé officiellement avant d'être remis en œuvre. En témoignent des comptes de 1443, 1483 et 1542 qui montrent que le plomb est transporté sur une brouette jusqu'à la halle et qu'à l'occasion la commune perçoit une taxe « pour le droit de pois »⁵³.

Les techniques utilisées pour mettre en forme le plomb sont rarement précisées. Celui-ci peut être livré en « taule » ou « table », « batu » ou « à fondre » lorsqu'il s'agit sans doute d'incruster des agrafes ou de fixer des éléments en fer dans les maçonneries. L'épaisseur des tables de plomb fait débat au XVIII^e siècle ; à la cathédrale, le rapport d'inspection des travaux réalisés par le plombier Vanderhagen constate des épaisseurs variables allant de 2 à 3,5 lignes, soit entre 4,4 et 7,7 mm, signe que ces tables étaient encore fondues sur sable et non laminées⁵⁴. Pour les chéneaux, l'épaisseur requise est également importante : le chéneau des

⁴⁹ HENNEBERT 1855, p. 10 et 169.

⁵⁰ Annexe 34.

⁵¹ Annexes 4, 12, 13, 32 et 35.

⁵² En 1572-1573 : « A certain charbonnier la somme de 18 s. Fl. pour avoir en la sepmaine finissant le 20e d'aprvril 1572 achetez demy rasière de charbon d'archon pour plomber les trailles de fer et les chaines et pieres des prisons du trou des Traictres et trou des Myosche a 18 s. et icy : 9 s. t. » (ADN, B13087, f° 167 r°).

⁵³ Annexes 4, 5 et 7.

⁵⁴ Annexe 34.

maisons en face du beffroi, reconstruites après 1781, doit être épais, d'après le cahier des charges conservé, de 2,5 lignes, soit 5,5 mm⁵⁵.

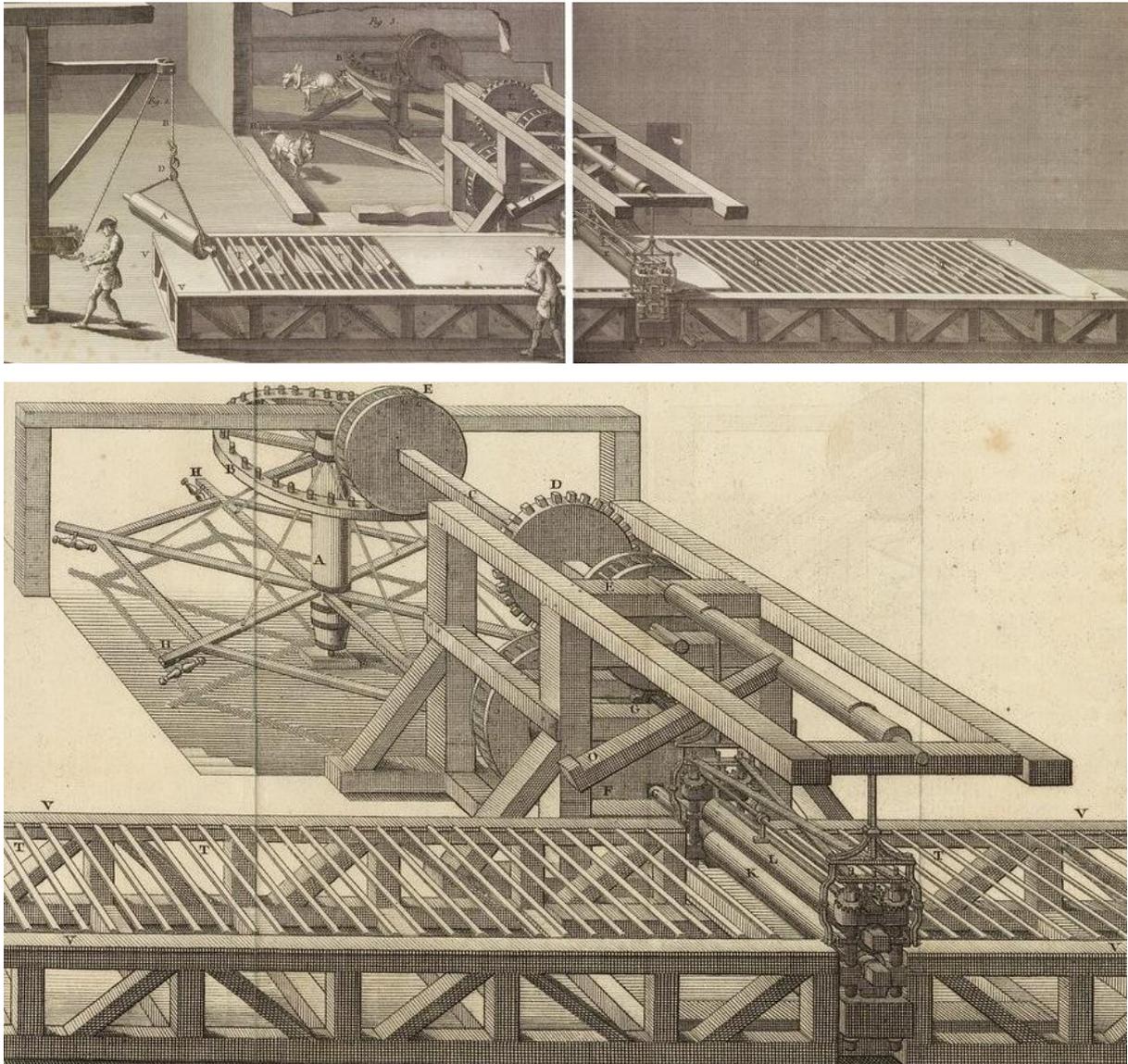


Fig. 9 et 10 : Une innovation du XVIII^e siècle : le laminage des tables de plomb entre rouleaux métalliques. Extraits de M*** 1773 et de REMOND DE SAINTE-ALBINE 1747 © BNF - Gallica

Au XVIII^e siècle, les techniques de laminage ou d'étirement du plomb entre des rouleaux métalliques se perfectionnent et concurrencent les méthodes traditionnelles du plomb simplement fondu et coulé sur table, dont le résultat est beaucoup plus irrégulier (fig. 9 et 10). Cette technique rajoute une étape dans la production mais permet au final de sérieuses économies. En France, le développement des manufactures de laminoirs vers 1730 – s'inspirant d'une invention anglaise du début du siècle – rencontre l'opposition des corporations de plombiers et il est possible qu'un phénomène identique ait eu cours à

⁵⁵ Annexe 36. Ces dimensions apparaissent supérieures aux standards en vigueur par ailleurs. À la cathédrale de Chartres, les tables observées par Viollet-le-Duc avant 1835 faisaient 4 mm d'épaisseur (VIOLLET-LE-DUC 1869, p. 211).

Tournai⁵⁶. De fait, les sources locales ne signalent qu'à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle l'apparition de plomb « laminé »⁵⁷, plus fréquemment qualifié de plomb « tiré »⁵⁸ ; indice supplémentaire du conservatisme des métiers tournaisiens ?

3.2. Des hommes

Le nom de certains maîtres plombiers d'Ancien régime est connu:

Jean Davredoing ou **Dauredoing**, rémunéré pour une série de travaux pour la ville en 1396, 1397 et 1399⁵⁹ ; il intervient dans la restauration de beffroi en 1400⁶⁰ et en 1405⁶¹.

Jean le Plommier, livre à l'église Saint-Brice 28 lb. de plomb en 1405/1406 « pour assir plusieurs agrappes de fier es pilliers qui tiennent les trois nouviaux pans dou cœur », pour 14 s.⁶²

Lottard le Plommier, en 1413 il fournit 51 lb. de plomb pour encaster les verges de fer d'une fenêtre de l'église Saint-Brice⁶³ ; le même ou un collègue (« **Colart le Plommier** ») fournit la même année 19 lb. de plomb pour souder un chandelier de fer devant l'image de saint Brice⁶⁴.

Colart Velaine, rémunéré en 1414 pour la façon d'une « tremuie de ploncq assise sur les murs de le porte Cocquerel, pour recepvoir les yauwes venans de ladicte porte » ; en 1422 et 1423 il exécute d'autres ouvrages pour l'évacuation des eaux d'édifices communaux et privés⁶⁵.

Collart Florencq, « plommier », livre en 1423/1424 à l'église Saint-Brice une pièce de plomb de 57 lb. destinée à une nouvelle fenêtre⁶⁶.

Piérard de le Court, cité comme plombier de la cathédrale en 1455/1456, date à laquelle il occupe une maison à pignon de bois couverte de tuile en la rue de la Cordonnerie, dans la paroisse Notre-Dame⁶⁷. Il s'agit peut-être de la même personne que « **Pierrart le Plommier** » qui travaille à l'hôtel de la sénéchale de Hainaut entre 1436 et 1444⁶⁸.

Jean Gourdin, « plommier », qui obtient des doyens des métiers de sa corporation de pouvoir « poindre son ouvrage de plonc de noir a oile seulement » en 1476⁶⁹.

⁵⁶ Le laminage est notamment expliqué et illustré dans l'ouvrage de Pierre REMOND DE SAINTE-ALBINE qui propose en 1730 à la Société des arts une nouvelle machine à laminier, installée dans la *Manufacture des plombs laminés* du faubourg Saint-Antoine à Paris (voir publication anonyme de 1731 des *Observations sur le plomb laminé*, rééditée pour la troisième fois en 1747), puis dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

⁵⁷ En latin, le terme « lamina » n'est utilisé qu'en 1752 pour désigner une table de plomb (annexe 28). On trouve mention de l'opération de « laminage » et du plomb « laminé » dans le règlement capitulaire de 1769 (annexe 35) et dans des travaux réalisés en 1809 à la cathédrale (annexe 39).

⁵⁸ À partir de 1756 (annexes 32, 33), en 1769 (annexe 35), 1790 (annexe 37) et 1804-1805 (annexe 38).

⁵⁹ Annexe 2.

⁶⁰ DU MORTIER 1862, p. 349.

⁶¹ Travaux à la chapelle Saint-Nicolas en l'église Saint-Jacques ; livraison de plomb pour des crampons (DE LA GRANGE 1890, p. 179-180).

⁶² SOIL DE MORIAME 1908, p. 132.

⁶³ *Ibidem*, p. 152-153 et 395.

⁶⁴ *Ibidem*, p. 154.

⁶⁵ GODEFROY 1895, t. 8, p. 40 et annexe 3.

⁶⁶ SOIL DE MORIAME 1908, p. 170.

⁶⁷ ACT, *Registre* 38^E, f° 7 v°.

⁶⁸ Annexe 4.

⁶⁹ DE LA GRANGE et CLOQUET 1888, p. 88.

Guillaume Mautaillet ou **Mautailé**, fournit en 1475 deux « estriés » servant à « une noeuve poye estants sur les pietvoies des murs de le fortresse de ladicte ville, a le widenghe de le porte Morel »⁷⁰. Il réalise la couverture en plomb d'un petit édifice sur le pont à pont en 1483⁷¹.

Jean de Gruse ou **de Guize**, mentionné en 1507/1508 pour la réparation d'un « nogghe » du palais épiscopal⁷² et en 1520/1521 dans la livraison de boulets de plomb⁷³.

Un certain **Martin**, plombier demeurant à Tournai, intervient dans des travaux de couverture au château en 1527/1528⁷⁴. Il s'agit sans doute de **Martin Desbarbieurs** ; en 1535 celui-ci livre 40 livres de plomb pour le contrepoids de l'horloge du beffroi. L'année suivante, le même plombier fournit 770 livres de « plomb en table » pour la couverture des « fenestragés » du carillon du beffroi⁷⁵.

François Louveau, maître plombier du chapitre, livre du plomb à l'hôtel du bailliage sur la Grand-Place en 1541/1542⁷⁶.

Antoine Liebert, signalé dans divers travaux à Tournai en 1546/1547⁷⁷, 1555/1556⁷⁸, 1560/1562⁷⁹, 1572⁸⁰. Il tient en 1570/1571 une « échoppe » attenante au cimetière de la paroisse Notre-Dame, sur un rejet de la commune⁸¹. Il habite cependant une maison à la rue de Cologne (Yser) et paie pour cela une rente de 4 lb. 4 s. à la commune⁸².

Jean Dongny renouvelle en 1566 « le bachin de ploncq » des fonts de l'église Saint-Brice, brisé par les Iconoclastes et pesant 59 lb.⁸³

Pierre du Fresne, Defrennes ou **Desfrennes** réalise divers travaux au Pont des Trous et au palais du gouverneur de Tournai en 1583/1584⁸⁴. Il est par ailleurs le plombier attitré de la fabrique de la cathédrale en 1592; en 1593 il négocie avec le chapitre de nouvelles conditions salariales⁸⁵. C'est sans doute lui qui en 1592 renouvelle « le bachin de plomb » des fonts de l'église Saint-Brice, pesant 41 lb⁸⁶. Il décède avant le 27 juin 1596⁸⁷; avant le 18 octobre 1596 sa veuve peut poursuivre ses activités à la cathédrale⁸⁸. Cette dernière est encore active en 1599⁸⁹.

Etienne du Chasteau, du Château ou **Chasteau (Stephanus Castrensis)** : plombier du chapitre cathédral actif en 1607/1608⁹⁰. En mai 1609, il est désigné par les Consaux comme plombier attitré de la ville, aux gages de 10 lb.

⁷⁰ GODEFROY 1895, t. 8, p. 311.

⁷¹ Annexe 5.

⁷² VAN MELKEBEEK 1985, p. 242.

⁷³ Payements pour divers « bouletz de plomb » pour la défense de la ville, portant 31 lb. de plomb à un gros et demi la livre soit 27 s. 1 d. ; et 786 lb. de plomb pour les « bouletz pour les serpentines », 34 lb. 7 s. 9 d., total : 35 lb. 14 s. 11 d. (AGR, CC 39938, f° 18 v°).

⁷⁴ Annexe 6.

⁷⁵ HOCQUET 1921, p. 9 et 16 (tiré-à-part).

⁷⁶ Annexe 7.

⁷⁷ Annexe 8.

⁷⁸ Annexe 9.

⁷⁹ ADN, B2545, Immatriculation 92232 ; annexe 10.

⁸⁰ Annexe 11.

⁸¹ Il paye une rente à la commune (8 s. 6 d.) pour la location d'un rejet « sur lequel il a erigé une eschoppe tenant le chimentiere de ladicte eglise Nostre Dame » (c'est sans doute le bâtiment que l'on voit sur les Albums de Croy) (AGR, CC 39989, f° 2 r°).

⁸² AGR, CC 39993, f° 13 v°.

⁸³ SOIL DE MORIAME 1908, p. 229.

⁸⁴ Annexe 13.

⁸⁵ Annexe 16.

⁸⁶ SOIL DE MORIAME 1908, p. 260 et 390.

⁸⁷ Annexe 17.

⁸⁸ ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 18 octobre 1596. Il est alors signalé qu'il a exercé son office durant 15 et 16 ans.

⁸⁹ Annexe 17.

⁹⁰ ACT, *Comptes des Chapelains*, 1607-1608.

par an⁹¹. En décembre 1609, il est signalé comme « plombier de Nostre Dame et de la ville de Tournay » ; guéri « d'une maladie désespérée des médecins », il fait don d'un tableau en l'église Notre-Dame de Hal, où il avait effectué un pèlerinage⁹². Il veille à approvisionner le chapitre cathédral de plomb depuis Lille, en 1616⁹³. En 1635 il est encore fonction mais, suspecté de vol, il doit rendre les clés de la plomberie au valet de la fabrique⁹⁴.

Octave du Sart, est décédé avant le mois de novembre 1678 ; entre 1678 et 1681 sa veuve effectue diverses livraisons de plomb pour les maisons capitulaires⁹⁵.

Pierre-Ignace du Sart : il est signalé en 1705 comme « maître plombier à Tournay » dans un arrêt du parlement de Tournai⁹⁶.

Jean-Baptiste du Masy ou **Masiz**, effectue des livraisons de plomb aux maisons capitulaires entre 1690 et 1693⁹⁷ ; il est accusé de vol de plomb à la cathédrale en 1723⁹⁸.

Pierre-Dominique-Joseph Mondo : il livre du plomb pour la maison des Anciens prêtres entre 1757 et 1766⁹⁹ ; en 1767 il effectue une inspection de travaux réalisés à la cathédrale par un plombier lillois, il est alors cité comme juré du métier (*stil*) des plombiers de Tournai avec **Jean-Baptiste Biser**, **Amand-Joseph Brunfaut**, **Ignace-Joseph Mondo** et **François Mondo**¹⁰⁰. En 1770 il cosigne le règlement des plombiers de la fabrique de la cathédrale¹⁰¹.

Gilles Brunfaut : il cosigne le règlement des plombiers de la fabrique de la cathédrale en 1770¹⁰². Après son décès, entre 1788 et 1790, sa veuve reprend ses activités¹⁰³.

Odile Brunfaut : peut-être le fils du précédent ; il travaille à la cathédrale en 1804/1805 et en 1809/1810¹⁰⁴

3.3. Un dossier bien documenté: la fonderie et les plombiers du chapitre cathédral

Les besoins spécifiques du chapitre cathédral, gestionnaire d'un important parc immobilier au cœur de la ville, cathédrale et bâtiments capitulaire inclus, ont tôt justifié l'engagement d'un plombier attiré par la fabrique, chargé de l'entretien quotidien que requièrent les toitures. Cet ouvrier qualifié est, comme les autres plombiers tournaisiens, inscrit à la bannière des orfèvres, mais il est assermenté vis-à-vis du chapitre et doit se conformer au règlement de la fabrique. Il détient en quelque sorte une forme d'exclusivité sur tous les travaux réalisés par le chapitre¹⁰⁵. Les versions successives du serment des ouvriers jurés de la cathédrale¹⁰⁶, dont le plombier, insistent sur l'obligation de résilier

⁹¹ HENNEBERT 1855, p. 10.

⁹² MAILLARD 1651, p. 246.

⁹³ Annexe 20.

⁹⁴ ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 19 février 1635.

⁹⁵ ACT, *Fonds des Nouveaux bâtiments*, boîte 2.

⁹⁶ PINAULT 1715, p. 194.

⁹⁷ ACT, *Comptes des Nouveaux bâtiments*, 1690-1691, 1691-1692 et 1692-1693 ; annexe 22.

⁹⁸ Annexe 25.

⁹⁹ Annexes 32-33.

¹⁰⁰ Annexe 34.

¹⁰¹ Annexe 35.

¹⁰² Annexe 35.

¹⁰³ Annexe 37.

¹⁰⁴ Annexes 38-39.

¹⁰⁵ Cette exclusivité doit être relativisée. Le chapitre n'hésite pas en 1766 à recourir à un plombier lillois (annexe 34). À la fin du XVI^e siècle, Pierre Deffrennes cumule également les fonctions de plombier du chapitre et de la ville.

¹⁰⁶ Le plombier, le maçon, le charpentier, le plombier, le couvreur et le « manouvrier » (à savoir l'ouvrier qui exécute les gros travaux). Deux autres artisans qualifiés sont ajoutés par la suite : le vitrier (*verrurier*, *verrier*, *verrieur*) et le ferronnier ou serrurier.

annuellement sa charge, de s'acquitter de sa tâche au profit exclusif de la cathédrale, de conseiller loyalement le chapitre pour l'achat des fournitures et de ne prêter à personne les matériaux et l'outillage appartenant à la fabrique¹⁰⁷.

Dès 1336, des maîtres-plombiers à demeure (« plumbarios ») sont employés à la cathédrale au titre d'ouvriers-artisans jurés, tout comme les charpentiers et les menuisiers : il leur est demandé de refaire à neuf la croix de la tour lanterne, en fer garni à l'extérieur de plomb doré (« intus ferream, extra plumbeam deauratam »). Une autre attestation du plombier assermenté évoque les frais que celui-ci a supportés à cette époque pour avoir réparé un « campanilis plumbeus », un campanile (un des quatre clochers ou la tour lanterne) recouvert de plomb¹⁰⁸. Le « plommier » attitré de la cathédrale est tenu de prêter serment devant le chapitre, chaque année, le lundi suivant la fête de la Chandeleur (2 février).



Fig. 11 : Lors des travaux de restauration des tours de la cathédrale à la fin du XIX^e siècle, on retrouve au sommet de la tour Marie(-Pontoise) différentes marques d'ouvriers dont, sur une partie en plomb sous la croix, l'inscription « ALBERT DALENSON 1528 » avec une représentation d'un marteau d'ardoisier. Cet indice de travaux réalisés à cette époque coïncide peut-être au remplacement des toitures de cette partie de la cathédrale, alors en plomb, par de l'ardoise. La plaque de plomb a été découpée à la fin du XIX^e siècle et est conservée aujourd'hui dans la salle de lecture des archives de la cathédrale. Voir SOIL 1896 © Auteur.

Les plombiers-jurés ne travaillent pas seuls mais dirigent un atelier composé d'ouvriers et de manœuvres rémunérés selon leur statut dans le métier. C'est notamment le cas de Pierre Deffrennes, qui sert la cathédrale pendant 15 puis 16 ans. À son décès en 1596, sa veuve obtient, vu sa pauvreté, de pouvoir lui succéder avec l'aide de ses fils et de ses ouvriers, sous réserve toutefois de lui adjoindre du personnel qualifié¹⁰⁹. À la cathédrale au XVIII^e

¹⁰⁷ Les plus anciennes versions du serment des ouvriers de la cathédrale sont éditées par PYCKE et BELIN 2010, p. 78, n° 42 (XIV^e siècle) et p. 96-97, n° 59 (XV^e siècle).

¹⁰⁸ Annexe 1.

¹⁰⁹ ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 18 octobre 1596.

siècle, les maîtres plombiers et leur personnel ouvrier doivent être assistés des valets ou « piqueurs » de la fabrique, qui contrôlent les différentes étapes de fabrication, et interviennent préventivement « contre la multiplicité des ouvriers, leur négligence ou volerie »¹¹⁰.

Les superficies imposantes des toitures en plomb justifient la présence d'un local technique dédié, aux abords immédiats de la cathédrale. En 1420¹¹¹ et avant 1566, un bâtiment appartenant au chapitre et situé dans le haut de la rue des Chapeliers fait office spécifiquement de « fonderie de plombs pour la couverture de l'église »¹¹². C'est certainement dans cet atelier, attesté jusqu'à la fin de l'Ancien régime, que les nouvelles pièces sont fondues sur sable et remodelées avant d'être mises en œuvre dans les toitures. On ne dispose cependant que d'informations très lacunaires sur ce bâtiment et sa disposition. Il devait être isolé des autres constructions, voûté pour prévenir les incendies, et doté d'une importante cheminée pour les opérations de fonte. En 1732, le « vieux » plomb de la cathédrale est conservé dans la fonderie¹¹³. Une visite de 1742 distingue l'« ouvrier du plombier » de la « fonderie » en tant que telle ; le lattage et la couverture de tuiles de ces deux bâtiments doivent être renouvelés en 1743. En 1742, le plombier a besoin de « deux soufflé neuf »¹¹⁴. En 1757, c'est à la « fondery » du chapitre qu'est coulé le plomb mis en œuvre à la nouvelle bibliothèque capitulaire, place de l'Evêché¹¹⁵.

La préciosité et le coût du plomb suscitent cependant la convoitise et nécessitent des mesures spécifiques pour sa conservation. En 1635, le plombier assermenté Étienne Chasteau (*Stephanus Castrensis*), actif pourtant depuis 28 ans¹¹⁶, est prié de rendre au chapitre les clés du local où est alors conservé le plomb ; il ne pourra en recevoir du clerc de la fabrique que de livre en livre¹¹⁷. À cette époque, le chapitre remise donc le plomb dans un bâtiment spécifique, distinct de la fonderie ; dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, celui-ci est qualifié de « magasin » et est fermé à clef¹¹⁸. Signe que la fonderie est sans doute moins utilisée au milieu du XVIII^e siècle, le chanoine Waucquier précise qu'à son époque une partie des pierres tombales issues du cloître démantelé est conservée « dans l'endroit où l'on fond le plomb »¹¹⁹.

¹¹⁰ Annexe 35.

¹¹¹ Un acte du 15 mars 1420 n. st. évoque la construction de trois « echoppes » en l'*atire* (cimetière) de la cathédrale du côté du beffroi « au lez devers le fonderie de nostre eglise » (ACT, *Chartrier*, non coté).

¹¹² PYCKE et MARIAGE 2004, p. 45, *sub verbo* « Fonderie de plomb » : « Au long du mur de la rue des chapeliers estoit cy-devant la monnoie de messieurs du chapitre, où l'on batoit certainement pièces de monnoie, où présentement est la fonderie des plombs pour la couverture de l'église » (d'après un manuscrit du XVII^e siècle conservé à la BR, ms 13762-68, f° 177 r°).

¹¹³ Annexe 27.

¹¹⁴ Annexe 27.

¹¹⁵ Annexe 33.

¹¹⁶ Il est cité dans les comptes du pain des chapelains, pour l'année 1607-1608, dans les mises extraordinaires : « Solutum Stephano Castrensi, plombario, pro reparacione plombei canalis factam in domo nostra [= grande maison du chapitre au Casteler], quam tenet dominus Gabriel Belier » (ACT, *Comptes des Chapelains*).

¹¹⁷ ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 19 février 1635.

¹¹⁸ Règlements de 1769 et 1785 (annexe 35).

¹¹⁹ PYCKE 2017, p. 227.

Le cas le plus flagrant de vol date de 1723 : le bailli général de la cathédrale se plaint de ce que, « depuis deux ou trois mois ou environ, on avoit volé et enlevé jusqu'à dix ou douze mils livres de plomb sur les couvertures et dans les nogles de la cathédrale de Notre Dame de Tournay, avec fraction aux fenestres et portes desdits toits et plombiers de l'église cathédrale, et cela par quelcun malveillant ». Parmi les accusés figure le maître plombier Jean-Baptiste du Masy, actif depuis plus de trente années¹²⁰.

On comprend dès lors les modifications successives intervenues dans le règlement du plombier capitulaire ; le chapitre cathédral est particulièrement attentif, du XVI^e au XVIII^e siècle, à prévenir tout abus, à garder la mainmise sur le personnel et à contrôler des coûts devenus exorbitants. Ces précieux règlements offrent également quantité de détails sur le métier : approvisionnement du nouveau plomb, démontage des vieux matériaux, pesée, refonte, transformation, pose, ainsi que sur le personnel impliqué dans ces opérations¹²¹.

Les revenus des ouvriers font l'objet de dures tractations. À la fin du XVI^e siècle, dans un contexte budgétaire difficile pour la fabrique de la cathédrale, le chapitre impose un nouveau cadre salarial et aligne les honoraires du plombier sur ceux des autres ouvriers du bâtiment, soit l'équivalent d'un maître maçon ou d'un couvreur de tuiles, qui gagnent alors 30 s. par jour. Son familier ou apprenti gagne lui 26 s. Cependant, ce plombier continue à gagner un salaire très élevé lors de la fusion et de la coulée des tables de plomb (60 s. par jour) ; est-ce à cause du prix des matériaux (bois, sable, outils) que le plombier doit alors mettre en œuvre ou serait-ce plutôt dû à la pénibilité de l'opération ? Par ailleurs, lorsqu'il travaille sur les parties les plus hautes de la cathédrale – sans doute les clochers et la tour lanterne –, il gagne 40 s. par jour : les 10 sous supplémentaires étant considéré comme une forme de prime de risque¹²².

En 1769, le chapitre édicte un nouveau tarif pour les honoraires des ouvriers du plombier de la cathédrale et de ses aides, variable selon les opérations de fonte (38/27 s.), les journées de travail de pose « sous les yeux du piqueur » (16/12 s.) ou le travail périlleux « sur la corde ». Pour tirer le plomb livré par la fabrique, le plombier est payé 30 s. pour 100 lb. de matériau. En 1785, il est prévu que les « piqueurs dits anciennement valets de la fabrique (...) soient présents à la fonte, au laminage et à l'affinage du plomb (...). Ils auront la même attention au racommodage des plombées, où ils vérifieront la mise en œuvre de la matière par leur présence ». On veille aussi à ce que « les deux piqueurs se trouvent présents au déflambage de soudure et au départ des ouvriers lorsqu'ils quittent l'ouvrage pour s'assurer qu'ils n'emportent rien, et d'ordonner même au besoin de fouiller ceux qui pourroient être suspects, que lors du transport des plombs au magasin ils adjoindront un ou deux clochemens aux piqueurs pour empêcher les vols et faire des visites dans le grand cimetière »¹²³. Bref, la confiance règne...

¹²⁰ Annexe 25.

¹²¹ Annexe 35.

¹²² Annexe 16.

¹²³ Annexe 35.

En 1765, le chapitre s'attache les services d'un plombier lillois, Pierre-Charles-Joseph Vanderhaghen, chargé de renouveler les « plombées » du transept ou du déambulatoire de la cathédrale. Le contexte de cette externalisation des travaux est mal connu : le chapitre ne faisait-il alors pas confiance aux compétences de son plombier à demeure ? Toujours est-il que Vanderhaghen livre 49 tables de plomb (45724 lb.) et produit sur place 162 nouvelles tables (148426 lb.) ; 5000 lb. de soudure sont utilisées. Il fait venir 100 « saumons » de plomb depuis Bruges, pesant chacun près de 70 kg (16225 lb.). Dès 1767 cependant, les travaux réalisés sont sévèrement critiqués par les membres du métier des plombiers tournaisiens, qui constatent des défauts de soudure dans les tables coulées mesurant jusqu'à 18 pieds (5,35 m), signalant que la longueur ordinaire pour ce type d'ouvrage ne peut normalement dépasser les 13 à 14 pieds (4,15 m)¹²⁴. Jalousie et corporatisme excessifs des plombiers locaux ou réelles malfaçons ? L'issue du différend n'est pas connue.

D'une manière générale, il est indubitable que la charge de travail des plombiers capitulaires a décliné avec le temps, en raison de la concurrence de plombiers externes mais surtout à cause du remplacement progressif, à partir du XVI^e siècle, des différentes couvertures de la cathédrale par de la tuile ou de l'ardoise, beaucoup moins onéreuses. La vente du plomb a d'ailleurs permis de financer les travaux de renouvellement des toitures ; et ce malgré que le chapitre ait été convaincu de la grande durabilité de ce matériau et du faible entretien qu'il nécessitait¹²⁵.

4. Utilisation

Les usages du plomb dans la construction en ville sont nombreux et diversifiés. Les sources rassemblées permettent d'en donner un large aperçu.

4.1. Maîtriser les eaux : couverture, canalisations et citernes

L'utilisation du plomb dans les toitures est sans doute le volet le plus courant de l'usage de ce métal dans la construction. Généralement, son coût élevé le limite cependant, en fonction des moyens et ambitions du propriétaire, aux emplacements ou éléments les plus sensibles au contact de l'eau, les versants à faible pente voire les terrasses, dans les noues/nochers situés en bas de versants ou recouvrant les bacs mitoyens des immeubles à pignons. Ailleurs, le choix du plomb comme matériau de couverture a pu être dicté par un enjeu de prestige, mais aussi de longévité et d'entretien, car les toitures couvertes en plomb nécessitent beaucoup moins d'interventions que celles en tuiles ou en ardoises, avec une durabilité exceptionnelle pouvant excéder les deux siècles, paramètres très importants au regard de la difficulté d'accès aux parties hautes des édifices. Buses, canalisations, citernes, complètent la liste des ouvrages en plomb repérés dans la construction ancienne pour la prémunir des eaux¹²⁶.

¹²⁴ Annexe 34. *L'Art du Plombier* précise que les tables ne peuvent excéder 3 pieds de large pour 12 de long faute de quoi « il en résulteroit de grands inconvénients » (M*** 1773, p. 68).

¹²⁵ Annexe 29.

¹²⁶ L'assainissement des édifices et l'évacuation des eaux sont des domaines de recherche encore en friche : REVEYRON 2016 .

4.1.1. Bâtiments publics

La Commune jurée de Tournai, née au milieu du XII^e siècle, développe au bas Moyen âge et aux Temps modernes un ambitieux programme architectural. L'élément le plus emblématique de ce patrimoine immobilier est le beffroi, encore conservé aujourd'hui et repris depuis 1999 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Fig. 12 : Le couronnement de la flèche du beffroi, restaurée à la fin du XX^e siècle, joue sur le contraste entre le bleu-gris de l'ardoise, le gris du plomb et les éléments de décor en ferronnerie recouverte de feuille d'or © Auteur

Le beffroi, après un violent incendie survenu en 1391, est quasi intégralement reconstruit dans ses parties hautes. En 1400, ses pinacles sont renouvelés en plomb, ainsi que les diverses faces du campanile ; pas moins de 32753 lb. de plomb (14 t.) sont mises en oeuvre dans cette grande restauration qui grève les finances communales du montant considérable de 1503 lb. 3 s. 8 d. t. (fig. 12)¹²⁷ Les deux dallages des galeries sont, jusqu'à la dernière restauration de la fin du XX^e siècle, également couverts en plomb, pour les parties exposées aux pluies. Un rapport d'inspection de 1804 signale qu'« une partie des faitissures et arestiers en plomb manque et laisse plusieurs membres de charpente à la merci des pluies » et que « la plateforme de laditte gallerie [inférieure] est couverte en plomb dans une seule partie, en sorte que les trois autres parties, qui semblent abritées par une couverture en ardoises, n'en sont pas moins exposées aux pluies et neiges (...). Il conviendrait de les couvrir en plomb comme la partie mentionnée et les toitures des autres deviendront inutiles »¹²⁸. En 1847, un devis estimatif des travaux restant à effectuer pour la complète restauration du beffroi, rédigé par l'architecte Bruno Renard, précise que le « dallage en plomb de ladite [première galerie] »

¹²⁷ DU MORTIER 1862, p. 348-349.

¹²⁸ MILET 1994, p. 9.

pèse 678 kg à 59 cent soit 400 fr. 2 centimes, tandis que la fourniture et pose de 1172 kg de plomb pour le dallage de la deuxième galerie monte à 691 fr. 48 centimes¹²⁹.

D'une manière générale, les parties hautes des bâtiments communaux font un usage important du plomb ; sur les toitures en ardoise, les éléments de raccord (arêtières et noues) sont réalisés en plomb – ou en zinc depuis le XIX^e – ; par contre les faîtières sont soit en feuilles de plomb, soit en tuiles de terre cuite vernissée de teinte noire, en demi-rond ou triangulaires à crêtes de coq.

À la fin du Moyen âge et à la Renaissance, les toitures des édifices civils s'ornent d'éléments parfois très complexes et hautement décorés, comme la riche « heuse » (épi) en plomb « à quatre tourelles » portant bannière et par-dessus un grand pommeau orné de fleur de lys, épi surmontant le pignon dans la grande halle des Consaux réalisé par l'orfèvre Jean Descampiaux (1458/1459)¹³⁰. À la même époque, ce maître est également l'auteur d'une « heuse » de plomb « estoffé de pommeaux et de florons », de 9 à 10 pieds de haut, sommant la tour du pont des Trous de la rive gauche (tour du Bourdiel), alors couverte d'une toiture d'ardoises en poivrière¹³¹.

La halle des Consaux n'a pas survécu à la Révolution mais est connue par de nombreuses dessins, gravures et plans anciens. À proximité sans doute, la maison du concierge de la halle voit son « noghe » renouvelé en 1397 ; 122 lb. (52 kg) de plomb sont alors utilisées¹³². Ce même bâtiment voit également en 1469/1470 son pignon orné d'une « heuse » en plomb, agrémentée d'un soleil, terminée par une fleur de lys, le tout doré¹³³. La halle est probablement devancée d'une galerie dont les « montans de ploncq » sont alors peints à l'huile et semés des armoiries de la ville, des « castelés argentéz » (1455)¹³⁴.

Non loin, le toit de la halle des doyens des Métiers est éclairé en 1593 de lucarnes couvertes d'ardoises et garnies de « festissures » de plomb avec « heuses » peintes et dorées. Le faîte de ce bâtiment est surmonté en 1617 d'une croix de plomb dorée¹³⁵. Les maisons accolées au beffroi sont également éclairées de lucarnes qualifiées de « fenêtres flamandes » ; en 1433 on y place des « enseignes de ploncq » surmontées de « bannières d'airain »¹³⁶.

L'ancienne boucherie communale est dotée en 1395/1396 de « trémuies » – sans doute des bacs en bois – auxquels sont connectés des « noghes de plonq » pour l'évacuation des eaux¹³⁷.

En 1540, le souverain acquiert sur la Grand-Place l'hôtel de la Couronne avec l'objectif d'y installer le siège du bailliage de Tournai-Tournais. D'importants travaux de reconstruction sont réalisés dans la foulée, mais ils ne seront pas achevés avant la fin du XVI^e

¹²⁹ AÉT, *Bureau des travaux publics*, 1298.

¹³⁰ DE LA GRANGE et CLOQUET 1887, p. 52 ; IDEM 1888, p. 337.

¹³¹ *Ibidem* 1888, p. 337.

¹³² Annexe 2.

¹³³ DE LA GRANGE et CLOQUET 1887, p. 59.

¹³⁴ *Ibidem* 1887, p. 54.

¹³⁵ *Ibidem* 1887, p. 57 ; IDEM 1888, p. 224.

¹³⁶ *Ibidem* 1887, p. 58 ; SOIL 1904, p. 83.

¹³⁷ GODEFROY 1895, t. 8, p. 40.

voire le début du siècle suivant. En 1542, le bâtiment existant est dépouillé des 635 lb. (273 kg) de « wiés plong » qu'il contient ; pour le nouvel édifice, quatre « noghes » sont réalisés grâce à 1313,5 lb. (566 kg) de plomb et 43,75 lb. (19 kg) de soudure¹³⁸. En 1546/1547, les travaux se poursuivent avec la livraison de « tables de plong employées es noghes », à savoir 933,5 lb. pour les chéneaux et 32,5 lb. de soudure. 154 lb. sont également consacrées aux seules « buzes »¹³⁹.

La halle aux Draps, édifice médiéval reconstruit au début du XVII^e siècle en style renaissance, présente également de nombreuses parties en plomb. En 1616, la galerie est cernée d'un chéneau carré en plomb assis sur la corniche, « le fronteau agenaché de peinture, pour jeter les eauwes aux quatre coings de l'œuvre par le moïen d'un noghe à buze despendans ausdits coings jusques aux capiteaux des colmnes, où y aura un queutre [silant] pour jeter lesdites eauwes arrivées du bastiment ». Les entrées de conduits sont protégées de crapaudines, des « pates d'araignes de fer pour empecher que riens de gros ne tombe dans lesdites buzes, qui y retiendront le cours des eauwes ». La toiture est d'ardoises mais les faîtières sont de plomb ; les deux niveaux de lucarnes (« fenestres flamenghes ») qui éclairent les combles de la galerie sont couverts de « festissures de plomb, peintures et heuzes de cuyvre dorentées dans ung bourdon de bois »¹⁴⁰. Ces éléments ont disparu avec le temps et n'ont pas été restitués lors de la dernière lourde restauration/reconstruction d'après-guerre (fig. 13).



Fig. 13 : La Halle aux draps, dans son état actuel, est le fruit d'une reconstruction postérieure à l'incendie de mai 1940. Les éléments de couverture et de décor des lucarnes, chéneaux et descentes d'eau, sont tous en ferronnerie et zinc © Auteur

Enfin, la maison accolée à la halle aux draps est également reconstruite à la même époque ; en 1612 le cahier des charges prévoit notamment que les « nogues » soient couverts de « plomb en table (...) avec avec bacq et buzes pour conduire les eauwes en la citerne ». La couverture d'ardoises sur voligeage de chêne d'un pouce (2,7 cm) d'épaisseur, est surmontée de faîtières bichromes, des « festissures de plom

¹³⁸ Annexe 7.
¹³⁹ Annexe 8.
¹⁴⁰ Annexe 19.

paint noir et blanc » ; du « plomb batu » est également utilisé pour les « quesnet et fenestres dudit comble »¹⁴¹.

4.1.2. Cathédrale et bâtiments capitulaires

La tradition d'utiliser le plomb pour couvrir les grands édifices religieux de la province ecclésiastique de Reims et bien au-delà, est largement et anciennement documentée, notamment depuis le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* de Viollet-le-Duc, à l'article « plomberie »¹⁴².

À Tournai, on songe surtout à la couverture de la plus importante église, la cathédrale Notre-Dame. Celle-ci, dans son état actuel, remonte aux premières années du XII^e siècle pour la nef, et au milieu du siècle suivant pour le chœur. Les toitures en plomb de l'édifice roman – nef et bras du transept – encore en place au milieu du XVIII^e siècle, sont alors source d'étonnement pour beaucoup de visiteurs étrangers, mais aussi pour le chanoine Denis-Dominique Waucquier, fin observateur de la cathédrale dont il est le maître de fabrique. Ce dernier voue une réelle admiration pour ces couvertures particulières et uniques, symbole de l'opulence du chapitre cathédral, dans un paysage urbain dominé par la tuile et l'ardoise¹⁴³. La présence du plomb sur l'ensemble des parties romanes de la cathédrale – en ce compris les clochers et la tour lanterne – est recoupée par un faisceau de preuves historiques et archéologiques, qui ont conduit, lors de la restauration de ce début de XXI^e siècle, à la restitution de ce matériau au lieu des ardoises en place depuis le XVI^e siècle¹⁴⁴ (fig. 2-3, 11).

Le cloître roman est également couvert de plomb. Malgré les transformations subies au fil des siècles, en 1586 il est décidé après examen de conserver le matériau en raison de son antiquité et de sa solidité qui ont fait leur preuve : « ob antiquitatem et soliditatem operis plumbum »¹⁴⁵. En 1658, le cloître menace ruine et on suspecte le poids du plomb de faire fléchir le toit et les colonnes de pierre du préau ; en 1669 il est finalement décidé de démonter l'ensemble et de conserver le plomb à l'usage de la fabrique¹⁴⁶.

Au milieu du XVIII^e siècle, les maîtres de la fabrique insistent sur l'utilité de reconstruire une charpente assez forte pour couvrir le toit de plomb de la nef « comme il est présentement », précisant que les seuls frais seront ceux liés à l'entretien des soudures et que la dépense en vingt années ne portera pas les frais de réparation en ardoises du chœur et des quatre clochers¹⁴⁷. L'évêque François-Ernest de Salm-Reifferscheid (1731-1770) oppose cependant en 1753 une fin de non-recevoir. Le choix se porte finalement sur un toit en ardoises, qui permet de récupérer 7000 florins de la vente des plombs de la nef¹⁴⁸. À cette même date, le chapitre décide de remplacer l'ancien plafond de bois par une voûte en brique.

¹⁴¹ Annexe 18.

¹⁴² VIOLLET-LE-DUC 1869.

¹⁴³ PYCKE 2017, notamment p. 82, 83, 95, 101 et 103.

¹⁴⁴ MARIAGE et PYCKE 2016.

¹⁴⁵ Annexe 14.

¹⁴⁶ Annexe 21.

¹⁴⁷ Annexe 29.

¹⁴⁸ ACT, *Registre des délibérations capitulaires*, 19 janvier 1753 et 25 janvier 1754.

Dans cette décennie, on procède également à la pose d'ardoises sur la tour lanterne avec ces quatre clochetons ainsi que sur les bras du transept.

D'autres éléments des toitures de la cathédrale sont en plomb. En 1336, la grande croix de fer surmontant la tour lanterne est recouverte de plomb doré¹⁴⁹. Le vol des 10000 à 12000 lb. de plomb (!) constaté en quelques mois en 1723 sur les « couvertures et dans les nogles » de la cathédrale donne la mesure de l'importance de ce matériau et de sa préciosité¹⁵⁰. L'ensemble de la cathédrale semble d'ailleurs avoir été pourvu d'un réseau complexe de chéneaux destiné à récolter les eaux de pluie ; des visites effectuées en 1731, 1732, 1742 et 1743 renseignent des réparations ou remplacements aux « nogles » en plomb sur les deux bras de la croisée du transept, au niveau du chœur ou le long de la nef, notamment vers la chapelle Saint-Louis, ainsi que vers les salles capitulaires ; pour la seule année 1743 la quantité nécessaire de matériau est estimée à 10000 lb.¹⁵¹. Le portique occidental est également recouvert de plomb dont les eaux s'écoulent sur la rue par « plusieurs gouttières de pierre blanches, revêtues de plomb en dedans »¹⁵². En 1798, un rapport d'expertise signale que tous les chéneaux de la cathédrale sont en plomb, tandis que des « buses en fer blanc » amènent les eaux jusqu'au sol¹⁵³, constat qui est partiellement démenti par des travaux réalisés en 1805¹⁵⁴ et 1810¹⁵⁵ où les « busses » sont systématiquement (rem)placées par des éléments en plomb. Malgré les toitures en ardoises, les clochers conservent alors des faitières en plomb, solidarisées à la charpente par des « tasselets » de même matériau¹⁵⁶.

Il faut également signaler la découverte, dans une des tours de la cathédrale mais hors contexte, d'un curieux élément en plomb représentant une figure stylisée aux traits marqués et percé dans sa partie inférieure d'un orifice circulaire (fig. 14-15). Il s'agit probablement d'un jambonneau (ou cuvette) de gouttière situé dans les parties hautes de la cathédrale, raccordant un chéneau et un tuyau de descente. La fonction, la datation et la provenance exacte de cet élément unique ne sont cependant pas assurées.

La prévention des incendies est essentielle dans un contexte urbain très dense. Les toitures de la cathédrale abritent plusieurs citernes, sans doute des cuves en bois ou maçonnées et recouvertes d'une feuille de plomb pour l'étanchéité. En 1727, un nouveau réceptacle d'eau de pluie (« novum vas plumbeum ») est implanté derrière le chœur¹⁵⁷.

¹⁴⁹ Annexe 1.

¹⁵⁰ Annexe 25.

¹⁵¹ Annexe 27.

¹⁵² PYCKE 2017, p. 98.

¹⁵³ MILET 1971, p. 268.

¹⁵⁴ Annexe 38.

¹⁵⁵ Livraison par Odille Brunfaut de 18 lb. $\frac{3}{4}$ de plomb pour « allonger deux busses de la descente de la grande neve » (ACT, *Fonds de la Fabrique*, F2.02).

¹⁵⁶ En 1810 : livraison de 48,5 lb. de « plomb tirée pour une fetissure, une tabatiere de fenette et plomb de six pouces pour ledit cloché [de la paroisse] » ; plomb pour les « tasselets de ladite fetissure » (ACT, *Fonds de la Fabrique*, F2.02).

¹⁵⁷ Annexe 26.

D'autres citernes sont mentionnées en 1731, dont deux doivent alors être réparées car étant « ouvertes » : une nouvelle citerne est placée « au pied du grand cloché » sur la nef¹⁵⁸. Le chanoine Waucquier signale que ces citernes sont remplies d'eau en prévision du siège de 1745¹⁵⁹.

D'autres bâtiments capitulaires, dans l'environnement immédiat de la cathédrale, font un usage abondant du matériau. La nouvelle maison des Anciens prêtres, déménagée à la place de l'Evêché, reçoit à partir de 1756 des chéneaux, arêtières, faitières et « que(s)née de fenaitre » en plomb pesant au total 27690 lb.¹⁶⁰ et prolongés par des manchons en plomb. Seuls les tuyaux de descente, les « buses », sont en fer blanc, deux par façade, et ils sont peints¹⁶¹.



Fig. 14-15 : Jambonneau (?) en plomb retrouvé dans une des tours de la cathédrale. Fin du Moyen âge (?) Archives de la cathédrale © Auteur

¹⁵⁸ Annexe 27.

¹⁵⁹ PYCKE 2017, p. 103.

¹⁶⁰ 14634 lb. pour la bibliothèque, 10726 lb. pour les Anciens prêtres et 2600 lb. de plomb pour le seul chéneau mitoyen avec le chanoine Colomma, sans compter la « soudure ».

¹⁶¹ Annexes 31-33.

4.1.3. Édifices privés

Il existe dans la paroisse Saint-Piat, au tournant des XII^e et XIII^e siècles, deux maisons romanes couvertes de plomb. La plus ancienne demeure de ce type a un lien indirect avec la cathédrale : en 1174, peu de temps après la consécration de la cathédrale romane, un bourgeois enrichi familier du chapitre, Baudouin fils de dame Awidis, offre au chapitre sa maison « *plumbo tecta* », recouverte de plomb, prévoyant qu'à son décès, l'un de ses frères pourrait la racheter au prix énorme de cent marcs. C'est probablement ce qui a été fait puisque cet édifice ne se retrouve plus par la suite dans le patrimoine de la cathédrale¹⁶².

L'autre maison appartient à Gossuin Buchiau en 1218 ; elle est alors signalée comme étant une « *domus plumbea* ». Elle est connue grâce aux redevances dues à l'évêque de Tournai, en l'occurrence une double corvée de livraison de couvertures et de journées de fenaison (fourches). Cet immeuble se situe dans la rue de Saint-Médard, probablement la rue des Clairisses aujourd'hui, sur le côté méridional vers la Ture¹⁶³.



Fig. 16 : Tapisserie de Tournai des années 1465-1490, illustrant la prise de Jérusalem. Les maisons représentées alternent toitures en ardoises, en tuiles, mais aussi en tables de plomb. La représentation symbolique de Jérusalem est-elle empruntée à l'architecture tournaisienne, avec pour le plomb une marque de prestige et d'ancienneté ? TAMAT © Benoît Dochy

Le coût du plomb comme matériau de couverture est sans doute prohibitif et cette pratique disparaît par la suite. On ne trouve par exemple aucune maison couverte de plomb parmi les 667 signalées dans le rentier capitulaire de 1455/1456. À cette époque cependant,

¹⁶² Baudouin Awidis fonde quatre bénéfices pour autant de vicaires de la cathédrale et dote les prêtres chargés de célébrer une messe quotidienne pour le repos de son âme en offrant pour le premier bénéfice sa maison, recouverte de plomb (*plumbo tecta*), ainsi que des colons tenus à la terre comme des quasi-serfs sous le statut particulier d'hôtes situés *in vico Caponis*, soit dans l'actuelle rue de la Tête d'Or (PYCKE et VLEESCHOUWERS 2014, p. 140-142, n° 97).

¹⁶³ « Gossuinus Bucaus, de domo plumbea et de terra quae retro est usque ad alium vicum, duas furcas et duas culcitrans » (Lille, Bibliothèque municipale, *Manuscrits Godefroy*, 143, p. 351-361 ; voir aussi MARIAGE et PYCKE 2016). Plusieurs Gossuin Buchiau sont signalés au tournant des XII^e et XIII^e s., dont un est prévôt de Tournai et père de Jean, évêque de Tournai. Le nécrologue du chapitre mentionne la maison de pierre de Simon d'Aubers (ca 1233-1270) « *in Turia contra veterem portam mansi quod fuit Gossuini Bucial* » ; s'agit-il de la même maison ? (PYCKE 2020, p. 247, 255, 526 et 583-585).

cette typologie de toiture pour des maisons particulières semble encore bien présente dans l’imaginaire local (fig. 16).

Les sources médiévales et modernes signalent, comme pour la cathédrale, de nombreux chéneaux en plomb, qualifiés de « noghes » ou « noghet » et qui sont soudés en fonction de la longueur des structures, comme sur les maisons gothiques de la rue des Jésuites, propriété entre 1436 et 1444 de Jeanne de Werchin. Cette maison est également pourvue d’une citerne reliée par une « buse de ploncq »¹⁶⁴. Une maison confisquée par l’empereur à la rue de France, est dotée en 1546/1547 de « deux noghes de plong », consistant en 216 lb. de « plong en table » et 1,75 lb. de soudure¹⁶⁵.

Dans le château, le plombier Pierre Deffrennes fournit en 1584 « une buze de noeuf plomb » de 68,5 lb., un « noghe quarret » servant à couvrir un « noghe de bois en certain grenier », ainsi qu’une « teste et esle de plomb » utilisée « à une buze au joeulx de paulme » de 10,5 lb. et 3 lb. de soudure. Le même apporte au palais du gouverneur 135 lb. « mis en certaine noghierre » et pour une galerie 140 lb. de plomb neuf avec 6 lb. de soudure¹⁶⁶. En



1607/1608, le plombier capitulaire intervient pour réparer le « plombei canalis » d’une maison capitulaire au Casteler (rue des Choraux) occupée par Gabriel Bélier¹⁶⁷.

Fig. 17. Chéneaux en plomb des anciennes maisons d’hôtes de l’abbaye de Saint-Martin, XVIII^e siècle © Auteur

L’évolution architecturale et règlementaire a une incidence directe sur l’usage des chéneaux et gouttières pour diriger et récupérer les eaux de pluie. Durant longtemps, la pratique de l’égout libre est la norme. Lorsqu’elles sont mitoyennes et qu’elles partagent un chéneau commun, les maisons à pignons concentrent leurs eaux sur un chéneau qui projette généralement les

eaux directement sur la voirie au moyen d’un conduit. Lorsqu’elles sont disposées parallèlement à la voirie, les maisons présentent un fort débord de toiture ; les bas de versants à rue sont alors amortis par des coyaux et portés par de longs corbeaux sculptés, des corniches

¹⁶⁴ Annexe 4.

¹⁶⁵ Annexe 8.

¹⁶⁶ Annexe 13.

¹⁶⁷ ACT, *Comptes des Chapelains*, 1607-1608.

ou des frises plus ou moins élaborées. Avec le classicisme français importé lors de la conquête française (1667), une réglementation d’urbanisme se met en place qui condamne notamment les façades à pignon au profit de « crupons » avec toitures en bâtière parallèles à la voirie. Les chéneaux ont donc tendance à se déporter systématiquement sur les murs de façade devenant « goutterots » (fig. 17).

Les règlements tournaisiens de cette époque – et particulièrement une *Ordonnance regardant les bâtiments* entérinée le 10 juin 1671 – n’imposent cependant pas systématiquement l’usage de « noghe » pour récupérer les eaux. Certains permis délivrés sont par contre plus explicites sur l’obligation de poser des corniches et de conduire les eaux sur la rue dans des buses qui, faute de plomb seront en « fer blanc »¹⁶⁸. Par comparaison, la situation lilloise est plus contraignante : en 1682, un règlement impose la suppression des gouttières et chéneaux saillants et la pose de tuyaux de plomb ou de fer blanc courant sur les façades¹⁶⁹.

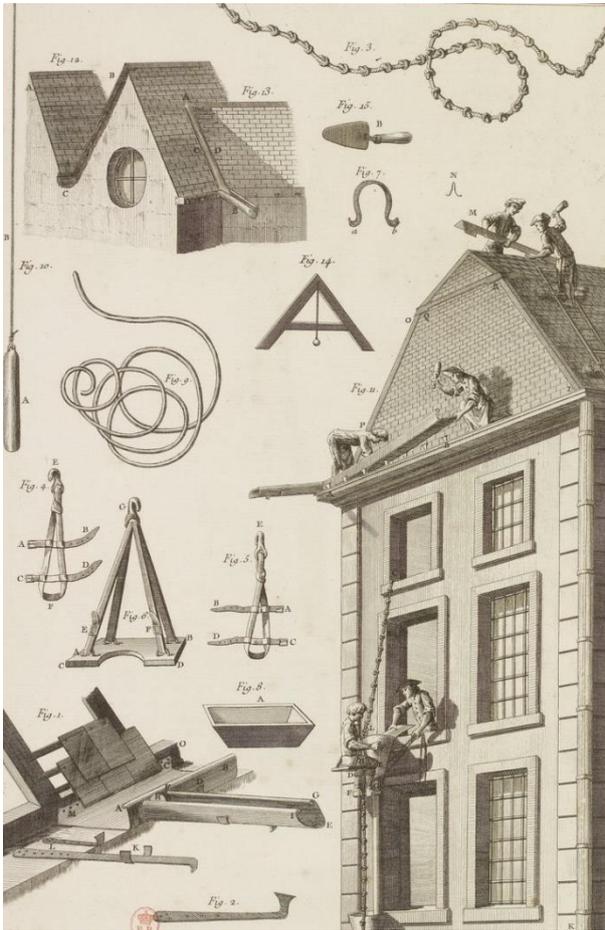


Fig. 18 : Un chantier de couverture au XVIII^e siècle. Faîtière, chéneau et tuyaux de descente d’eau sont en plomb. Extrait de M*** 1773 © BNF - Gallica

La construction des cinq maisons capitulaires à la rue des Chapeliers, construites d’après un projet établi en 1677 (1692/1693), permet de mesurer les quantités astronomiques de plomb utilisées : 10319 lb. (4,4 t.) de plomb de table et 252 lb. « de fine soudure ». L’« antisalle du chapitre », accolée au chœur, nécessite aussi 2085 lb. pour ses « nogles » qui reprennent les descentes d’eau de la cathédrale « à escouler dans deux cisternes de maisons en la rue des Chapeliers »¹⁷⁰.

Au XVIII^e siècle, cette tendance à l’imposition des corniches et à la récupération des eaux se développe à Tournai¹⁷¹ ; celles-ci deviennent inévitables avec le style Louis XVI puis néoclassique. Ces deux styles visent en effet l’uniformité et la régularité ; ils ont horreur des saillies sur la voie publique et combattent toute forme de débordements privés, qu’il s’agisse

¹⁶⁸ SOIL 1904, p. 269-275.
¹⁶⁹ SALAMAGNE 2013, p. 36.
¹⁷⁰ Annexe 22.
¹⁷¹ SOIL 1904, p. 347.

d'entrées de caves, d'embranchements, d'auvents, d'enseignes, ainsi que des anciennes façades en bois à encorbellement. Pratiquement, la disparition des débords de toiture impose la récupération des eaux pour protéger la façade. Dans un projet de règlement communal non daté (vers 1816), un article stipule qu'il « sera établi sur la corniche des chéneaux en plomb dits gouttières ». L'absence de chéneaux conduit inévitablement à des charges d'entretien de la voirie : « La construction en ardoises sans chéneaux en plomb imposera envers le propriétaire la charge de l'entretien du pavé du petit rang devant sa maison sur la largeur d'un mètre ». Les couvertures de tuile sont encore possibles, mais alors le propriétaire ne pourra « se dispenser de faire poser sur la corniche des chéneaux en plomb ». Enfin, « lorsqu'un propriétaire voudra user de la faculté de faire couler sur la rue les eaux des toitures des bâtiments internes, il devra les faire diriger par des tuyaux attachés à la façade et descendant

jusqu'à un pied du sol »¹⁷². L'« Ordonnance concernant la police des bâtiments donnant sur la voie publique » édictée par le Collège de régence le 13 mars 1819 reprend grosso modo ces prescriptions (art. 17 et 18), qui impose les chéneaux en plomb à front de rue, sauf pour les couvertures d'ardoises, et l'usage de « gouttières » – ici comprises comme descentes d'eau – en plomb ou en fer blanc appliquées contre le mur jusqu'à 50 cm du sol, qui n'auront pas plus de 10 cm de saillie par rapport au mur et qui seront « peintes à l'huile de la couleur de la façade » (art. 20)¹⁷³.

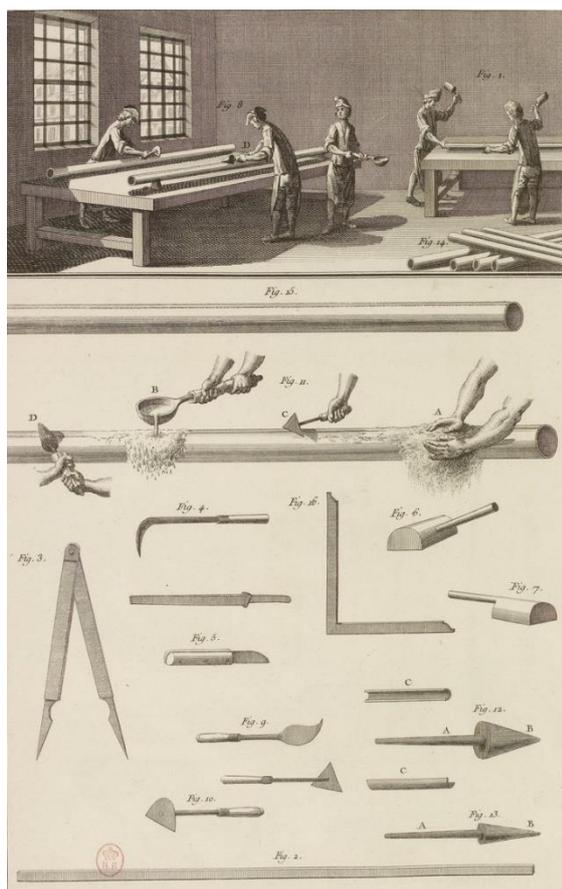


Fig. 19 : Façonnage des « buses » en plomb au XVIII^e siècle. Extrait de M*** 1773 © BNF - Gallica

En 1781, le cahier des charges de reconstruction en style Louis XVI des maisons « heldes » du chapitre cathédral devant le beffroi prévoit un long chéneau en plomb « coulé en table » de 2,5 lignes d'épais (5,5 mm) et deux pieds de largeur (60 cm), séparé par des « descentes de fer blanc » pour chaque maison destinées à alimenter des citernes individuelles, avec un trop plein sur la voirie pavée¹⁷⁴. En 1789, les toitures des maisons capitulaires situées à la rue des Chapeliers sont également reliées à des citernes dotées de pompes auxquelles on soude une « busse » en plomb¹⁷⁵.

¹⁷² AÉT, *Bureau des Travaux publics de la ville de Tournai*, 265.

¹⁷³ Ce n'est qu'en 1868 que le règlement de 1819 est amendé en laissant place à d'autres matériaux, n'obligeant plus qu'à placer des « chéneaux en métal » (art. 22) et « gouttières en métal », ouvrant donc la voie au zinc.

¹⁷⁴ Annexe 36.

¹⁷⁵ Annexe 37.

La mise en place d'un réseau d'égouttage public au XIX^e siècle, ainsi que de trottoirs à partir des années 1840, faisant partie d'un vaste programme hygiéniste et néoclassique, condamne progressivement la pratique de l'égoût libre.

4.1.4. Fortifications

Les portes de la ville, généralement couvertes d'ardoises depuis le XIV^e siècle, sont surmontées d'enseignes ou bannières de plomb, sans doute peintes aux armes de la ville ou du roi de France¹⁷⁶. L'iconographie ancienne – notamment certaines tapisseries du XV^e siècle – en font état. L'enseigne de la porte Saint-Martin est renouvelée en 1396, pesant pas moins de 270 lb. (116 kg). Celle de la tour des Salines, le long de l'Escaut, est également remplacée en 1399. Le plombier Jean Dauredoing récupère alors 282 lb. de la vieille enseigne de plomb au profit d'un nouvel ouvrage de 363 lb. ! (156 kg)¹⁷⁷.

Les tours de la seconde enceinte communale (XIII^e-XIV^e s.) sont surmontées de toitures en poivrière jusqu'au milieu du XVI^e siècle, avant d'être découvertes. Ces toitures d'ardoises étaient certainement à égout libre. En 1527/1528 cependant, la tour cornière du château anglais récemment aménagé reçoit une « hobette » sur sa plateforme sommitale, laquelle est dotée d'une « nocquiere » de 214 lb. (92 kg) de plomb, nécessitant 3,5 lb. de plomb de soudure¹⁷⁸.

En 1555, une nouvelle table de plomb ou « plombinée » est placée au-dessus des « arcs » du château, soit le pont des Trous, pesant 6156 lb. Le plombier Antoine Libert procède à son levage, fonte et repose, en ajoutant 324 lb. de nouveau matériau¹⁷⁹. En 1584, un corps de garde situé à proximité des arches est également couvert d'une « plombinée » de 482 lb. et 83,5 lb. de soudure¹⁸⁰.

4.1.5. Petit patrimoine

Cet aperçu de l'utilisation du plomb dans les couvertures et ouvrages « hydrauliques » se termine avec les usages, malheureusement mal documentés, de ce métal dans le mobilier rencontré sur l'espace public : ponts, croix, puits, fontaines, potales...

Au milieu du Pont à Pont, est par exemple construit à la fin du XV^e siècle un édicule de pierre orné de niches et de statues, don d'un particulier, Jean Moriel († 1483). La couverture de cette petite construction est supportée par des colonnettes de fer ; les « boches, gargouilles et heuses » de la couverture sont cependant toutes de plomb¹⁸¹.

¹⁷⁶ Voir le contrat de construction des combles de la porte des Frères Mineurs en 1329 ; l'entrepreneur qui réalise les toitures couvertes « d'escalle de Rumongne » devra « livrer plonc tout partout ki fera a celi oeuvre » (SOIL 1904, p. 95-96).

¹⁷⁷ Annexe 2.

¹⁷⁸ Annexe 6.

¹⁷⁹ Annexe 9.

¹⁸⁰ Annexe 13.

¹⁸¹ Annexe 5.

Un autre exemple beaucoup plus récent est celui de la fontaine au bélier, petit monument conservé dans le parc de l'Hôtel de ville et qui se trouvait précédemment dans la Grande Boucherie, rue des Chapeliers. La bouche de cette fontaine de style néoclassique est ornée d'une tête de bélier en plomb, particulièrement expressive (fig. 23).

4.2. Scellage d'éléments dans les maçonneries

Le plomb, ductile et fissible à relativement basse température, est abondamment utilisé dans la construction pour sceller des éléments de ferronnerie et les protéger de la corrosion, tels que des gonds de portes¹⁸², des grilles et barreaux de prison¹⁸³, des agrafes ou crampons en fer pour retenir des pierres¹⁸⁴, etc. En 1555 par exemple, le plombier Antoine Libert utilise 55 lb. de matériau pour « remplomber les bendes et pantures » de la porte du château côté ville¹⁸⁵.

Le logis du gouverneur, situé dans le quartier de château, fait l'objet d'importants travaux dans les années 1572/1573. Du plomb est utilisé pour couvrir et protéger la fenêtre d'une étable (55 lb.), un fourneau (47,5 lb.) ou une porte (79 lb.). Mais du plomb « à fondre » est également livré, notamment 20 lb. pour « plommer une glissoire à l'huys des murailles », ou pour les différentes prisons du château, sans doute afin de poser des grilles ou sceller des anneaux dans les maçonneries¹⁸⁶.

Après 1755, les fenêtres du soubassement de la bibliothèque capitulaire à la place de l'évêché sont protégées de grilles en fer pesant 5072 lb., qui sont scellées dans les maçonneries au moyen de 300 lb. de plomb¹⁸⁷.

4.4. Vitraux

Les peintres et verriers ne peuvent normalement pas réaliser eux-mêmes les travaux de soudure au plomb qui sont réservés aux plombiers, comme le montre le règlement de la corporation de Saint-Luc renouvelé en 1480¹⁸⁸.

Cette défense ne concerne cependant pas les travaux de vitrages. La construction de vitres assemblées au plomb est bien attestée jusqu'au développement des châssis à petits

¹⁸² En 1529-1530, aux prisons du baillage à Maire, pour « pour emplommer les gons pour pendre les huys d'icelle prison de la tourelle et le grand huys du pont » (ADN, B13060, f° 81 r°).

¹⁸³ En 1567/1568 à la prison de la tour de France : plomb livré pour « asseoir et faire tenir plusieurs barreaux de fer a aucunes rayeres et fenestres des prisons de la thour » ; tailleur de pierre oeuvrant à une des fenêtres de la prison « d'embas » et afin d'« assir et plommer une treille de fer pour assurance des prisonniers » (ADN, B13085, f° 87 r°). Idem en 1572 à la grosse tour « pour plomber des barreaux de fer » (ADN, B13087, f° 169 r°).

¹⁸⁴ En 1529-1530 : « A Oste Bataille marissal demourant audit lieu de Maire pour plusieurs ferailles par luy livrées pour les huisseries des œuvres (...); item deux agrappes emplommées a la muraille pour a l'ayde d'icelles tenir les axoyelles dudit pont fermes ». Il utilise 12 lb. de plomb à 15 sous la livre (ADN, B13060, f° 81 r°-v°). Voir également le « vies plonc » utilisé « pour assir les crampons et verges qui tiennent le tabernacle Saint Brisse » en 1408/1409 (SOIL DE MORIAME 1908, p. 143).

¹⁸⁵ Annexe 9.

¹⁸⁶ Annexe 11.

¹⁸⁷ Annexe 31.

¹⁸⁸ GOOVAERTS 1896, p. 127.

bois au XVIII^e siècle¹⁸⁹. En mars 1437, un verrier remet en plomb 14 « paniaux de verriere » des maisons gothiques de la rue des Jésuites, il remplace les verres endommagés et utilise 300 clous « pour rataquier (rattacher) lesdites verrières »¹⁹⁰. Ces travaux sont illustrés par l’iconographie des intérieurs bourgeois développée par les primitifs flamands, notamment les peintres Jacques Daret et surtout Robert Campin, actifs à Tournai dans le premier tiers du XV^e siècle (fig. 20).



Fig. 20. *Triptyque de Mérode* ou *Annonciation* de Robert Campin, vers 1427-1432. Détail d’une fenêtre à croisée avec baie d’imposte ajourée de vitrages losangés en plomb. New-York, Metropolitan Museum of Art © Creative commons

En 1644, les verrières de l’église Saint-Brice sont remises en plomb par le verrier Antoine Bourgeois¹⁹¹. En 1680, les vitrages des châssis en chêne de la maison des jésuitesses

¹⁸⁹ En 1615 : « A Pierre Bourgeois, voireur, pour avoir mis en nouveau plomb, à la chapelle des Doyens, trois voireières contenant vingt et ung pieds, venant de Quintin Rat, machon, à 5 s. le pied, porte : 5 lb. 5 s. » (DE LA GRANGE 1890, p. 125).

¹⁹⁰ Annexe 4.

¹⁹¹ DE LA GRANGE et CLOQUET 1888, p. 291. Autre mise en plomb des verrières de la chapelle Sainte-Croix en 1588/1589 signalée SOIL DE MORIAME 1908, p. 259.

sont « mis en double plomb »¹⁹² ; il en va de même pour les nouvelles maisons capitulaires érigées en 1692 à la rue des Chapeliers¹⁹³.

Bien sûr, les vitraux des églises sont assemblés au plomb selon un découpage dicté par le dessin des scènes représentées¹⁹⁴.



Fig. 21-22 : Châssis de fenêtres aux vitres assemblées au plomb, fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle. Salle des archives de la cathédrale © Auteur

Un des plus anciens exemples encore conservés de ces vitrages en plomb se trouve dans les châssis des salles capitulaires entre le Vieux-Marché aux Poteries et la rue des Chapeliers, remontant à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle (fig. 21-22). D'une manière générale, le chapitre est attentif à ce que le « raccommodage des vitres » par le vitrier capitulaire soit réalisé sans abus de sa part, selon des tarifs bien déterminés¹⁹⁵.

4.5. Peinture

Nul n'ignore plus que sous l'Ancien régime et à tout le moins jusqu'au XVII^e siècle, façades et intérieurs – notamment d'églises – étaient abondamment décorés et peints de couleurs parfois vives.

¹⁹² DE LA GRANGE 1890, p. 205.

¹⁹³ « Celui qui entreprendra de livrer les vitres nécessaires audit bastiment sera obligé de livrer ver, plomb et cloux de bon ver commun qui seront mis en double plomb, au dite et jugement des experts sur la mesure qui en sera faite au pied carré mesure de roy. Et pour les vitres de France se mesureront comme dessus. (...) » (ACT, *Nouveaux bâtiments*, boîte 2).

¹⁹⁴ PYCKE 2017, p. 105.

¹⁹⁵ Règlement de 1769 : annexe 35.

Le recours au plomb dans la peinture répond à différents besoins. Mélangé à un liant huileux, le plomb accélère le séchage. Surtout, il est utilisé comme pigment ; ses dérivés minéraux produisent du blanc de plomb à la détrempe¹⁹⁶ ou de la céruse (carbonate de plomb, couleur blanche) pour la peinture sur bois ou le métal, du minium (oxyde de plomb, rouge vif), du « machicot » ou « massicot » (céruse calcinée, jaune pâle). Toutes ces teintes sont fréquemment utilisées par la corporation des peintres tournaisiens, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur¹⁹⁷. Sur une façade ou des menuiseries anciennes, non décapées, il y a fort à parier que plusieurs couches contiennent du plomb.

Pour les peintures sur métal ou sur bois, le fond est souvent constitué de « blancq de ploncq à oille »¹⁹⁸, c'est-à-dire d'une couche de préparation particulièrement adhérente et résistante, à base de céruse de plomb. En 1760, pour la peinture des menuiseries (châssis et portes) du nouvel hôtel des Anciens prêtres¹⁹⁹, majoritairement dans les tons bleus et blancs, le peintre A.C. Hazard utilise notamment 113 lb. de « blan de seruce a 13 liar »²⁰⁰, « 3 lb. de litorge à 5 patars²⁰¹ » et « 6 lb. de blanc de plon à 7 patars », nettement plus onéreux²⁰². Un siècle plus tard, en 1878, les nouveaux châssis du pensionnat de l'Athénée royal reçoivent trois couches de peinture à l'huile blanche « à la céruse de Hollande »²⁰³.

L'utilisation de la peinture au plomb est normalement de la compétence exclusive de la corporation des peintres. Un accord survenu entre les maçons et les peintres de 1746 signale cependant que les premiers avaient le droit de badigeonner les briques en rouge « avec matière détremée à l'eau dans laquelle il pourra entrer de la mine de plomb et du petit rouge »²⁰⁴. Cet usage traditionnel de badigeonner les briques ton sur ton (rouge/orange) est resté vivace jusqu'à l'apparition du néoclassicisme. Aujourd'hui, il est fréquemment remis à l'honneur lors des restaurations des immeubles de l'architecture traditionnelle et classique (XVI^e-XVIII^e siècles), même si depuis longtemps le plomb est exclu de la composition des badigeons, désormais à base de chaux ou de silicate de potassium.

Enfin, le plomb entrait dans la composition de la glaçure des tuiles plates vernissées et colorées, assez fréquentes sur les toitures anciennes des édifices privés mais également religieux²⁰⁵. Les fragments de tuiles colorées retrouvées sur les reins des voûtes du chœur gothique de la cathédrale laissent imaginer un sanctuaire médiéval hautement décoré de motifs losangés polychromes (jaune, rouge, vert et noir), contrastant avec le gris des tables de plomb verticales des parties romanes²⁰⁶.

¹⁹⁶ « A la détrempe » (ou « Tempera ») : peinture dont les pigments sont liés par émulsions naturelles (jaune d'œuf) ou artificielles, mais toujours en solution aqueuse. Elle se distingue surtout de la peinture à l'huile.

¹⁹⁷ GOOVAERTS 1896, p. 131, 142, 179-180.

¹⁹⁸ DE LA GRANGE et CLOQUET 1888, p. 269 (mise en peinture d'un puits en 1492).

¹⁹⁹ ACT, *Fonds de la bibliothèque*, 2.

²⁰⁰ Soit 39 deniers la livre ; proche du coût du plomb de table (à partir de 39 deniers la livre).

²⁰¹ Soit 60 deniers la livre. La « litorge » ou « litharge » est un protoxyde de plomb (minium chauffé au rouge), et donne un pigment de couleur jaune.

²⁰² 84 deniers la livre.

²⁰³ AÉT, *Bureau des travaux publics*, 1660.

²⁰⁴ SOIL 1904, p. 276.

²⁰⁵ *Ibidem*, p. 103-104.

²⁰⁶ DELEHOUZEE 2016, p. 150-152.

5. Conclusion

Pour autant que l'on puisse en juger à travers les archives conservées, le plomb est omniprésent dans la « domus » tournaisienne du XIII^e au XIX^e siècle, mais de manière très inégale en raison principalement du coût du matériau, inaccessible aux propriétaires les plus modestes. Des toitures aux citernes en passant par les canalisations, les peintures, les vitraux, les ancrages, le matériau assure par sa présence discrète mais essentielle la durabilité des constructions urbaines²⁰⁷. C'est particulièrement vrai pour tout ce qui touche à la mise hors eau des édifices, contrainte majeure de l'habitat des régions au climat tempéré océanique, aux hivers doux et pluvieux et aux étés relativement frais et humides. Églises, fortifications, éléments de mobilier urbain complètent la typologie des bâtiments où le plomb est utilisé, parfois de manière très spectaculaire comme pour les couvertures en tables de plomb de la cathédrale Notre-Dame. Sous l'Ancien régime, le matériau est aussi indissociable d'un métier, celui des plombiers, qui forme une corporation spécifique et bien règlementée, jalouse de ses prérogatives et garante des bonnes pratiques.

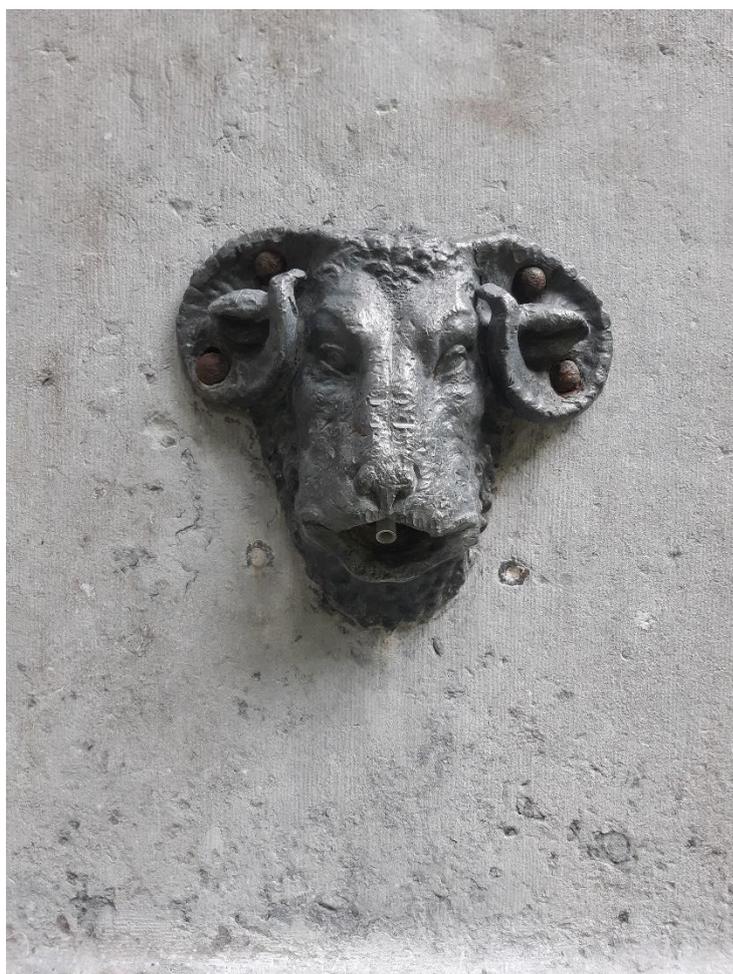


Fig. 23 : Fontaine au bélier, XIX^e siècle. Parc de l'hôtel de ville © Auteur

Cher, mais également nocif pour les êtres humains et l'environnement d'une manière générale, le plomb a aujourd'hui mauvaise presse et son utilisation en restauration – principalement pour les chéneaux des édifices classés – doit surmonter pas mal de réticences. D'autant qu'il est concurrencé par d'autres métaux moins coûteux, plus légers ou plus durables, comme le zinc à partir du début du XIX^e siècle, plus récemment l'acier inoxydable. Il reste cependant un matériau prisé en restauration, par ses qualités intrinsèques, son authenticité et son esthétique incomparables.

²⁰⁷ À comparer avec les usages de l'habitat rural traditionnel du Tournaisis, où le plomb est quasiment absent (COLLECTIF 1984).

Bibliographie

- BLANKOFF 1980 : BLANKOFF J., *À propos de plombs de Tournai trouvés à Novgorod*, dans *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, t. I, 1980, p. 13-21.
- BOZIERE 1864: BOZIERE A.-F.-J., *Tournai ancien et moderne*, Tournai, 1864.
- BRUNELLE 2016 : BRUNELLE V., *La restauration des couvertures romanes de la cathédrale de Tournai*, dans DUPERROY et DESMET 2016, p. 157-161.
- BUTTNER et PRIGENT 2010 : BUTTNER S. et PRIGENT D., *Les matériaux de construction dans le bâtiment médiéval*, dans CHAPELOT J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, Caen, 2010, p. 179-194.
- CLOQUET 1881 : CLOQUET L., *Monographie de l'église paroissiale de Saint-Jacques à Tournai*, Lille-Bruges, 1881.
- COLLECTIF 1984 : *Architecture rurale de Wallonie. Tournaisis*, Liège, 1984.
- COLLECTIF 2017 : *Le plomb dans l'édifice: protéger les hommes et conserver les monuments. Journée technique, 30 novembre 2017*, Charenton-le-Pont, 2017 [en ligne ; consulté le 25/7/2021 ; http://france.icomos.org/resources/library/0/JT_PLOMB_ICOMOSFrance.pdf].
- DAUSSY 2016 : DAUSSY S.-D., *Les couvertures métalliques en occident : prolégomènes d'une recherche*, dans DUPERROY et DESMET 2016, p. 15-27.
- DE BOUARD 1965 : DE BOUARD M., *Note sur les matériaux de couverture utilisés en Normandie au Moyen âge*, dans *Annales de Normandie*, 1965, 15/3, p. 415-463.
- DE LA GRANGE 1890 : DE LA GRANGE A., *Documents relatifs à quelques anciens monuments de Tournai*, dans *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1890, 23, p. 110-239.
- DE LA GRANGE et CLOQUET 1887-1888 : DE LA GRANGE A. et CLOQUET L., *Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville (Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 20-21)*, 2 vol., Tournai, 1887-1888.
- DELEHOUEE 2016 : DELEHOUEE L., *Apport de l'archéologie à la connaissance des couvertures médiévales de la cathédrale Notre-Dame de Tournai*, dans DUPERROY et DESMET 2016, p. 93-155.
- DU MORTIER 1862 : DU MORTIER B., *Recherches sur les principaux monuments de Tournai*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1862, 8, p. 137-369.
- DUPERROY et DESMET 2016 : DUPERROY F. et DESMET Y. (dir.), *Les couvertures médiévales: images et techniques. Acte du colloque international de Tournai, 22-23 avril 2015 (Études et documents. Monuments et sites, 14)*, Namur, 2016.
- DUPONT, MARIAGE et PYCKE 2004 : DUPONT A., MARIAGE F. et PYCKE J. (avec la collab. de VAN HAEPEREN F., DUBUISSON M. et VERMYLEN C.), *Corpus général des sources écrites relatives à l'architecture de la cathédrale Notre-Dame de Tournai*, 3 t, Louvain-la-Neuve – Tournai, 2004 ; inédit.
- DURY 1976 : DURY Ch., *Topographie et structures sociales à Tournai en 1455-1456*, Mémoire de licence en histoire présenté à l'U.C.L., 2 vol., [Louvain], 1976.
- DUVAUCHELLE et MONTEIX 2013 : DUVAUCHELLE A. et MONTEIX N., *Comprendre la métallurgie du plomb*, dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 2013, 131, p. 34-39 [en ligne ; consulté le 1/11/2021 ; <https://journals.openedition.org/nda/1787>].
- FROIDEVEAUX 1986 : FROIDEVEAUX Y.-M., *Techniques de l'architecture ancienne: construction et restauration*, Paris, 1986.
- GODEFROY 1881-1902 : GODEFROY F., 1881-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 t., Paris, 1881-1902.
- GOOVAERTS 1896 : GOOVAERTS A., *Les ordonnances données en 1480 à Tournai, aux métiers des peintres et des verriers*, dans *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 1896, 5^e série, 6, p. 97-182.
- HENNEBERT 1853-1856 : HENNEBERT F., *Kalendrier des guerres de Tournai (1477-1479) par Jehan Nicolay*, Tournai, 1853-1856 (*Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, 2-3).

- HENNEBERT 1855 : HENNEBERT F. (éd.), *Mémoires d'eschevin de Tournay (...) par Philippe de Hurgès (...) (Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 5)*, Tournai, 1855.
- HENNEBERT 1858 : HENNEBERT F., *Extraits d'anciens comptes (XIV^e et XV^e siècles)*, dans *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, 5*, 1858, p. 61-228.
- HOCQUET 1906 : HOCQUET A., *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle, au point de vue politique et social*, Bruxelles, 1906.
- JACQUES et MARIAGE 2014 : JACQUES M.-A. et MARIAGE F., *Note de philologie architecturale: les maisons « helde » ou « à helde » de Tournai (XII^e-XVIII^e siècles)*, dans *Bulletin de Pasquier Grenier, 2014, 117*, p. 8-17.
- JACQUES et MARIAGE 2015 : JACQUES M.-A. et MARIAGE F., *Histoire et patrimoine immobilier: la longue helde du chapitre cathédral de Tournai, du XIII^e siècle à nos jours*, dans *Bulletin de Pasquier Grenier, 2015, 118*, p. 17-33.
- M*** 1773 : M***, *L'art du plombier et fontainier*, Paris, Desaint et Saillant, 1773.
- MAILLARD 1651 : MAILLARD C., *Histoire de Notre Dame de Hale*, Bruxelles, 1651.
- MARIAGE 2003 : MARIAGE F. (avec la collab. de DUPONT A. et LEROY I., sous la dir. de PYCKE J.), *Dossier historique et documentaire des toitures anciennes de la cathédrale de Tournai*, Louvain-la-Neuve – Tournai, 2003 ; inédit.
- MARIAGE et PYCKE 2016 : MARIAGE F. et PYCKE J., *Les matériaux de couverture de la cathédrale et des édifices privés à Tournai avant 1600. Sources disponibles, état des lieux historiques et premier bilan*, dans DUPERROY et DESMET 2016, p. 43-67.
- MILET 1971 : MILET A., *Matériaux pour servir à l'histoire de l'église cathédrale de Tournai (1794-1800)*, dans *Horae Tornacenses. Recueil d'études publiées à l'occasion du VIII^e centenaire de la consécration de la cathédrale de Tournai*, Tournai, 1971, p. 250-274.
- MILET 1994 : MILET A., *Le beffroi de Tournai en 1804*, dans *Bulletin d'information de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, 18^e année, n° 3, juillet 1994*, p. 9-10.
- NYS 1992 : NYS L., *L'hôtel tournaisien de la sénéchale de Hainaut, Jeanne de Werchin (+ le 23 novembre 1444). Notes complémentaires sur les maisons gothiques de la rue des Jésuites à Tournai*, dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain, 1992, 25*, p. 63-86.
- PETERS 2012 : PETERS A., *L'histoire méconnue de l'industrie belge du zinc*, mis en ligne en octobre 2012 [en ligne, consulté le 20 novembre 2021 : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2021/02/l-histoire-meconnue-de-l-industrie-belge-du-zinc.pdf>]
- PINAULT 1702-1715 : PINAULT M., *Recueil d'arrêts notables du Parlement de Tournay et de Flandre, Valenciennes et Douai, 1702-1715*, 3 volumes in-4°.
- PROVOST 2018 : PROVOST M. (dir.), *Patrimoines de fonte, fer et acier. Architectures et ouvrages d'art*, Bruxelles, 2018.
- PYCKE 2012a : PYCKE J., *Les archives, le vitrail et la pierre racontent le faux diplôme du roi mérovingien Chilpéric. Six cent cinquante ans de relations tumultueuses entre le chapitre cathédral et la commune de Tournai*, Louvain-la-Neuve, 2012 (*Tournai – Art et Histoire, Instruments de travail, 19*).
- PYCKE 2012b : PYCKE J., *Les documents du Trésor des chartes de la Cathédrale de Tournai relatifs aux relations économiques et juridiques entre le chapitre cathédral et la commune de Tournai au Moyen Age (716-1386)*, Louvain-la-Neuve, 2012 (*Tournai – Art et Histoire, Instruments de travail, 20*).
- PYCKE 2017 : PYCKE J. (dir.), *Une description inédite de la cathédrale de Tournai au siècle des Lumières. Les écrits du chanoine Denis-D. Waucquier, 1742-1752 (Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 29)*, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2017.
- PYCKE 2020 : PYCKE J., *Les documents nécrologiques de la cathédrale de Tournai. 1076 obits de 1044 à 1562 datés et identifiés (Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 31)*, 2 vol., Tournai - Louvain-la-Neuve, 2020.
- PYCKE et BELIN 2010 : PYCKE J. et BELIN M., *Quand clercs, échevins, maîtres d'école... prêtaient serment. Édition du « Livre des serments » de la cathédrale de Tournai*, Tournai et Louvain-la-Neuve, 2010 (*Tournai – Art et Histoire, Instruments de travail, 13*).

- PYCKE et MARIAGE 2004 : PYCKE J. et MARIAGE F., *Les appellations actuelles et anciennes des lieux de la cathédrale et du clos capitulaire de Tournai*, 2^e édition remaniée, Tournai et Louvain-la-Neuve, 2004 (*Tournai – Art et Histoire, Instruments de travail*, 1).
- PYCKE et VLEESCHOUWERS 2014-2015: PYCKE J. et VLEESCHOUWERS C., *Episcopalis officii sollicitudo*. I et II, Louvain-la-Neuve, 2014-2015 (*Tournai – Art et Histoire, Instruments de travail*, 22 et 25).
- Recueil des règlements = Recueils des règlements, ordonnances et autres dispositions d'administration et de police de la Ville de Tournai (1817-1934)*, 7 vol., Tournai, 1846-1940.
- REMOND DE SAINTE-ALBINE 1747 : REMOND DE SAINTE-ALBINE P., *Mémoire sur le laminage du plomb*, 3^e édition, Paris, 1747.
- RENARD 1806 : RENARD J.-B., *Tarifs métriques de tous les anciens poids et mesures du département de Jemmappe, et de ceux des départements de Sambre et Meuse, de la Dyle, du Nord, de la Lys et de l'Escaut*, Mons, 1806.
- REVEYRON 2016 : REVEYRON N., *Remarques sur la mise hors-d'eau et l'assainissement intérieur des églises au Moyen âge*, dans DUPERROY et DESMET 2016, p. 219-229.
- ROLLAND 1924 : ROLLAND P., *L'expansion tournaisienne aux XI^e et XII^e siècles. Art et commerce de la pierre*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 72, 1924, p. 175-219.
- ROLLAND 1949 : ROLLAND P., *Tuiles ou ardoises ? Comment étaient couverts nos anciens bâtiments ?*, dans *Tournay. Reconstruction et avenir*, 43/44, 1949, p. 4-5.
- SALAMAGNE 2013 : SALAMAGNE A., *La maison de bois et de terre dans les Pays-Bas méridionaux vers 1400*, dans *La construction en pan de bois au Moyen âge et à la Renaissance*, C. ALIX et F. EPAUD (dir.) (Collection « Renaissance »), Rennes, 2013, p. 31-48.
- SCAILLET et SOLINIS CARRERA 2021 : SCAILLET J.-C. et SOLINIS CARRERA J.-A., *Trois tonnes de plomb insaisissables. Récit de la mise en œuvre d'une couverture singulière*, dans *La lettre du patrimoine*, 64, octobre-décembre 2021, p. 10-11.
- SOIL DE MORIAMÉ 1886 : SOIL DE MORIAMÉ E.-J., *Potiers et faïenciers tournaisiens*, dans *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, 21, 1886, p. 273-488.
- SOIL DE MORIAMÉ 1896 : SOIL DE MORIAMÉ E.-J., *Les couvreurs de la tour pontoise à la cathédrale de Tournai*, dans *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouv. sér., 1, 1896, p. 39-43.
- SOIL DE MORIAMÉ 1904 : SOIL DE MORIAMÉ E.-J., *L'habitation tournaisienne du XI^e au XVIII^e siècle. I^{re} partie : architecture des façades*, Tournai, 1904 (rééd. anast. Bruxelles, 1977).
- SOIL DE MORIAMÉ 1905 : SOIL DE MORIAMÉ E.-J., *Le métier des fondeurs de laiton et des batteurs de cuivre ou caudreliers à Tournai*, dans *Annales de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 1905, 10, p. 186-232.
- SOIL DE MORIAMÉ 1908 : SOIL DE MORIAMÉ E.-J., *L'église Saint-Brice à Tournai. Inventaire et extraits de ses archives. Sources pour l'histoire de cette église. Note sur l'église, son mobilier, ses œuvres d'art. Fondation, chapellenies, usages liturgiques. Description de l'église actuelle*, dans *Annales de la Société historique et littéraire de Tournai*, nouv. sér., t. 13, 1908, p. 73-638.
- THOMAS 2009 : THOMAS F., *Les métiers et corporations*, dans *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai/Tournais sous l'Ancien régime*, MARIAGE F. (coord.) (*Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces. Miscellanea archivistica studia*, 119), Bruxelles, 2009, p. 509-514.
- VANDENBROECK 1861 : VANDENBROECK H., *Extraits analytiques des anciens registres des Consaux de la ville de Tournai (1385-1422)*, Tournai, 1861 (*Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, 7).
- VAN MELKEBEEK 1985: VAN MELKEBEEK M., *Un compte de la recette générale de l'évêché de Tournai (1507-1508)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 151, 1985, p. 153-261.
- VECHE 1985 : VECHE P.-M., *La fortification urbaine à Tournai au Moyen âge*, dans *Les enceintes de Tournai des origines au XIX^e siècle. Catalogue de l'exposition de Tournai, 13 avril - 5 mai 1985*, Tournai,

1985, p. 41-68 (*Publications extraordinaires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 2).

VERRIEST 1912 : VERRIEST L., *Les luttes sociales et le contrat d'apprentissage à Tournai jusqu'en 1424*, Bruxelles, 1912 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres*, 2^e série, 9).

VIOLLET-LE-DUC 1869 : VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 7, Paris, 1869, p. 209- 220 (article plomberie).

VLEESCHOUWERS 1987 : VLEESCHOUWERS C., *Relations entre les milieux canoniaux anglais et tournaisien aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Album Carlos Wyffels aangeboden door zijn wetenschappelijke medewerkers*, Bruxelles, 1987, p. 531-538.

Annexe 1. Édition de sources

Par convention, les chiffres romains sont transcrits en chiffres arabes. Les livres, sous et deniers sont abrégés respectivement en « lb. », « s. » et « d. »

ACT : Tournai, Archives de la cathédrale
ADN : Lille, Archives départementales du Nord
AGR : Bruxelles, Archives générales du Royaume

1. Délibération du chapitre cathédral relative à la reconstruction de la croix de la tour lanterne, 1336

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires 1330-1341* (Reg 331), f° 88, notice n° 549, 29 avril 1336. Édition dans MARIAGE 2003, p. 4.

(...) ut ipsi facent construi et fieri de novo cruce[m] medii campanilis intus ferream, extra plumbeam deauratam (...) iuxta consilium habitum in capitulo per peritos artifices juratos, latomos, carpentarios, plumbarios et alios huiusmodi mechanicos juratos ecclesie Tornacensis (...).

(...) Que ceux-ci fassent construire et faire à neuf la croix du clocher du milieu, l'intérieur de fer, l'extérieur de plomb doré (...) selon l'avis reçu en chapitre par les ouvriers jurés : les menuisiers, les charpentiers, les plombiers et tous les techniciens jurés de cette sorte appartenant à l'église de Tournai (...).

2. Comptes de travaux de la commune, 1396-1399

SOURCE : HENNEBERT 1858, p. 87 et 100-101, 131, 205.

[1396]

A lui et à Jehan Dauredoing, plommier, pour leur paine et salaire d'avoir rosté le viese enseigne qui estoit sur ledite porte Saint Martin et le banière qui est sur l'autre tour, et avoir hourdet autour, et depuis avoir remises icelles enseigne et banière et deshourdet, et par marchiet à eux fait, pour ce : 4 lb. 10 s.

Audit Jehan Dauredoing, pour une noefve enseigne de plonq par lui livrée et qui a servi sur ledite porte Saint Martin, laquelle pesa 270 lb., vali à 10 d. le livre : 11 lb. 5 s. t.

(...) A Jehan Dauredoing, plommier, pour 32 lb. de nuef plomb qu'il a mis, assix et clauwez à 2 debous des pavés qui portent les maques dudit pont, lequel plonc on a point en 2 escuchons les armes du roy nostre sire et de le ville, lequel plonc vali à 10 d. le livre : 26 s. 8 d.

[1397]

A Jehan Dauredoing, pour 122 lb. de plonc mis et oevré à plommer le noghe qui est entre le mur et le despense de la maison le halier de le ville, et lequel noghe va jusques à le queminée de le maison dudit halier, valent : 4 lb. 16 d.

[1399]

A Jehan Dauredoing, plomier, pour avoir fait l'ensengne de la tour des Salines emprès le wés, et pour avoir livré le plonc et l'estoffe d'icelle enseigne qui pesa 363 lb. à 10 d. la livre, valirent 11 lb. 2 s. 6 d., dont ledit plomier a receu de viés plonc à ladite ville de le vièse ensengne, 282 lb. à 5 d. le livre, qui monte 117 s. 6 d. qui sont à déduire de la dessus dite somme, et pour ce estoit deu de reste audit plomier, rabattu ledit viés plonc : 9 lb. 5 s.

3. Comptes d'exécution testamentaire des époux Despienes Du Touppet, 1422

SOURCE : GODEFROY 1895, t. 8, p. 48.

A Colart Velaine, plommier, pour son sallaire d'avoir livré, mis et assis 10 lb. de plonc en taule es fen(e)tes et recoppés des assielles dudit appentich, affin que l'eauwe ne puist tresbatre ne passer, parmy 20 s. t.

4. Comptes de l'hôtel de Jeanne de Werchin, sénéchale de Hainaut, 1436-1444

SOURCE : NYS 1992.

[1436/1437]

Item, fu payet à ung voirier à Tournay le 14^e jour de march, pour avoir mis jus 14 paniaux de verriere, les relaver et replommer et y mettre du voire ce qu'il en appartenoit à iceulx paniaux, et tout partout aval l'ostel restourppet les verrieres et reclauwet là il estoit besoing : 4 lb. 10 s.

Item, fu payet pour 300 de claulx pour rataquier lesdites verrieres : 4 s.

Item, fu payet à ung plommier pour avoir plommet 4 noghes, se y eubt 15 lb. de saudure à 3 s. le livre, sont : 45 s.

Item pour le journée dudit plommier qui resauda lesdites noghes : 8 s.

Item fu payet pour ung noghet de ploncq envoyé à ma très honnourée dame à Walaincourt : 4 s.

Item fu payet pour carbon de harchon pour sauder lesdites noghes : 4 s.

Item pour resauder l'orchuel de le grande cambre de ma très honnourée dame : 2 s.

[1438/1439]

Et premiers, fu payet à ung ploumier pour avoir resaudet en pluseurs plaices les noghes de l'ostel pour 9 lb. de saudure à 3 s. le livre, sont 27 s.

Item fut payet pour le paine et sallaire dudit ploumier qui resauda lesdis noghes : 4 s.

Item fu payet pour carbon de harchon à faire ledit ouvrage : 2 s.

[1439/1440]

Item à Pierart le Plommier pour avoir resaudet deux noghez en le court de l'ostel deseure le capielle et deseure le taillerye et ung aultre noghe deseure le chambre des demoisellez où il heubt 8 livres de saudure à 3 gros le livre : 24 s.

Item pour son salaire, paine et carbon : 7 s.

[1443/1444]

Item à Pierart le Plommier fu payet pour avoir rassis et remis à point le buse de ploncq qui descent en ladite chisterne, parmy 4 lb de ploncq et une livre de saudure, en tout : 12 s.

(...)

Item à Pierart le Plommier, pour le cangaige de 475 lb de viez ploncq pour lesdites noghes contenant neuf, a esté payet à 2,5 d. t. de le livre, 4 lb 18 s. 11,5 d. t. qui valent de monnoie de cest compte 8 lb. 8 s. 3 d. Item, pour 49 lb. de ploncq neuf à 8,5 d. t. le lb. : 59 gros et demi. Item pour 32,5 lb. de saudure à 3 gros le livre, sont 4 lb. 17,5 gros. Et pour demi rasière de carbon 4 gros. De toutes lesquelles parties fu compté present sire Jaques Le Louchier, et montèrent : 16 lb. 9 s. 3 d.

Item à ung broueteur qui mena ledit ploncq de la maison dudit plommier en le halle et de le halle à l'ostel et ramena le viez, fu payet parmi le poix 5 s. 6 d.

5. Comptes d'exécution testamentaire de Jean Moriel pour la construction d'un édicule au Pont à Pont, 1483

SOURCE : DE LA GRANGE et CLOQUET 1887, p. 184.

A Willaume Mautaillet, plommier, pour avoir livré 733 lb. de noef plonc, et 228 lb. de viez ploncq qui a esté employé tant à jecter à ploncq le grande verghe de fier estant au milieu du piller depuis la fondation jusques en hault en la couverture du tabernacle de deseure es quatre pillereaulx de fer soustenans laditte couverture de ploncq de desus ledit piller, comme pour les boches, gargouilles et heuses de laditte couverture, a esté payé parmy la sauldure employé en ladite couverture par compte fait ausdis executeurs 5 lb. 15 s. 2 d. de gros, vallent 11 lb. 12 s. 10 d.

A ung broueteur pour avoir de la maison dudit plommier mené sur sa brouette ledit ploncs en la halle de laditte ville pour le peser et depuis le mené au pont à pont pour le mettre en oeuvre : 21 d.

6. Comptes des travaux aux fortifications, 1527-1528

SOURCE : AGR, CC 27267, 138 v°.

A ung nommé Martin plombier demorant audit Tournay pour la fachon et ouvraige de deux cens quatorze livres de plomb employé à la nocquiere que l'on a mys sur la hobette de la tour cornière à ung estrelin la livre : 71 gros 4 d.

Item pour trois livres et demye de sauldure à quatre gros et demy la livre : 15 gros 9 d.

7. Comptes des travaux à la maison de l'empereur sur la Grand-Place, 1542

SOURCE : ADN, B13068, f° 198 r°-199 v°.

A ung brouteur de la halle lequel est venu querre à la maison de l'empereur 635 lb de wies plong, les avoir mené peser en la halle, a esté paié pour sa voiture 2 s. 6 d. et pour le droit du pois 2 gros 3 d. faisant ensamble 4 s. 10 d. (...).

A Francois Louveau maistre plommier du chappitre a livré pour la maison de l'empereur tant pour le noghes de la salle de derrière que pour les trois noghes fait au noeuf corps de logis d'icelle maison le nombre de 1313 lb. et demy de plong au pris de 5 lb. 15 s. chascun cent porte 75 lb. 12 s. 2 d. fl. ; sur quoy luy a esté délivré en paiée 635 lb. des vies plong prochedant d'icelle maison ou pris de 12 d. la livre portant ensamble 31 lb. 15 gros par quoy ne luy restoit que luy a esté paié par ce receveur que la somme de 43 lb. 17 s.

Audit Francois Louveau la somme de 8 lb. 11 s. Fl pour 42 lb. 3 quarteron de sauldure par luy livré et employé ausdis noghes au pris de 4 gros chacun livres portant ladite somme des 8 lb. 12 s.

8. Comptes des travaux à la maison de l'empereur sur la Grand-Place et une maison confisquée de la rue de France, 1546-1547

SOURCE : ADN, B13070, f° 132 r°-v°.

A Anthoine Libert plommier la somme de 75 livres 15 s. 10 d. Fl. à luy payé pour plong et sauldure par luy livrées pour la meison de l'empereur ; asscavoir pour 32 lb. et demie et demy cartron de sauldure au pris de 4 gros Fl. chascune livre : 6 lb. 10 s. 6 d. ; pour plusieurs tables de plong employées es noghes de ladicte meison pesant ensamble 933 lb. et demye de plong au pris de 15 d. la livre : 57 lb. 14 s. 4 d.. Et pour 154 lb. de plong employées en buzes au pris de 43 d. la livre : 11 lb. 11 s. Fl. faisant ensambles ladicte somme de 75 lb. 15 s. 10 d. Fl. pour che ichy à la monnoye de ces presens comptes : 75 lb. 15 s. 10 d.

Audit Anthoine Liebert la somme de 13 lb. 17 s. Fl. pour plong et sauldure par luy livrées pour deux noghes de plong mis a la meison qui fut et appartenant a Francquart Eliart a present a l'empereur seant en la rue de Franche pour 216 lb. de plong en table employées a faire noghes au pris de 15 d. la lb. : 13 lb. 10 s. ; pour ungne lb. 3 quarteron de sauldure au pris de 12 (?) d. la lb : 7 s., faisant ensamble ladite somme des 13 lb. 17 s. pour che ichy ladicte somme de 13 lb. 17 s.

9. Comptes des travaux aux fortifications, 1555-1556

SOURCE : ADN, B13079, f° 121 r°-125 v°.

Plombinier. Antoine Libert plombinier la somme de 15 lb. t. de 40 gros a luy ordonné par mondit seigneur le seneschal de Haynnau pour avoir pour levé la plombinée sur les artz dudit chasteau et l'avoir reffondu, regeté et rassiz sur lesdits artz pour ce ladite somme de 15 lb. (...).

Plombinier. A Anthoine Libert pour avoir chambgé le nombre de 324 lb. de plombz et oultre icelluy en avoir relivré 5 lb., luy a esté payé pour récompense du chambge et surplus : 25 s. 6 d. (...).

Audict Nicolas de Grau clautier la somme de 15 s. pour 500 de cloux a large teste emploiez a clouer les plombz mis sur les sommiers de la porte de fer à 3 s. le cent, font : 15 s.

Plombinier. A Anthoine Libert 36 s. 6 d. et ce pour 55 lb. de noef plomz par luy livré et employé à remplombiner les bendes et pantures de la porte dudict chasteau du costé de la ville portant à 8 d. chacune lb. : 36 s. 8 d.

10. Comptes de travaux aux prisons du roi à la tour de France, 1561-1562

SOURCE : AGR, CC3554, f° 150 r°²⁰⁸.

A Antoine Liebert, plombier, pour avoir livré 5 lb. de plomb batu pour mettre en œuvre à la tour de France où sont les prisons du roy, pour ce 15 s. Fl. vaillent : 7 s. 6 d. t.

11. Comptes de travaux au château, 1572-1573

SOURCE : ADN, B13087, f° 202 r°-203 r°.

Plommier. A Antoine Liebert plommier la somme de 25 lb. 8 s. 11 d. Fl. pour avoir en la semaine finissant le 29^e de mars 1571, livré 5 lb de plon à fondre servant au logie de monsieur le gouverneur, revenant au pris de 2 s. la livre : 10 s.

Item pour avoir en la semaine finissant le 3^e d'avril livré 55 lb. de plon servant à mettre desseure une fenestre à l'estable tenant le jardin de derriere, revenant à l'advenant de 2 s. 5 d. la livre, porte : 6 lb. 12 s. 11 d.

Item d'avoir le 22 d'avril livré 47 lb. et demi de plom en table servant à mettre desseure le fourneau de le burye [maison particulière proche de celle du gouverneur] revenant à la somme de 5 lb. 14 s. 7 d.

Item le 6^e de may livré 79 lb. de plon en table servant à mettre desseure le porte de devant, porte 9 lb. 10 s. 11 d.

Item le 8^e de may livré 11 lb. de plon servant pour le nocque desseure le boutillerye de saudure revenant au pris de 5 s. 6 d. Fl ; quy porte 55 s. 6 d. Revenant à la susdite somme de 25 lb. 8 s. 11 d. et à ceste monnoie 12 lb. 11 s. t.

Audit Anthoine Liebert plommier la somme de 23 lb 6 s. Fl. pour avoir en la semaine finissant le 11^e de septembre 1572 livré 18 lb de plon à fondre à Gilles Willems pour le chasteau de Tournay. Item pour le logie du gouverneur assavoir pour les zarts emprès la porte Sept Fontaine revenant à 2 s. la livre porte 36 s. Item le 16^e d'octobre livré 20 lb. de plon à fondre pour le logie de Monsieur le gouverneur, porte 40 s. Item le 26^e de novembre livré 20 lb. de plon à fondre pour ladite place et servant aussy à plommer une glissoire à l'huys des murailles, porte 40 s. Item le 29^e de novembre livré 36 lb. de plon pour le logie de monsieur le gouverneur revenant à l'advenant de 2 s. 6 d. la livre : 65 s. Item le 29^e de janvier 45 lb. de plon servant à trois appenty au logie de monsieur le gouverneur revenant au pris de 2 s. 3 d. la livre : 5 lb 3 s. Item le 10^e de febvrier 57 lb. de plon à fondre pour le grosse thour revenant au pris de 2 s. la livre, porte 5 lb. 14 s. Item le 13^e de febvrier 25 lb. de plon à fondre pour le trou Myosche revenant à 2 s. la livre : 50 s. Item le 23^e de febvrier 20 lb. de plon à fondre pour Bethleem 40 s. Par quoy receu sur ce de vieu plomb la somme de 20 s. 2 d. qui revient à la susdite somme de 23 lb 6 s. Fl., et à la monnoie de ce present compte à la somme de 11 lb. 13 s. t.

12. Comptes de travaux au château, 1578-1579

SOURCE : ADN, B13093, f° 240 v°.

A Maistre Franchois Le Grand fondeur la somme de 12 lb. Fl. pour avoir bensonné en la semaine finissant le 8^e d'aoust 1578 à la porte de fer et chigille (?) le vieu plommat d'embas servant aux torrillons de ladite porte et le nettoyé pour y refondre ung nouveau plommat de metal. Pour lequel œuvre defaire, refaire et parfaire ayant icelluy livré tous materiaux, ustensilz, si comme metal crouse, erigié ung fourneau et livré ferrailles, souffletz, charbons et aultres menutées, ensamble d'avoir vacqué audict œuvre avecq Gilles Le Grand son filz aussy fondeur chacun l'espace de trois journées, a esté convenu avecq iceulx pour la somme de douze livres Flandres, et icy : 6 lb. t.

²⁰⁸ Le 21 juin 1560, le même plombier est signalé dans un mandement adressé par Jean de Faily, bailli de Tournai (etc.), à Jean Gombaut, receveur du bailliage de Tournai, lui ordonnant de payer à Antoine Libert la somme de 12 lb. 18 s. 4 d. Flandre, faisant 6 lb. 9 s. 2 d. t., les frais de réfection faits à la maison de sa majesté sur le marché de Tournai ainsi que sur les prisons de la tour de France, à savoir « de noghue 50 lb., de saudure 2 lb. demie et 93,5 lb. pour fondre le tout, plomb au pris asscavoir le noghe 2 gros 3 d. Fl., la sauldure 5 gros Fl., et le plomb pour fondre 2 gros la livre, sur quoy il a pris en paiement 28 lb. de vielz plomb trouvé (...) au pris de 23 d. Fl. la lb ». (ADN, B2545, Immatriculation 92232).

13. Comptes de travaux au château, 1583-1584

SOURCE : ADN, B13096, f° 77 r°, 88 v° et 93 r°-v°.

A Pierre du Fresne plombiner a esté payé la somme de 67 livres 1 s. 6 d. t. pour plomb, soudure et mainoeuvre employée à couvrir la plombinée d'ung corps de garde des arches ; assavoir pour 482 lb. de plomb à 3 s. 6 d. la livre, pour 83 lb. et demye de saudure à 8 gros la lb., pour 4 journées de trois ouvriers à 30 patars par jour pour eulx trois, parmi les carbons, le tout par accord et pris fait avecq ledit ouvrier et plombiner par le seigneur de Biselinghue, apparant par son billet en date du 4e jour de decembre 84, ladite somme de 67 lb. 1 s. 6 d. (...).

A Pierre Deffrennes plombinier de ladite ville de Tournay a esté payé la somme de 19 lb. 12 s. 6 d. Fl. de 20 gros, assavoir 13 lb. 14 s. pour avoir livré une buze de noeuf plomb pesant soixante huit livres et demy à 3 s. Fl. la livre. Item pour ung noghue quarret servant à ung noghue de bois en certain grenier à 3 s. 6 d. la livre : 52 s. 6 d. Item pour une teste et esles de plomb ayans servy à une buze au joeulx de paulme pesant dix livres et demye à 4 s. la livre : 42 s. Item pour trois libvres de sauldure au pris de 8 s. la livre : 24 s. Fl. Le tout livré le 24^e de mars 1583 que revient à la monnoye de 40 gros à la somme de 9 lb. 16 s. 3 d. t. (...).

A Pierre Deffrennes plombinier pour avoir livré pour le palais de sadite Alteze [gouverneur de Tournai] 135 lb. de noeuf plomb au pris de 8 gros la livre ayant esté mis en certaine noghière portant 13 lb. 10 s. Item livré audit pallais pour une gallerye 140 lb. de noeuf plomb audit pris de 8 s. Fl. portant 14 lb. t. Item en saudure 6 lb. au pris de 8 gros la livre : 24 s. t. ; faisant ensamble 28 lb. 14 s. ; surquoy auroit esté délivré 51 lb. de vieu plomb à 2 s. 6 d. Fl. la livre, porte 63 s. 9 d. t. ; ainsi reste pour ces trois parties : 25 lb. 10 s. 3 d.

14. Délibération du chapitre cathédral relative à la couverture en plomb du cloître capitulaire, 1586

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 11 avril 1586. Édition dans MARIAGE 2003, p. 7.

Proponente domino Berty utrum dominis placeret ut plumbum tecto claustrii huius ecclesie superpositum deponeretur ad exunde restaurandum partes illas supra ecclesiam quas visitatione facta reperiit esse necessario reparandas, domini concluderunt ob antiquitatem et soliditatem operis plumbum huiusmodi in suo statu esse relinquendum, mandantes aliud conquiri ad quanto citius tegendum dictas partes.

Sur proposition du chanoine Berty de savoir s'il plairait aux chanoines que le plomb couvrant le toit du cloître de cette église soit déposé pour delà restaurer ces parties au-dessus de l'église qu'après examen, il a trouvé nécessaire de réparer, les chanoines conclurent qu'étant donné l'ancienneté et la solidité de l'ouvrage, le plomb doit être laissé en l'état, demandant que soit recherché quelque chose pour couvrir assez vite les dites parties.

15. Délibération du chapitre cathédral relative à l'approvisionnement de plomb anglais, 1591

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 13 mai 1591. Édition dans MARIAGE 2003, p. 7.

Audita propositione magistri Hieronymi de Ubert receptoris fabrice in capitulo comparentis, domini consenserunt ut a quodam mercatore ad opus fabrice certa quantitas plumbi anglici precio 13 lb. cent. si non numero enatur, pro magistris qui cum superintendentibus domus emeritorum ut ab iis summam circiter 300 c. lb. flandr. ad bonum computum dicto mercatore numerandam mutuo (si fieri possit) accipiant, communicabunt.

Sur proposition de maître Jérôme de Ubert receveur de la fabrique comparissant au chapitre, les chanoines ont consenti à ce qu'on achète à un certain marchand à usage de la fabrique une certaine quantité de plomb anglais au prix de 13 lb. de cent., pour les maîtres qui se mettront en rapport avec les surintendants de la maison des Anciens Prêtres afin qu'ils reçoivent de ceux-ci la somme d'environ 300 lb. de Flandre à payer en retour au dit marchand à bon compte (si cela est possible).

16. Délibérations du chapitre cathédral relatives au salaire du plombier de la cathédrale, 1592-1593

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 17 juin 1592. Édition dans MARIAGE 2003, p. 8.

Domini taxarunt Petro Desfresnes plumbario ecclesie quamlibet dietam qua in reparando campanili plumbeo vacavit ad 30 s. et pro funibus ad 4 s.

Les chanoines ont évalué pour Pierre Desfresnes, plombier de cette église, à 30 sous une journée de travail durant laquelle il s'est occupé de réparer le plomb du clocher et à 4 sous pour les câbles.

46

SOURCE: ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 12 juillet 1593. Édition partielle dans MARIAGE 2003, p. 8.

Audita propositione domini lectoris ut magistri alterius fabrice, domini admiserunt et approbarunt reductionem salariorum quae per plumbarium ecclesiae, eius famulum et manu operarium pro operibus per eos circa ecclesiam deinceps impendendis promereri poterunt, habita ratione presentis temporis : videlicet in locis ordinariis idem plumbarius habebit pro qualibet die 30 sol., servus autem ipsius 24 sol. et manum operarius eiusdem 15 sol. flandr. Item quotiescumque in superioribus locis utpote campanilibus operabuntur, dictus magister lucrabitur 36 sol., famulus eiusdem 28 sol., manum operarius vero 18 sol., si absque funibus. Alioquin magister tradendo funes aut cordas loco, augmenti dietim pro iisdem quatuor grossos habebit. Item predictus plumbarius in fusione plumbi singulis diebus 60 sol. et servus eiusdem 30 sol. respective lucrabuntur. Quamquidem declarationem reductionis salariorum dicto plumbario ostendi mandarunt. Et quia ei de moderato eoque rationabili pretio pro operis mercede difficulter admodum satisfieri queat, casu quo eidem reductioni tum equabili nullo modo assentire velit – similiter et si faber ferrarius modernus qui per quam difficilis ac percarus esse dignoscitur, minoris ac pretio moderatori in futurum contentus esse nolit –, ipsorum quemlibet ab officio imso facto privatum atque absolutum declararunt.

Ayant entendu la proposition du chanoine écolâtre agissant en tant que l'un des deux maîtres de la fabrique, les chanoines ont admis et approuvé la réduction des salaires alloués au plombier de l'église, à son compagnon et à son manœuvre, pour les ouvrages à réaliser dorénavant à la cathédrale, en raison des temps actuels : à savoir que, sur les lieux ordinaires, le même plombier a pour chaque jour de travail 30 sous, son compagnon 24 sous et son manouvrier 15 sous de Flandres. Chaque fois qu'ils travaillent dans les parties supérieures, comme les clochers, ledit maître recevra 36 sous, son compagnon 28 et le manœuvre 18, au cas où le maître plombier ne fournit pas les cordes. S'il se charge des cordes, le maître recevra en outre 4 gros par jour de travail. Le plombier recevra en outre 60 sous par jour pour la fusion du plomb et son compagnon 30. Les chanoines demandent de soumettre cette modération des salaires au plombier. Étant donné qu'il est tout à fait impossible au plombier d'obtenir une réduction modeste et raisonnable sur le matériau, si celui-ci ne voulait consentir à cette réduction de salaire – de même manière, si le nouveau ferronnier n'acceptait de son côté une réduction de salaire – l'un et l'autre seraient immédiatement et définitivement privés de leur emploi.

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 27 octobre 1593. Édition dans MARIAGE 2003, p. 8.

Domini approbarunt conventionem per magistros fabrice cum plumbario ecclesie super stipendiis ipsius dietim promerendis initam : ubicumque quod in locis ordinariis idem plumbarius habebit pro qualibet die 30 sol. et famulus ipsius 26 sol. Item quotiescumque in superioribus locis utpote [magno] campanile operabuntur, dictus plumbarius lucrabitur 40 sol. ipsius autem servus 30 sol. ; demum in fusione plumbi habebit magister dietim 60 sol. et illius famulus 48 sol.

Les chanoines ont approuvé la convention engagée par les maîtres de la fabrique avec le plombier de l'église au sujet des salaires devant être gagnés journalièrement. Partout dans les lieux ordinaires le même plombier aura pour chaque jour 30 sous et son familier 26 sous. De même chaque fois qu'ils travailleront dans les lieux supérieurs, comme au grand clocher, le dit plombier gagnera 40 sous, et son aide 30 sous. Seulement lors de la fusion du plomb, le maître aura par jour 60 sous et son familier 48 sous.

17. Comptes de travaux au château, 1596-1599

SOURCE : ADN, B13109, f° 89 r°.

[Ouvrages et réparations aux maisons particulières du château, suite à une ordonnance du 3 août 1594. Travaux depuis avril 1596 jusqu'au 31 décembre 1599].

A la veuve de Pierre Deffrennes plommier, la somme de 11 lb. 10 s. dudict pris pour avoir livré et mis en œuvre plusieurs livres de saures apparant par les parties reprises en une demie feuille de papier signé aussy Bersacque de la derriere en date du 27^e de juing 1596 avecq la quittance de ladite veuve y servante, icy : 11 lb. 10 s.

18. Adjudication des travaux de la maison attenante à la halle aux draps, 1612

SOURCE : DE LA GRANGE 1890, p. 154.

Item se fera ung apenty, du lez de la court, de la largeur de la devanture, livrant tous bois, carpentaige, asselles, escailles, cloux et ung demy ron nogue pour recoeiler les eauwes.

Item se livrera par l'entrepreneur tous plombs en table pour couvrir lesdites nogues, avec bacq et buzes pour conduire les eauwes en la citerne.

Item sera encoires tenu livrer asselles de chesnes d'un pouch pour later ledit comble, toutes ardoizes, cloux, faichon, festissures de plom paint noir et blan, ensamble tout plomb batu servant aux quesnet et fenestres dudict comble.

19. Cahier des charges de la construction des toitures des galeries de la halle aux draps, 1616

SOURCE: DE LA GRANGE 1890, p. 141-144.

Item au loing de ladicte corniche se posera ung noghe carret de plomb, le fronteau agenaché de peinture, pour jeter les eauwes aux quatre coings de l'œuvre par le moien d'un noghe à buze despendans ausdits coings jusques aux capiteaux des colmnes, où y aura un queutre pour jeter lesdites eauwes arrivées du bastiment ; et par hault y aura aux emboschures desdites buzes des pates d'araignes de fer pour empecher que riens de gros ne tombe dans lesdites buzes, qui y retiendront le cours des eauwes (...).

Item se livrera par l'empeneur toutes les sortes de plomb qu'il conviendra avoir pour ladicte couverture, scavoir un nogue quarré tout alentour, assy sur la corniche, avecq plusieurs buzes despendant au loing des colomnes jusques aux capiteaux pour rendre les eauwes, avecq ung queultre silant, comme aussy ung aultre plain nogue de la longueur du grand corps de logis ou halles, pour rendre les eauwes, avecq targette dedens le Rodhui, une festissure alant alentour desdites gaileries pour couvrir les fiestes du comble, ensemble les quesnez des quatre coings (...).

Item sera tenu l'empeneur de l'œuvre parsemer le thoy desdites gaileries de fenestres flamenghes en nombre tel qu'il est repsésenté par la modelle, celles d'embas ouvertes et une close entre deux, et celles d'en hault muettes, avecq festissures de plomb, peintures et heuzes de cuyvre dorentées dans ung bourdon de bois de telle grosseur et grandeur que l'œuvre le requerra, et ce du costé de la plaine et quarure de dedens.

20. Délibération du chapitre cathédral relative au transport de plomb depuis Lille, 1616

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 20 avril 1616. Édition dans MARIAGE 2003, p. 9.

Domini concesserunt Stephano Chastiau plumbario ecclesie pro diligentiis adhibitis in curando avexi plumbum necessarium insulis ad hanc ecclesiam pro reparationibus ecclesie, duas quennas vini super fabrica.

Les chanoines ont concédé à Stéphane Chastiau, plombier de l'église, pour le soin apporté en veillant à transporter le plomb nécessaire de Lille vers cette église, en vue des réparations, deux quennes de vin sur la fabrique.

21. Délibérations du chapitre cathédral relatives à la couverture en plomb du cloître, 1658 et 1669

SOURCE: ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 5 avril 1658. Édition dans MARIAGE 2003, p. 10.

Quia intelligitur tectum claustrum, quod plumbo tectum est, minari ruinam, ex eo maxime quod colonne lapideae quibus sustentatur sunt, propter vetustatem, plerumque exese, ac quedam etiam fracte, et loco suo et extra perpendicularum notabiliter dimote; Domini deputarunt magistros fabricae ut, cum interventione eorum quos adhibere voluerint, quantocius examinent quo meliori modo periculo imminente erit remedium adhibendum, et an non esset tutius ac decentius ex lateribus curare de novo construi dictum claustrum, ita ut, loco dictarum veterum columnarum, tectum tegulis coopertum sustineatur muro, ex lateribus in modum claustrum edificando, vendito ad commodum fabricae et pro expensis faciendis plumbo, quo dictum tectum ab antiquo est coopertum.

Parce qu'on comprend que le toit du cloître, qui est un toit en plomb, menace ruine, en ceci surtout que les colonnes de pierre par lesquelles il est soutenu sont, à cause de leur vétusté, la plupart rongées et certaines même brisées et notablement écartées de leur place et hors de la verticale; les chanoines ont délégué les maîtres de la fabrique pour que, avec l'intervention de ceux qu'ils voudront joindre à eux, ils examinent au plus vite par quel meilleur moyen un remède devra être appliqué à ce danger imminent, et s'il ne serait pas plus sûr et plus convenable de veiller que le dit cloître soit construit à nouveau sur les côtés, de sorte qu'à la place des dites anciennes colonnes, le toit couvert de tuiles soit soutenu par un mur à édifier sur les côtés en forme de cloître, le plomb par lequel le dit toit a été couvert depuis des temps reculés, étant vendu à l'avantage de la fabrique et pour les dépenses à faire.

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 6 novembre 1669. Édition dans MARIAGE 2003, p. 10-11.

Retulit dominus Dyne se, iuxta deputationem dominorum 25 octobris ultimi, visitasse claustrum huius ecclesiae una cum Domino archidiacono de Boulongne et operariis ac reperisse illud minari ruinam propter nimis grave ponderosum onus tectorum plumbeorum, Domini autorisarunt magistros fabricae ad curandum tecta plumbea deponi et dictum claustrum demoliri; ordinantes dictum plumbum simul colligi et accurate asservari ad opus et commodum fabricae.

Le chanoine Dyne rapporta que, suite à sa députation par les chanoines du 25 octobre dernier, il avait visité le cloître de cette église en compagnie de l'archidiacre de Boulongne et d'ouvriers et qu'il avait repéré que celui-ci menace ruine à cause de la surcharge de poids de ses toits de plomb ; les chanoines autorisèrent les maîtres de la fabrique à veiller à faire enlever les toits de plomb et à démolir le cloître; ordonnant que ledit plomb soit récupéré et conservé précieusement pour l'usage et les besoins de la fabrique.

22. Comptes de la construction des nouvelles maisons et des salles capitulaires, 1677-1693

SOURCE : ACT, *Fonds des Nouveaux bâtiments*, boîte 2. Compte de 1692-1693. Édition partielle dans MARIAGE 2003, p. 13.

A Jean-Baptiste du Masiz pour avoir livré 10319 lb. de plomb de table et livré à 27 ½ lb. le cent, item 416 lb. de soudure à 12 s. la lb., y compris 252 lb. de fine soudure à 14 s. la lb., avec deux secrets de pompe et voiture dudit plomb, aiant défalqué 1952 lb. de vieux plomb provenant de vieux batiments à 24 lb. le cent, païé ensuite de l'accord et son billiet le 30 de juin 1693 : 2668 lb. 7 s. (...)

Audit Dumasiz, pour avoir livré 2085 lb. [de plomb] à 5 s 6 d. la livre pour les nogles de l'antisalle du chapitre pour la descente d'eaux de l'église à escouler dans deux cisternes de maisons en la rüe de chapeliers (...) païé ensuite de son billiet le 30 d'aoust 1693 : 565 lb. 19 s. (...)

Somme totale des mises : 30247 lb. 16 s.

[Approuvé en chapitre le 5 mars 1694]

23. Délibération du chapitre cathédral relative à la réparation du chéneau attendant à la chapelle Saint-Vincent, 1685

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 5 novembre 1685. Édition dans MARIAGE 2003, p. 12.

Domini authorisarunt magistros fabricae ad reparari curandum canalem plumbeum inter capellam S. Vincentii et hanc ecclesiam expensis Episcopi et fabricae mediatim.

Les chanoines ont autorisé les maîtres de la fabrique à veiller à faire réparer avec soin le chéneau en plomb entre la chapelle Saint-Vincent et cette église, à charge pour moitié de l'évêque et pour moitié de la fabrique.

24. Délibération du chapitre cathédral relative à l'approvisionnement des matériaux de couverture, 1709

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 9 août 1709. Édition dans MARIAGE 2003, p. 13.

Authorisatur magister fabrice ad ad (sic) ex Anglia, Hollandia aut alibi ubi viliori fuerunt pretio et melioris qualitatis cura receptoris Vandensompele procurandum plumbum, tegulas et ardosias necessarias pro reparatione tectorum ecclesie.

Le maître de la fabrique est autorisé à se procurer par les soins du receveur Vandensompele le plomb, les tuiles et les ardoises nécessaires à la réparation des toits de l'église en Angleterre, en Hollande ou ailleurs où le prix est moindre et la qualité meilleure.

25. Plainte pour vol de plomb aux toitures de la cathédrale, devant la cour féodale du chapitre, 1723

SOURCE : ACT, *Fonds de la fabrique*, F1.01. Édition dans MARIAGE 2003, p. 15.

Messieurs les hommes de fiefs du vénérable chapitre de Tournay.

[En marge, autre main] *L'original a été remis à M. Stenhaut le 23 jan. 1723.*

Supplie humblement Thiery Charles de Rogiers ecuyer bailly générale de Messieurs les présidents et chanoines de la cathédrale de Tournay.

Disant qu'il est venu à la connoissance que depuis deux ou trois mois ou environ on avoit volé et enlevé jusqu'à dix ou douze mils livres de plomb sur les couvertures et dans les nogles de la cathédrale de Notre Dame de Tournay avec fraction aux fenestres et portes desdits toits et plombiers de l'église cathédrale et cela par quelcun mal veillant (...).

(...) allencontre de Jean-Baptiste du Masy maistre plombier en ceste ville et Michel Guitois valet de la fabrique de la cathédrale de Notre Dame.

26. Délibération du chapitre cathédral relative à l'aménagement d'une citerne à eau de pluie derrière le chœur, 1727

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 16 mai 1727. Édition dans MARIAGE 2003, p. 16.

Audita relatione Domini archidiaconi Delfosse alterius magistrorum fabricae super visitatione generali cum operariis ecclesiae facta, Domini eum authorisarunt ad construi curandum novum vas plumbeum retro chorum ad habendum aquas paratas in casu ignis, quem Deus avertat.

Ayant entendu le rapport du chanoine archidiacre Delfosse, l'un des maîtres de la fabrique, sur la visite générale faite avec les maîtres d'œuvre de l'église, les chanoines l'ont autorisé à veiller à ce que soit construit un nouveau

réceptif en plomb derrière le chœur pour recueillir les eaux prêtes en cas d'incendie (que Dieu détourne celui-ci).

27. Procès-verbaux de visite des travaux à réaliser à la cathédrale, 1731-1743

SOURCE : ACT, *Fonds de la fabrique*, F1.03.

Visites faites par les maitres de la fabrique ce 10 avril 1731.

Pour le couvreur et le plombier :

Un mauvais petit toit couvert de thuiles, à réparer au pied du clocher de Saint Jean.

[en marge] Il conviendrait fort de le couvrir de plomb, ce qui est un objet de 300 florins.

Il seroit bon de faire la même réparation et dépense au toit sur la chapelle de Sainte Geneviève.

[en marge] Objet de 100 florins ou peu s'en faut (...).

Plombier :

A faire réparer le nogle à la croissée de Saint André.

A renouveler la moitié du nogle du cul de lampe du coté de la Vierge.

Une citerne neuve sur la nêve au pied du grand cloché et à réparer les deux autres qui sont ouvertes.

A renouveler 4 pièces de plomb dans le nogle du chœur du coté du beffroy.

A faire revisiter le gros clocher.

A faire réparer le nogle sur la nêve le long de la citerne du coté de la paroisse.

(...)

La visite faite par messieurs les mette(sic) de la fabrique du vénérable chapitre de Tournay sur la ditte église le mardÿ 27 du mois de may 1732 accompagné des mestre ouvrier sermentez du chapitre.

(...)

Plombier :

A revisiter la lanterne d'en haut du coster du marché à potterrie.

A renouveler douze pié dens le nogue du chœur.

A renouveler un quener du coster de la paroisse et un nogue de dix pié de long desus l'acinte du coster de Saint Louis et à renouveler la longueur de douze pié de long et au nogue de la ditte acinte a renouveler 24 piés.

Il faudra bien 2m[etres] de plon de blocq pour le vieux qui est à la fonderie.

11. Fabrica. Visitatio ecclesiae 1742

Visite fait par les maitres et le maitre des ouvriers du vénérable chapitre de Tournay.

Pour la couverture : (...).

Au dessus de l'ouvroir du plombier l'enseinte a racomoder et revisiter (...).

Au tois de la fonderie il faut mettre des nouvelles lattes et recouvert(sic) de nouveau.

Le plombier :

Autour du chœur il se trouve trente pieds de plomb en neuf à mettre et quitter le vieux.

Comme aussÿ souder et racomoder le nogle au tour du dit chœur.

Pour le plombier il convient d'avoir deux échelles long de trente pieds.

Item a racomoder plusieurs plomé et soudure (sic) du coté du chapitre.

Item deux soufflé neuf pour le plombier.

Le charpentier : (...).

Item une petite enseinte du coté du marché à potterrie où les combles se trouvent consumés, ce qui fait que le plomb se détache arrière de la muraille et qui occasionne les eaux à couler.

Item il se trouve à renouveler au dessus du plombé plusieurs barres de bois servant de garde fou.

Le masson :

Au dessus du plombé du coté du marché au charbon il convient de faire plusieurs bordure en cendré.

(...)

Fait à Tournay le 13 juin 1742.

Je soussigné d'avoir fait la visite de l'église cathédrale de Tournay avec monsieur le chanoine Vandergracht et monsieur Soria tout deux maître de l'office de la fabrique et le sieur Mallet receveur et tous les maîtres ouvriers du chapitre pour s'apercevoir les réparations nécessaires à faire cette année outre celle autorisé il y a quelque tems sçavoir :

A côté de clocher de St Jean, il se trouve un tois neuve à faire en plomb de vingt pieds dessus quinze indispensable à cause qu'il porte grand préjudice aux voûtes.

Il se trouve quantité de bordures à la chambre à faire sur le plomez et autres endroits, les eaux perçantes en plusieurs endroits (...).

A la première vitre du côté du clocher Marie il faut démonter le rond de blanc et y faire un en feraille sur le plomet d'une barre de bois servant de garde fou (...).

Au clocher de la paroisse il se trouve trois pillets faisant face des deux côtés, menaçants grands préjudice au bâtiment, qu'ils doivent être réparées en neuve sur la hauteur de douze à quatorze pieds ou environs avec des libaches(?) de six à sept pouces d'épaisseurs au plus faisant pied et demy de face avec de bonnes queues manœuvrées avec de la bonne cendre ; il se trouve plusieurs endroits sur le plomez où il faut quitter le vieux plomb et les remplacer de nouveau ; (...).

La couverture de la ouvroirs doit être visité les nouvelles tuilles et lattes.

Il faudra cette année pour les réparations avant dites au moins dix milles livres de plomb.

(...)

Pour tous les réparations cy dessus mentionné sont indispensable cette année, en foÿ de quoÿ j'ay signé cette à Tournay ce vingt cinq de juin 1743.

[signé] Van Dael.

28. Délibération du chapitre cathédral relative au remplacement de la toiture en plomb de la nef par de l'ardoise, 1752

SOURCE : ACT, *Registre aux délibérations capitulaires*, 25 juin 1752. Édition dans MARIAGE 2003, p. 21.

Domini perspectum habentes ex relatione magistrorum fabrice et judicio architecti Pisoni variorumque aliorum architectorum, qui hanc ecclesiam visitarunt ingens periculum imminere ne totum tectum et laquear navis ob trabium caducitatem et putridinem, corruant et ruina dua clerum et populum involvant, ordinarunt indilate laminas plumbeas, quibus navis tegitur, nec non trabes transversales auferri et dejici, ut post modum tmodum construantur novum tectum et novum laquear, ad quem effectum autorisarunt magistris officii fabricae cum adjunctione Dominorum thesaurarii, de Zomberghe, David et de Woestenraedt ut tanti operis et tam necessarii executioni invigilent, interim ut avertatur omne periculum interitus aut mutilationis ab imprudenter transeuntibus ecclesiam, fiat sepimentum ex asseribus, quo navis undique separetur a reliquo ecclesiae et notificet alter secretariorum pastori nostre Domine capitulum consentire ut in his circumstantiis officia parochialia fiant ad altare S. Andreae.

Du fait du rapport des maîtres de la fabrique et de l'avis de l'architecte Pison et de nombreux autres architectes qui ont visité cette église, les chanoines ayant en perspective l'imminence de l'important danger que tout le toit et le plafond de la nef ne s'écroulent en raison de la caducité et la pourriture des poutres et que par leur écroulement, ils n'entraînent le clergé et la population, ils ont ordonné que sans délai les lames de plomb desquelles la nef est couverte et les poutres transversales soient enlevées et jetées, pour que par après, un nouveau toit et un nouveau plafond soient construits ; à cet effet, ils ont autorisé les maîtres de l'office de la fabrique avec les maîtres du trésor, de Zomberghe, David et de Woestenraedt, à veiller à l'exécution d'un si grand travail, tellement nécessaire, et qu'entretemps, pour écarter tout danger de mort ou de mutilation des passants qui traverseraient imprudemment l'église, soit réalisée une clôture de planches par laquelle la nef soit séparée de partout du reste de l'église et qu'un des secrétaires notifie au pasteur de Notre Dame que le chapitre consent que, dans ces circonstances, les offices paroissiaux soient faits à l'autel Saint-André.

29. Mémoires du chapitre cathédral relatifs au remplacement de la toiture en plomb de la nef par de l'ardoise, vers 1752

SOURCE : ACT, *Fonds de la fabrique*, F1.03. Dossier 17. Mémoire sur la réparation de la nef de la cathédrale adressé au gouvernement, entre 1751 et 1753. Édition dans MARIAGE 2003, p. 22-23.

Articles pour former le mémoire au gouvernement de Bruxelles pour prouver [barré].

A la pouriture – l'expérience est certaine – depuis que le doien est dans la cathédrale, il a veu au moins quatre fois le chœur renouvelé entierement d'ardoise – on l'a veu renouvelé entierement en 1751 – et avant ce tems

là, tous les quatre à cinq ans, on renouvelloit une partie, en sorte qu'on peut assurer que tous les vingt ans le renouvellement entier se faisoit – recours pour preuve aux comptes de la fabrique-.

Le doien a veu agiter en chapitre, si l'on ne pouroit point remédier à ces réparations d'ardoise continuelles par un tois de plomb comme il y avoit à la grande nef – mais ce qui a arrêté cette délibération a esté que le tois estant très élevé et que la charpente plus forte et le poid de cette charpente avec le poid des plomb pouroit faire crouler le chœur qui n'est point soustenu des murailles aussi épaise et aussi fort que les murailles des deux costés de la grande nef – et ainsi pour ne point exposer tous le clergé assemblée dans le chœur pour chanter les louanges de Dieu, à se voir écraser – omnium votis on a délibéré de ne faire sur ce sujet aucun changement –.

Ce raisonnement est bien solide et bien fondé.

Autres preuves d'expérience :

Le chapitre est attaqué tous les jours pour faire réparer les tois d'ardoise dans les églises des campagnes – pendant qu'il estoit maitre du cellier, on a renouvelé tous le tois entier de l'église de Wareghem et depuis sa sorti de la maitrise, on y a encor plusieurs fois travailler aux réparations du tois -.

Le chapitre a aussi fait renouveler tout le tois d'ardoise d'Orchi et condamne par arret du parlement, à recouvrir pour son contingent, le tois de la paroisse de la Madeleine de Tournai – et ainsi dans d'autres église –.

Il en est de même dans les maisons couverte d'ardoise – il a quatre ans que le comte de Rumbeek a faire recouvrir tous les tois de son château d'Ere – et dix ans que monsieur de St Aldegonde a fait recouvrir à grands frais, toute sa maison couverte d'ardoises – et ainsy des autres –.

Voilà donc une surcharge à la fabrique que cet entretiens, au dessus de l'entretiens de la charpente qui se pourira aisément si le tois d'ardoise n'est point entretenu tous les ans ; il ne faut que dix ou douze ardoise manque, enlevé par les vents, cassé par la grelle, pour que l'eau tombe sur la charpente – nos anciens depuis douze cent ans n'ont jamais songé à une pareille entreprise, qui fera perdre au dessus la moitié du plomb, puisqu'on n'a pour deux livres de vieux plomb la valeur d'une livres – et encor va connoter (comter?) des sommes très considérables pour changer la charpente, et l'ajuster à un tois d'ardoise – la moitié du bois sera brisé et perdu parcequ'elle est trop forte pour un tois d'ardoise – ainsi projet contre le bon sens et l'intérêt de la fabrique (...).

Observations que le doien a fait – sur la réparation de la grande nef de la cathédrale.

Que c'est contre l'intérêt de la fabrique et des dismes de la cathédrale – de suivre le projet de démonter tout le tois de la grande nef couverte de plomb – qui subsiste depuis douze cent ans – pour y faire un tois couverte d'ardoise –.

Ce tois couverte de planche de plomb n'a pas d'autre entretien que les saudures pour lier les planches ensembles, moiennant ces saudures bien entretenu – quelque orage qu'il puisse faire, la pluies et les nèges, ne pénètre jamais jusques à la charpente – voilà pourquoi la charpente composée d'une forest de bois dure depuis douze cent ans – et si les poutres en grand nombre qui traversent la nef sont pouris par les extrémités, cette pouriture ne procède point du tois couvert de plomb puisque la charpente se trouve encor depuis un si longtems dans son entierre – mais procède de la négligence de l'entretien des nogles de plomb qui règnent long de la nef – qui recoivent les eaux du tois pour couler dans les rues – et ces nogles négligés coulant le long de la grande nef par le bas passant le long de l'extrémité des poutres, pourissent par nécessité, quand les saudures de ces nogles sont négligés –.

Remède sans démonter le tois ni oster les poutres.

Le tois d'ardoise est exposé aux ouragans et aux grands vents à se voir enlever quantité d'ardoise, et à faire tous les ans des réparations très considérables, est exposé à des grelles fortes à voir les ardoises cassés, dont la négligences d'entretiens expose certainement la charpente à (...).

Le projet de démonter le tois entierement, d'oster la couverture de plomb pour en faire un d'ardoise et de proportionner la charpente à cette couverture au lieu qu'on pouroit faire une voute de brique comme dans le chœur avec des ancre de fer traversant toute le nef pour soustenir les murailles comme dans le chœur, et laisser le tois couvert de plomb comme il est ; les murailles sont assez fortes pour soustenir la voute – ce changement ne seroit point si fraÿeux et la nef seroit plus exaucée et plus proportionné à la construction du chœur – mais

encor dans ces cas, les échafaux qu'il faudroit construire pour former la voute seroit d'une grande dépense, en ce cas il ne faudroit plus de poutre du tout, ce qui feroit une diminution de la dépense – en ce cas de pareille délibération, il faut encor un chapitre per iuramentum per singulos comme cy dessus, pour délibérer quelle quotité, si ce sera un tiers ou un quart ou un cinquième de toutes les dismes de la généralité qui compose la cathédrale (...).

(...) cette despense qui pourra monter au moins à soixante mille florins (...).

SOURCE : ACT, *Fonds de la fabrique*, F1.03. Mémoire du doyen Jos. de la Bassarderie du 18 janvier ? (avant 1753) relatif à la réparation de la grande nef. Édition dans MARIAGE 2003, p. 23.

(...) dans le supposé d'une nécessité évidente de contruire une nouvelle charpente entierre du tois de la nef, se ne scaurois entrer dans la pensée de couvrir ce nouveaux tois d'ardoise mais il me semble dans ce supposé qu'il est de l'intérêt et utilité de la fabrique de faire construire une charpente assez forte pour couvrir le tois de plomb comme il est présentement – l'expérience de l'utilité est papable(sic) et visible – il n'est question d'entretenir les sodures, pour lier les planches de plomb dont la dépense en vingt années ne porteront point les frais de réparations en ardoises du chœur et des quatre clochers portent chaque année le chapitre a si bien compris cette économie pour la fabrique, qu'il a fait examiner deux fois depuis que je suis chanoine, si on ne pourroit point couvrir le chœur aussi de plomb, mais les experts on répondu et sugeré, que la charpente du chœur n'estoit point assez forte et les pilliets qui soustiennent le tois trop élevé et trop délicat que la charpente nouvelle assez forte qu'on y pourroit faire crouler le chœur – ainsi le chapitre est demeuré sur ce nouveaux projet in antiquis – l'expérience de l'économie des couverture des églises en plomb, se trouve dans la cathédrale de Saint Omer, de Saint Bertin, de Saint Vas d'Arras et des églises le long de la mer plus exposé aux grands vent et ouragant, où le plomb d'Angleterre le mellieur est commun – quant aux autres projet de voutes et d'oster toutes les poutres du planché il y a bien des réflexions à faire avant de l'entreprendre (...).

Vostre très humble et très obéissant serviteur Jos de la Bassarderie doien.

A Tournay, mercredi 18 de janvier.

30. Procès-verbaux de visite des travaux à réaliser à la cathédrale, 1756-1757

SOURCE : ACT, *Fonds de la fabrique*, F1.03. Visite du 8 janvier 1756. Édition : MARIAGE 2003, p. 25-26.

Nous architeques et experts denommés par messieurs du chapitre de Tournay pour faire la visite des réparations à faire à l'église cathédrale, et que nous avons fait comme s'ensuit.

Primo avons observé que la charpente des carolles qui entourent le choeur couvert en plomb, de la longuer de 360 pieds qui pour être totalement renouvelée monroit à 25 mille pieds de gittes (?) à raison de 15 florins du cent y comprit deblais et remblais monteroit à la somme de 3750 florins.

Mais pour ne faire que la réparation urgent, la dépense ne sera que de la somme de 1875 flo. (...)

3° pour tous les plombs servant de couverture à la ditte charpente à raison de 15 florins du cent pesant porte : 45 000 flo. Pour ne faire que la réparation urgent : 22 500 (...).

10° Nous nous sommes transporté ensuite au-dessus des voûtes des deux culs de lampes de la croisée où nous avons remarqué que les charpentes qui portent une couverture de plomb sont à renouveler, ce qui pourra couter la somme de 1050 flo (...).

12° Le renouvellement des dittes parties en plomb pour la livrance et main-d'oeuvre pourra monter à la somme de 10 125 flo (...).

17° Avons aussi vu et examiné le portique de la ditte église cathédrale du côté de l'évêché, lequel a besoin d'être renouvelé avec sa plombée pour être reconstruit dans le gout moderne, coutera la somme de 10 000 flo.

Et pour rédifier ce qui est absolument nécessaire, il coutera la somme de 1000 flo.

SOURCE : ACT, *Fonds de la fabrique*, F1.03. Visite du 22 mars 1757. Édition : MARIAGE 2003, p. 26.

Explications et additions au verbal du 8 de l'an 1756 touchant les réparations à faire à l'église cathédrale de Tournay.

Nous experts sousignés aiant revu le dit verbal avons observé qu'il a esté obmis de porter dans la premiere colonne les articles 6 , 7, 13 et 14 lesquels énoncent des réparations totalement urgentes, qui augmentent par conséquent la somme des réparations nécessaires de 9535 florins, de sorte que le total d'icelles, au lieu de 111420 florins, monte à la somme de 120955 florins.

Il est bon de remarquer que sous le nom de réparations urgentes, nous avons entendu celles qui doivent estre promptement exécutées, que les autres, qui sont aussi indispensables ; mais ne sont pas absolument si pressantes, qu'elles ne puissent être différées de quelques années.

De plus depuis la visite de l'an 1756, nous avons aperçu d'ultérieurs dommages, desquels après en avoir fait la visite, suivant notre art et connoissance, il en résulte ce qui suit :

1° : La couverture du clocher du milieu de la croisée est de plomb, mais en très mauvais état, de sorte qu'il faut la renouveler entierrement, ainsy que les planches et quelques pièces de charpente, le tout poura monter, déduction faite du vieux plomb, à la somme de 7545 florins.

2° : Les quatre piramides qui accompagnent le dit clocher sont aussi couvertes de plomb et doivent estre entierrement renouvelées, pour le plomb et les planches, le tout coutera, déduction faite du vieux plomb, la somme de 2967 florins (...).

4° : La couverture des deux bas côtes de la croisée est de plomb, doit estre renouvelée tant pour le plomb que pour la charpente, ce qui monte à la somme de 5632 florins déduction faite du vieux plomb et vieux bois. Cy 5632 florins.

5° : La couverture des bas côtes des chapelles le long des carolles du chœur, du côté du marché au charbon, doit estre renouvelée tant pour le plomb que pour la charpente sur la longueur de 56 pieds ; il faudra sur la même longueur continuer en pierre de taille, l'entablement des autres chapelles, ce qui coutera, déduction faite des vieux matériaux, la somme de 1168 florins (...).

31. Devis estimatif des travaux à réaliser au nouvel hôtel des Anciens prêtres, 1755

SOURCE : ACT, Fonds de la Bibliothèque, 1.

Le plomb pour les gouttieres et couvertures du batiment de la bibliothèque et de son vestibule monte à 14634 livres poid de Tournay à raison de 12 florins 10 patars du cent pesant, porte la somme de 1953 florins 17 patars y compris 124 florins 12 patars pour soudure et gouttière de fer blanc ce qui fait pour le compte de la bibliothèque : 976 florins 18 patars 6 deniers ; l'autre moitié sera divisée entre la fabrique et les anciens prêtres suivant le rapport de 14 à 39, cy : 258 florins et 718 florins 18 patars.

Le plomb pour les gouttieres et couvertures des batimens des anciens pretres contient 10726 livres à raison de 12 florins 10 patars du cent porte la somme de [blanc] cy : 1340 florins 15 patars.

Pour le plomb de la gouttière mitoyenne entre les anciens prêtres et monsieur Colomma à 2600 livres de plomb à raison de 12 florins 10 patars porte : [Colomma] 162 florins 10 patars ; [Anciens prêtres] 162 florins 10 patars.

Pour la soudure des gouttieres cy dessus 174 livres à raison de 7 patars la livre porte ensemble 60 florins 18 patars, cy [Colomma] 10 florins ; [Anciens prêtres] 50 florins 18 patars.

Pour les tuyaux de descente de fer blanc 38 florins 18 patars, cy : [Colomma] 8 florins ; [Anciens pretres] 30 florins 18 patars.

(...)

Il sera posé des grilles de fer à toutes les fenêtres du soubassement de la bibliotheque pour la sureté des anciens prêtres et cela du coté de la rue seulement (...) [5072 lb. de fer]. Pour celler les grilles ci-dessus il faut 300 livres de plomb à 10 florins du cent, porte : 30 florins.

(...)

Pour 4 tuiaux de plomb pour emboiter autant de tuiaux de decente de fer blanc et quelque menu plomb pour la bibliothèque porte 27 florins, cy : 13 florins 10 patars.

Pour 5 tuiaux de plomb pour emboiter les tuiaux de decente de fer blanc pour les gouttieres du batiment des Anciens prêtres porte 15 florins, cy : [Colomma] 3 florins ; [Anciens pretres] 10 florins.

32. Comptes généraux des travaux de plomberie au nouvel hôtel des Anciens prêtres, 1756-1766

SOURCE : ACT, Fonds de la Bibliothèque, 1, p. 111-114.

Plomb achetté à divers.

12 février 1756 : payé à M. Vandergracht 900 florins à l'acquit du Sieur Vincre, receveur des Anciens pretres, laquelle somme fait la portance du marché des vieux plomps de la nef que le dit Vincre avoit obtenu et dont il m'a rendu la quittance du Sieur Mallet, cotée ici : 900 florins.

28 janvier 1758 : payé au Sieur J. Portalle pour du vieux plomps repris de la ville par quittance du 21 ditto cotée : 204 florins 7 patars.

Total avant le [blanc] juin 1758 : 1104 florins 7 patars.

18 septembre [1758] : j'ay payé au Sieur Jacques de Boever pour la moitié de la livrance de plomp en blocq faite en 1757 par états, modération et quittance cotés : 545 florins 2 patars 6 deniers.

26 janvier 1759 : payé au meme pour l'autre moitié et solde jusqu'à cette date par quittance ibidem : 545 florins 2 patars 6 deniers.

Total avant le 17 septembre 1759 : 2194 florins 12 patars.

Pierre Dominique Joseph Mondo plombier pour sa livrance et main d'œuvres.

25 octobre 1757 : je lui ai payé à compte : 200 florins.

19 novembre [1757] : item : 100 florins.

21 janvier 1758 : item : 80 florins.

Ditto : item : 2 florins 8 patars.

4 février [1758] : Item : 100 florins.

2 juin [1758] : il a repris des restes et recoupires du plomp appartenants aux nouveaux batimens pour 44 florins 5 patars.

En tout payé en argent avant le 25 juin 1758 : 482 florins 8 patars.

20 septembre [1758] : je lui ai compté 500 florins.

16 janvier 1759 : je lui ai payé pour solde jusqu'au 16 avril 1758 et en pleine satisfaction de son premier état coté [blanc], par modération et attendu les restes mentionnés ci-dessus : 500 florins.

Total avant nouveau compte : 1482 florins 8 patars.

Dépouillement du premier état de D. J. Mondo.

9128 lb. de plomp tiré à 6 s. au lieu de 6,5 qu'il porte : 2738 lb. 8 s.

A déduire au surplus 88 lb. 10 s. pour [en marge : 354 lb. à 5 gros] des recoupires qu'il a reprises : 88 lb. 10 s.

C'est comme s'il a avoit livré 8833 lb. de plomp tiré à 6 s. : 2649 lb. 18 s.

Fine soudure : 133 lb. à 13 s., au lieu de 14 : 86 lb. 9 s.

Etain d'Angleterre : 67,5 lb. à 22 s. au lieu de 24 : 74 lb. 5 s.

Plomp de niveaux : 1,5 lb. à 6 s. au lieu de 6,5 : 9 s.

Un œil de vache : 61 lb. à 5,5 s. au lieu de 6 : 16 lb. 15 s.

2 razieres de charbons pour faire la soudure à 3 lb. moins 4 s. au lieu de 3,5 (?) : 6 lb. 12 s.

60 au lieu de 68 journées d'ouvriers à 32 s. : 96 lb.

29,5 au lieu de 35,5 journées de manœuvre à 24 s. : 35 lb. 8 s.

Total en livres : 2964 lb. 16 d.

[p. 114 : poursuite du compte de P.D. Mondo ; paiements échelonnés de 1759 à 1766, mais non détaillés. Total avec report des 1482 florins 8 patars du premier état : 3447 florins 15 patars 3 deniers].

33. Factures des livraisons et travaux de plomberie au nouvel hôtel des Anciens prêtres, 1756-1759

SOURCE : ACT, Fonds de la Bibliothèque, 2.

Compte de marchandises livré par Jacques de Boever à Mesieurs du vénérable chapitre de Tournay suivant scavoïr :

Le 10 septembre 1757 livré 4375 lb. de plomb à 12 lb. 10 s. du cent porte la somme de 546 lb. 17 s. 6 d.

Le 16 novembre 1757 livré 2257 lb. audit prix : 282 lb. 2 s. 6 d.

Le 14 décembre 1757 livré 2268 lb. de plomb : 283 lb. 10 s.

[Total] 8900 lb. : 1112 lb. 10 s.

De plus je deborce pour menage de la derniere liverans : 1 lb. 2 s.

Porte la somme de 1113 florins douze patars : 1113 florins 12 patars.

J'ay reçu la somme de 545 florins 2 patars et demie pour la moitié de ma liverans ici deseu. Fait a Tournay le 18 septembre 1758. [Signé :] J. de Boever.

Le 26 janvier 1759 reçu 545 florins 2 et demie patars pour sol (sic) de la present ectate. [Signé :] J. De Boever ».

Etat de livrance et journé fait par Pierre Dominique Joseph Mondo maître plombier pour les batimens des anciens pretres et à la bibliothèque.

Le 8 de may 1756 livré 1 lb. 1/2 de plomb de nivaux à 13 liards la lb. pour les mason (sic) port : 9 s. 9 d.

Le 31 d'aout 1757 au premier de septembre travaler 4 jours ½ d'ouvieriers à 16 patars le jour pour preparer la fondry port : 7 lb. 4 s.

Le 2 dito fondu a la fondry du chapitre à 3 ouvieriers et un menneuvre double journée port : 12 lb.

Le 3 dito fondu à l'adit fondery à 3 ouvierieres et un de menneuvre port : 12 lb.

Ledit jour livré 30 lb. de tint d'Engleterre à 12 patars la lb. pour faire la sodure port : 36 lb.

Le 6 au 10 dito travaler pour preparer les tables de plomb 3 jours d'ouvierier et 3 jours de menneuvre à 28 patars le jour pour le deux, port : 8 lb. 8 s.

Le 22 dito livré 26 lb. de plomb tiré à 13 liards la lb. pour le batiment port : 8 lb. 8 s.

La 23 dito livré 38 lb. de plomb tiré pour ledit batiment port : 12 lb. 7 s.

Le 26 dito livré 75 lb. de plomb tiré pour faire des quenée de fenaitre port : 24 lb. 7 s 6 d.

Le 21 dito travaler 3 jours d'ouvieriers et un jour de menneuvre pour poser du plomb d'a cotée de la maison Monsieur chanoine Coloma port : 6 lb.

(...)

Le 27 de septembre 1757 livré 51 lb. de plomb tiré (...).

Le 29 dito livré 78 lb. de plomb tiré pour faire de quesnée de fenaitre port : 25 lb. 7 s.

(...)

Ledit jour [30 septembre 1757] livré 330 lb. de plomb tiré pour faire de haretiez et de fetisur port : 107 lb. 5 s.

Ledit jour livré 7 lb. de fine sodure à 7 patars la lb. pour soder les tasselée à leur place port : 4 lb. 18 s.

Le 26 au 30 travaler 7 jour d'ouvierier et 5 jour de menneuvre pour poser de nogle et le soder a leur place port : 17 lb. 4 s.

Le 3 de octobre livré 278 lb. de plomb tiré pour faire de fetisur port : 90 lb. 7 s.

Ledit jour livré 6 lb. de fine sodure pour soder le tasselée à leur place port : 4 lb. 4 s.

(...)

Ledit jour [4 octobre 1757] livré 57 lb. de plomb tiré pour des quenée de fenaitre port : 18 lb. 10 s. 6 d.

(...)

Le 12 dito [décembre 1757] livré 46 lb. de plomb tiré pour faire d'haretiez port : 14 lb. 19 s.

(...)

Le 14 dito [décembre 1757] livré 34 lb. de plomb tiré pour un fetisur port : 11 lb. 4 s.

(...)

34. Dossier de litige concernant les travaux des toitures en plomb de la cathédrale, 1765-1767

SOURCE : ACT, Fonds de la Fabrique, F1.01. Convention faite avec Vanderaghen M. plombier à Lille pour le renouvellement des plombs de l'église cathédrale de Tournay et quelques difficultés relatives à l'entreprise. Édition partielle : MARIAGE 2003, p. 29-30.

[Compte des livraisons de plomb et main d'œuvre de M. Vanderaghen pour la cathédrale de Tournai, s. d. (1765 ou 1766)].

Depuis le 18 de juillet 1765 jusqu'au 30 d'aoust ensuivant M. Vanderhagen a livré sur le pied de 49 tables de plomb pesantes ensembles 45724 livres qui à raison de 24 florins argent de Lille de cent suivant la convention du 22 de juin 1765 porte en argent de Lille la somme de 10973 florins 15 patars.

M. Vanderhagen a païé pour voiture dudit plomb à la charge de la fabrique suivant la dite convention en argent de Lille: 114 florins 5 patars.

Les cent saulmons que M. Vanderhagen a livrés n'ont ici pesez que 16225 livres, il les comptes pour 16510 livres portant en argent de Lille 3136 florins 18 patars (...) [en marge; note que les saumons venaient de Bruges et coutaient 10 patars du cent].

M. Vanderhagen a fait à Tournay 162 tables de plomb pesantes ensembles 148426 livres a raison de 5 florins du cent selon la convention, porte en argent de Lille: 7421 florins 6 patars.

M. Vanderhagen déclare d'avoir fait 5000 livres de soudure, desquelles il en a employé 1320 livres tant pour les goutières du contour de l'église que sur les plombées, qui à 25 florins du cent suivant la convention porte en argent de Lille: 330 florins.

Il doit rester 3680 livres de soudure non employées pour lesquelles M. Vanderhagen demande 5 florins par cent qui porte en argent de Lille: 184 florins.

M. Vanderhagen a fait vingt six voyages scavoir dix à l'aberge et seize chez moy a 43 florins 4 patars chaque porte: 1123 florins 4 patars [en note qu'il ne sera payé comme d'usage pour la première journée sur le pied de 6 florins le jour, comme les chanoines].

[Rapport d'inspection des travaux réalisés par le plombier Vanderaghen à Tournai, 21 mai 1767].

A la réquisition et demande à nous faite par le Sieur Fidel Archange Ladam (?) arpenteur demeurant en la ville de Lille, nous soussignés Jean-Baptiste Biser, Amand Joseph Brunfaut, Ignace Joseph Mondo, François Mondo, et Pierre Dominique Joseph Mondo respectivement juré, égard et maitres du stil et métier des plombiers de la ville de Tournay, sommes transportés sur l'église cathédrale de cette ville, à effet de visiter et examiner les ouvrages de couverture en plomb qu'on a fait construire, et couler pour laditte église, par Pierre Charles Joseph Vanderhaghen maitre plombier en la ville de Lille, en laquelle visite nous avon besoignés remarqués et trouvés, les deffauts repris dans les articles cy après transcrits, après vérification faite, ayant commencé par la couverture du coté du clocher Saint Jean dans le fond.

La première table que nous avons trouvée défectueuse est longue de 12 pieds, avec des reflots et soudée à un endroit cassé.

Une table a coté se trouve de deux lignes par la tete et de 3 ½ lignes par un bout.

Une table de dessus la fenêtre d'une épaisseur de trois lignes d'un coté et 3 ½ de l'autre.

Une bout de table du coté du clocher Saint Jean se trouve troué.

Les tables défectueuses de longueur de 18 pieds environ se trouvent comme il suit: [la 5e, 7e, 9e, 12e, 15e, 17e, 21e, 23e, 26e, 28e, 39e, 42e, 43e, 45e, 56e, 59e, 60e, 62e; les tables du côté du revestiaire sont les suivantes: 1er, 4e, 5e, 21e, 22e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e].

Nous jugeons que tous ces déffauts proviennent par la longueur des tables et que pareils deffauts pourroient encore plus facilement arriver dans des tables coulées sur 25 à 26 pieds et de 50 pouces de large, et que les inégalités font que le mouvement naturel du plomb arrache et brise la partie qui est la plus faible.

Nous observons en outre et pour satisfaire aux demandes qui nous furent aussi faites que si on avoit coulé ces mêmes tables sur la longueur de 13 à 14 pieds comme il se pratique ordinairement on auroit eu un ouvrage plus égal qui auroit fait une diminution respectivement à la livrance d'un quart environ.

(...) Selon notre art et connoissance à Tournay le 21 may 1767. Etoient signés J. J. Biser égard, A. J. Brunfaut, J. Mondo, F. Mondo, P. D. J. Mondo juré dudit corps.

35. Règlements des plombiers de la fabrique du chapitre cathédral, 1769 et 1785

SOURCE : ACT, *Fonds de la Fabrique*, section B : Statuta : B.03.

[Règlement général de la fabrique du 5 mai 1769 (f° 1-4)].

En fait de plomberie, que messieurs les maitres veillent à ce que la fonte et le laminage du plomb ne se paie qu'à la journée du pied de laquelle l'on soit convenu tant qu'il sera dit pour un maitre garçon, tant pour manoeuvre que ce prix soit moindre, pour couler des soudures, pour desflamber du vieux plomb que pour couler en tables et pour le laminier. Que jamais le plombier ne mette le plomb en oeuvre que sous les yeux du piqueur, lequel ait soigneusement pesé la matière avant de la lui delivrer et qu'il fasse rentrer en sa presence celle qui n'a pas été employée, laquelle sera enregistrée après avoir été repesée ainsi généralement tout ce qui sort de nos magasins.

[Supplément au règlement général de 1769, 2 mars 1785 (f° 4-9)].

8°. Que les maitres et l'intendant auront l'attention la plus suivie à ce que les deux piqueurs se trouvent présents au déflambage de soudure et au départ des ouvriers lorsqu'ils quittent l'ouvrage pour s'assurer qu'ils n'emportent rien, et d'ordonner même au besoin de fouiller ceux qui pourroient être suspects, que lors du transport des plombs au magasin ils adjoindront un ou deux clochemens aux piqueurs pour empêcher les vols et faire des visites dans le grand cimetièrre.

[Règlement particulier pour les piqueurs dits anciennement valets de la fabrique, 2 mars 1770 (f° 9-13)].

7°. Qu'ils seront avec messieurs les maitres les seuls gardiens des clefs des magasins et dependances de cet office, lesquelles clefs seront déposées au bureau de la fabrique (...).

10°. Ils seront présents à la fonte, au laminage et à l'affinage du plomb, veilleront à ce que l'on n'y multiplie pas trop le nombre des ouvriers et que les manoeuvres n'y comptent pas comme ouvriers. Ils auront la même attention au raccommodage des plombées, où ils vérifieront la mise en œuvre de la matière par leur présence. Celle-ci aura également lieu au posage et raccommodage des vitres avec la même attention contre la multiplicité des ouvriers, leur négligence ou volerie.

11° Qu'ils veilleront à ce qu'il ne se coule ni se lamine de plomb qu'à notre fonderie, que les vitrages et ouvrages de charpenterie faits de gros bois soient construits dans nos ateliers et chantiers destinés à cet effect.

[Supplément au règlement particulier des piqueurs, s.d. (après 1770 ; f° 13-17)].

7°. Qu'ils veilleront bien exactement à ce que les ouvriers plombiers n'emportent ni plomb ni cendres de plomb, lesquelles appartiennent à la fabrique et font partie des matières dont elle cherche à tirer profit; et qu'il n'y aura de soudure employée que de celle appartenante à la fabrique, laquelle sera mise en oeuvre sous les yeux du plus jeune piqueur, à qui sera remise la soudure non employée pour rentrer au magasin. (...)

[Obligations du vitrier, 5 mai 1769 (f° 19-21)].

1° Qu'il s'engage à travailler le pied carré de vitrier au prix de six liards; moyennant quoi il doit desmonter les vieilles vitres, poser les neuves, les mettre en ciment s'il est nécessaire sans compter de journées. Et la fabrique lui livrera le verre, le plomb qu'il devra travailler moyennant le prix de six liards le pied carré et la livrance du ciment à l'huile et du mortier que la fabrique lui bonifiera; elle fournira aussi le charbon pour la fonte du plomb.

2° Que le remettage en plomb lui sera païé par la fabrique au prix de deux patars le pied carré et les carreaux qui manquent dans ce que l'on remet en plomb au prix d'un patars aux vitraux du choeur, et trois liards à ceux des carolles et galleries, sans plus compter de journées (...).

[Obligations du plombier suite au règlement capitulaire du 5 mai 1769 (f° 24 r°-25 r°)].

1° Que tout le plomb qui se coulera à la fonte du chapitre sera païé de 38 patars par jour, sans bierre, pour chaque journée d'ouvrier, et de 27 patars pour chaque manoeuvre.

2° Que pour la soudure en masse ou en lingot, il la fera sous les yeux du piqueur suivant le degré de finesse qu'on lui prescrira, et sera païé comme à l'article précédent.

3° Quand il raffinera les cendres de plomb et soudure, il sera païé comme ci-dessus, mais les cendres appartiendront à la fabrique.

4° Que toute journée d'ouvrier et manoeuvre travaillant sous les yeux du piqueur, il sera païé à 16 patars et 12 pour le manoeuvre.

5° Que pour les journées qu'on emploiera à travailler sur la corde au clocher et autres endroits, il se conformera comme les autres maîtres.

6° Que tout le plomb qu'on lui donnera du magasin pour faire le plomb tiré, il sera païé à 30 patars du cent, que le piqueur sera présent lorsqu'on lui mettra en mains de même qu'à la livrance d'iceux.

Les conditions susdites sont acceptées par le soussigné pour l'office de la fabrique à Tournay, le vingt trois de may mil sept cens septante. Etoient signés P. J. Mondo et Gilles Brunfaut.

36. Devis de construction des maisons « heldes » du chapitre cathédral devant le beffroi, 1781

SOURCE : ACT, Fonds de l'office du Cellier, non classé. ÉDITION : JACQUES et MARIAGE 2015, p. 29-30.

(...) Chapitre sixième. Plomb.

Tous les chéneaux ou nochères seront de deux lignes et demi d'épaisseur, sur deux pieds de largeur, de plomb coulé en table partout ailleurs également épais, avec têtes et séparations où besoin sera pour distribuer les eaux comme elles sont actuellement dans les citernes respectives de chaque maison et dans le cas où le volume d'eau serait jugé trop grand pour le contenant de quelque citerne, serait faite une descente de fer blanc jusqu'à deux pieds près du pavé, recouverte d'une caisse de bois d'environ huit pieds pour donner l'écoulement des eaux dans la rue, le tout bien et dûment soudé avec soudure fine ; les dits chéneaux ou nochères s'étendront depuis le derrière de la maison A jusqu'au bout opposé, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'ouvrage neuf, le tout avec les communications nécessaires pour rejoindre les anciens chéneaux ou nochères.

37. Quittance pour travaux aux nouveaux bâtiments du chapitre cathédral, 1788-1790

SOURCE : ACT, Nouveaux bâtiments, boîte 2.

Etat pour l'offisse des deux batiments par de Monsieur de Loquenghien chanoine et maitre de la dite offisse par la veuve Brunfaut plombier.

5 juin 1788. Livré 7 lb. de fine saudure pour la maison Varlé au Marché aux Potteries à 8 patars: 5 lb. 12 sols

Livré 9 lb. de fine saudure pour la maison Freteur rue des Chapeliers à 8 patars: 7 lb. 4 patars.

27 janvier 1789. Pour avoir saudé la busse de la pompe dans la citerne de la maison Blocq rue des Chapeliers à 4 lb.

Pour avoir saudé la busse de la pompe dans la citerne de la maison Fontaine rue des Chapeliers: 4 lb.

Livré 5 lb. de fine saudure pour les nogles de chez Fontaine à 8 pat.: 4 lb.

27 mai 1789. Livré 7 lb. ½ de fine saudure pour les nogles de chez monsieur le pénitencier à 8 pat: 6 lb.

8 août 1789. Livré 8 lb. ½ de fine saudure pour la maison Mademoiselle Lamaide rue des Carmes à 8 pat.: 6 lb. 16 pat.

24 août 1789. Livré 12 ½ lb. de fine saudure pour la maison Perche et la maison suivante rue des Chapeliers à 8 pat.: 10 lb.

22 octobre 1789. Livré 4 lb. de fine saudure pour la maison Devos rue Blandinoise à 8 pat.: 3 lb. 4 pat.

9 novembre 1789. Livré 10 lb. de fine saudure pour la maison Devos rue Blandinoise à 8 pat: 8 lb.

19 novembre 1789. Livré 6 lb. de plomb pour la dite maison Devos à 3 ½ pat: 2 lb. 2 pat.

13 janvier 1790. Livré 33 ½ lb. de plomb tirée pour une oeil de boeuf pour la maison Nard au marché aux Potteries à 4 ½ pat: 14 lb. 4 pat. 9 d.

Total: 75 lb. 2 pat. 9 d.

Dito: reçu 18 lb de vieux plomb provenant de la maison Nard à 3 ½ pat: 6 lb. 6 pat. Le vieux plomb étant débatu et me revient la somme de 68 lb. 16 pat. 9 d.

[Signé] Fiat soluto. de Locquenghien. J.B. Le Clercq. A.J. Dewanle.

38. Facture des travaux de plomberie effectués à la cathédrale, 1804-1805

SOURCE : ACT, *Fonds de la Fabrique*, F2.02. Édition partielle MARIAGE 2003, p. 36.

Mémoire pour la cathédrale fait par ordre de monsieur Pontus, par Odille Brunfaut plombier.

5 septembre 1804. Livrance de 167 livres de plomb tirée pour la sacristie de Saint Louis à trois liards de la livre de facon: 6 lb. 5 pat. 3 d.

Livré 2 lb de fine soudure pour idem à 8 patars la livre: 18 pat.

13 septembre 1804. Livré 9 lb. ¾ de plomb tirée à 3 liards de facon: 7 pat.3 d.

16 septembre 1804. Livré 21 lb. de fine soudure pour souder au dessus du passage du revestiaire à huit patars la livre: 6 lb. 8 pat.

5 février 1805. Livré 18 lb. ½ de fine soudure pour souder dans les nogles du resvestiaire (sic) à huit patars la livre: 7 lb. 8 pat.

27 mars 1805. Livré 29 lb. de fine soudure pour souder entre la chapel Saint Louis et la basse neve à 8 patars la livre: 11 lb. 12 pat.

29 mars 1805. Livré 171 lb. ¼ de plomb tirée en plusieurs fois à 3 liards de facon: 6 lb. 8 pat. 6 d.

Livré 379 lb. ½ de plomb pour busses pour la basse neve du coté de l'évesché à six liards de la livre de facon: 28 lb. 9 pat. 3 d.

1 mai 1805. Livré 28 lb. ¾ de plomb tirée à 3 liards de facon: 1 lb. 1 pat. 6 d.

29 mai 1805. Livré 248 livres de plomb de table pour les plombées derrière le choeur à deux liards de facon: 6 lb. 4 pat.

Livré 39 lb. de fine soudure pour la reparation desdites plombées à huit patars la livre: 12 lb. 16 pat.

7 juin 1805. Livré 22 lb. ½ de plomb tirée pour les plombées à 3 liards: 16 pat. 6 d.

Livré 9 lb. de fine soudure pour idem à 8 patars la livre: 3 lb. 12 pat.

Livré 13 lb. de fine soudure pour souder au nogle de la grande cave du coté de l'évesché à 8 patars la livre: 5 lb. 4 pat.

18 juin 1805. Livré 15 lb. de plomb tirée aux couvreurs à 3 liards: 11 pat. 6 d.

29 juillet 1805. Livré 38 lb ½ de fine soudure pour souder au-dessus de la chapel Mr Carnin à 8 patars la livre: 15 lb 6 d.

18 septembre 1805. Livré 225 lb. 1/4 de plomb tirée pour fetissures à 3 liards: 8 lb. 9 pat.

Livré 3 lb. de soudure pour les tasselets à 8 patars: 1 lb. 4 pat.

12 octobre 1805. Livré 35 lb. de fine soudure pour souder dans les nogles de la grande neve du coeur à 8 patars la livre: 14 lb.

19 octobre 1805. Livré 56 lb. de fine soudure pour souder au nogle de la basse neve du coté de l'évesché à huit patars la livre: 22 lb. 8 pat.

21 octobre 1805. Livré 47 lb. de fine soudure pour souder dans les nogles de la chapel Saint Louis et la grande neve du coté de l'évesché à 8 patars: 18 lb. 16 pat.

12 novembre 1805. Livré 38 lb. de fine soudure pour souder dans les nogles de la grande neve du coté de la paroisse et sur les plombées à 8 patars: 15 lb. 8 pat.

15 novembre 1805. Livré 25 lb. $\frac{3}{4}$ de plomb de table à 2 liards de facon: 8 lb. 13 pat. 3 d.

24 novembre 1805. Livré 25 lb. $\frac{1}{2}$ de fine soudure pour souder au revetaire à 8 patars: 10 lb. 4 pat.

Livré 82 lb. $\frac{1}{4}$ de plomb tirée à 3 liards de facon: 3 lb. 1 pat 6 d.

Total : 209 florins 9 patars 6 deniers.

Reçu le contenu du present état de Monsieur Pontus le 12 décembre 1806.

[signé] O. Brunfaut.

39. Devis et factures des travaux de plomberie pour la cathédrale, 1809-1810

SOURCE: ACT, *Fonds de la Fabrique*, F2.02. Édition partielle MARIAGE 2003, p. 36-39.

Devis de ce qui coutera pour remettre les plombs de la cathedrale de Tournay, qu'ils ont été emporté fracassé par l'oragan du 30 janvier 1809.

Savoir :

Sur le tois de la chapelle de Saint Louis (...).

(...) tant sur la grand neve que partout ailleurs (...).

(...) les tours des escaliers des clochers Brunin et Saint Jean (...).

Total flo 196 – 2 – 0.

Je soussigné sertifie le present sincere et veritable.

[Signé] O[d]j[i][ll]e Brunfaut. Plombier.

27. Devis estimative des livrances et ouvrages indispensable a faire a la cathedrale de Tournay par Odille Brunhaut plombier.

Scavoir :

Deux nocheres à mettre en neuf pour empecher la filtration des eaux dans les dets derriere le cœur (...).

400 kilogrames de plomb laminé pour remplacer les plomb volé autour des dets (...).

Une nochere sur la chapel de Saint Louis à refondre (...).

Une nochere joint la paroisse à refondre (...).

400 kilogrames de nouveau pour la reparation de toutes les nocheres (...).

Total fr. 2024.

Je dis deux milles vingt quatre frans.

Le soussigné declare que le present devis est sincere et veritables.

[Signé] O[d]j[i][ll]e Brunhaut plombier.

Annexe 2. Glossaire

(h)Arrestier : tuile ou autre matériau incurvé utilisé pour couvrir les angles saillants des toitures

Asselle, aisselle : planche de bois (>ais), volige

Boche : bosse

Burie : étuve, bain ou buanderie

Cendres (de plomb) : résidus de fonte, scories

Ciment à l'huile : mastic pour vitrier

Escaille: ardoise

Fiesture, festissure, fiestissure : tuile faitière (tant en terre cuite qu'en plomb)

Fronteau, frontal : ornement servant de fronton

Gargouille : gargouille (littéralement : gorge)

Glissoire : verrou, serrure

Harchon (d) ou Archon (d') : variété de charbon utilisée pour la soudure du plomb

Heuze : botte ou manchon métallique sommant une toiture et présentant un motif décoratif (épi)

Hobette : cabane, guérite

Nocquière, nochière : conduit pour l'écoulement des eaux ; nochère (synonyme de gouttière)

Noghe, nogue, nogle, noghet, noche : noue, nochère, chéneau, gouttière

Plommat, plommart : revêtement ou couverture de plomb ; par extension peut désigner un revêtement d'autre métal

Poye, puie : rampe, parapet

Quesnet, quenée : élément métallique (plomb) de protection de lucarnes ; peut-être un synonyme de *cane* ou *kene* : rigole

Queutre silant : désigne sans doute un coude en forme d'animal « battant les cils » pour évacuer les eaux de pluie

Saumon : lingot de plomb ayant la forme d'une navette, généralement marqué du sceau de la mine d'extraction

Targette : petit motif ornemental en forme de bouclier

Tasselet : petite pièce de plomb soudée à la faîtière et qui sert à la fixer à la charpente

Tremuie, tremie : baquet, réservoir en bois couvert de plomb pour recevoir et conduire les eaux de pluie

Torillon, toreillon : pivot

Venniel, vaniel : tuile ou autre matériau incurvé en forme de triangle ou de losange utilisé dans les angles rentrants des toitures

Annexe 3. Unités de mesure à Tournai

Sources : RENARD 1806

Verge : mesure de superficie qui équivaut le plus souvent, à 7,3 m² (1 bonnier = 1600 petites verges de 9 pieds 1 pouce de Tournai = 1,1724 ha). La verge utilisée dans ce cas-ci est beaucoup plus grande, puisque de 20 pieds carré, soit un carré de 5,95 m de côté ou 35,47 m²

Pied linéaire : mesure de longueur estimée à 29,77 cm

Pouce : mesure de longueur valant un onzième de pied, soit 2,71 cm

Ligne : mesure de longueur valant un douzième de pouce, soit 0,22 cm

Livre (lb) : unité de poids, équivalant à environ 0,431 kg. Elle se divise en 4 **quarterons**

Livre monétaire : unité monétaire de référence (monnaie de compte) équivalant à 20 **sous** (ou gros ou patar) et 240 **deniers** (**1 sou = 12 deniers**), distincte de la monnaie réellement utilisée et généralement convertie dans la comptabilité. Le **liard** vaut un quart de sou ou 3 deniers

Rasière : unité de capacité équivalant à 116 litres